

Appropriations ^{milis.} ^{Uniqs.} ⁽¹⁹⁰⁰⁾ 3. 5. 11. 19. 21. 23. 69. 227.
 Acting Supt. 5.
 Appropriations et add. - 19. 21. 23. 69. ^{causing}
 Aqueduct. Rock cut Cote. 47.
 Amendments to By-Laws 65-49.
 Asst Supt. opportunity of. 58. 58. 69. 258.
 Abbatoirs East End. 111. 123.
 Abrial's Av. tracks. 113.
 Amiot, Leclerc Larini. Council. 115.
 Appropriations. Supplementaries 135.
 Anderson R. G. 167.
 Altard J. M. P. 179. 207.
 Appropriations to first year 1899-283.
 Appropriations for 1900. 275.
 do. do.
 do. also for contingencies - 1899. 243.
 Annual report for 1899. presented. 273.
 Appropriations for permanent works 1900-275.
 Academi's water source des Arcees. 291.
 Appointments to be made by members. 303.
 Archaubault Miss E. 305.
 Allan Alexander. 335.

A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z

B

Bailly J. N. R. 1. 7. 17. 43. 33. 148. 108.
 Brass pipes causes of 11.
 By-Laws 65: Amendments 49. 89.
 Boxes. Supt. repair threads. 137.
 Bell Pumps. 141. 171.
 Beams Rubber clothing 67. 191.
 By-Laws Building. 87.
 Barrett Steel mills. 227.
 Brauer J. O. 227.
 Barrett John S. 241.
 Blauin. Desjardis & Lalonde. 278.
 Brian. P. L. 297.
 Basin. Sqr. Wams & Sherbrooke. 333.
 Beauchemin A. E. 335. 369. 387.
 Currier Mrs M. Widow Michas. 363.
 Bath Wellington St. 369.
 Books used in Lafarets investigation. 381.

B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z

Coal screening. 3. 65.
 Coal. Murray in place of West. 27.
 Chairman report to Committee re Sept. condition. 29.
 Carter. 29.
 Canadian Fire Underwriters. 73.
 Cohen L. Sam. deposit. 75.
 Chappagnon E. O. repairs to boiler damaged. 77.
 " " " " repairs to machinery. 79.
 Coal delivery of. 105. 115.
 Cement. 115.
 Chagnon A. P. 139.
 Celli letter. 165. 271.
 Coal, change place of delivery. 169.
 Coleman Jas. 177.
 Clavet M. 185.
 Coal Murray delivery of. 185.
 Colligan Jas. 229. 241. 253.
 Chappagnon E. O. (Autre) 267.
 Committee hours of meetings. 269.
 City Treasurer report for 1899-^{schedule} 273. 279.
 Harvard Paris 299.
 Chinese Laundry. Yee Wah. 299.
 Clavel Godf. 327.
 Clearlake Ald. N. Dumitau. 329.
 Chevalier Ald. N. P. Papiu. 339.
 C. P. Ry. Co. 367.
 Curson Philip. 375.
 Charbonneau A. 385.
 C. P. Ry. Co. main for new station Orleans St. 389.
 C. P. Ry. Co. main St. Raymond St. 399. 403.

Dawd Frank. 7.379.

Deposits. 9.17.69.75.83.105.131.133.153.203.214.327.334.351

Distribution of pipes 11.

Drinking draught. Jac. Bastie. 19.47.

Drinking draught. Apparatus of 55.47.83.

Drinking draught. Mt. Royal Ar. 93.113.151.157.

De Perceval Auguste. Claim. 147.

Super. Ad. re. St. Roch's school. 149.

Dinell. M. 193.

De Montigny Lucie. main. 193.

Davidson Sherr. head of main. 193.337.399.

Dominicus Callan. Mills 6th 237.285.

Superior Al. re. appropriations. 264.

Dick. Jas. Asst. Supt. 297.

Dominion Sqn. drinking 191.333.

Deposits. 355.379.

Duval Gilbert. 371.

Dupatle Onisime. 375.

Dorian Villag. 349.

Empire House N.L. New Empire 73.

Employees N. adjusting wages - 87.

Empire House N.L. Old. Bailed. 251.

Employees not to do any work outside of City. 279.

Electric plant. E.N.N.L. 377. 383. 384^{specific}

Milieu d'été. 7. 230, 397, 399, 403.

Palais d'été. 21. 377, 341, 357.

Palais d'été. 21.

Palais d'été. 21.

Palais d'été. 21. 119.

" St. Gabriel Sq. 125, 135, 169.

Palais d'été. 21. 291.

Palais d'été. 21. 305.

Palais d'été. 21. 309.

Palais d'été. 21. 309.

Palais d'été. 21. 387.

Palais d'été. 21. 393.

Palais d'été. 21. 395, 405.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Gas Co. 97.
Gallery Sq. 119.
Curtk 18" of gas meter repairs. 191.
Gallery Ald. 295.
Gaullet Ubaldo. 301.
Gaullet Jr. 307.
Gallery Bath 369.
General Hospital. 371. 407.
Gallery Ald. 403.

307, 313, 319, 329, 339, 343, 363, 371, 379, 385, 391.
Health Dept. 75, 77, 33, 47, 97, 115, 111, 229, 241, 257, 283, 285, 297, 303
Hares feed. 31.
Hydrant. cas. Canal Lofaculaim 39, 45.
High Level Pumping Station Engine 73,
" " " Boiler #1 - Damaged. 79, 89, 111.
" " " repairs to machinery. 79, 111.
" " " Dam. 79.
" " " Furnace Coal to be used. 101.
" " " repairs to boilers.
Harkness Commissions. 113.
High Level Engine House. Blower etc. 189.
Herald. article in saw. 193.
High Level C. N. covering of Steam pipe. 215.
H. L. Engine. accident to 281.
High Level Eng House. Repairs to old Boilers. 281.
Hares Gas Furnace. 257.
Hydrant Inspector. 259, 265, 287.
Hous Committee is to meet. 267.
Hydrants required by Fire Dept. 275, 291.
High Level Boiler. new. Savings in coal. 283.
Hospice St Joseph. 291.
H. L. in foundation walls. 305.
Huntley Street St Denis Ward. man 306.
High Level Reservoir leaking. 321.
Hydrant. Ext. inq. permission to Fire Dept. 379.
Heating apparatus Wheel House. 377.
High Level Engine House. Electric plant 377.
Hedges J. W. re. 4" pipe for C. P. R. 389

Inspection uniforms. 5.
Interviews of those charged with employment. 71.
Investigation. N. L. P. St. 89, 111.
Inspection for ref to Rev. 139.
Investigation Supt. 153, 157, 171, 181, 183, 212, 307.
Inspection of water proof coats. 185.
Island Street, Jerusalem. 225, 231, 2111.
Investigation, pay of contributors. 225. ^{as per}
" result of Prohibition. 245, 249.
" payment of Secy's 253.
Iraus maulden United. 403.

(Mar) ¹⁸³⁴
Jarrin Geo. acty Supt. 5, 25, 51, 69, 57, 789.

Joliette Steur main. 39.

Jacques. Ald. motion re. mitier au of 71.

" " motion length of sitting 211.

Job accounts. Ald. Ekro. Dupark Council. 219.

Jarrin Geo. app. Act Supt. 255.

Jarrin Geo. dect. 297.

ds. do. Cab Hire. 375.

ds. do. recommended as Supt. ¹⁹⁰⁰ 405

Amisella. Ald. 193.
Reich + Durcatti n. piper 1854.

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Labroque J. O. 27. 83.
 Labrous. Mining of. 27.
 Laumij of Laubok. 31. 37.
 Leduc D. 33. 37.
 Lafleur J. O. U. to resume his duties 51.
 Lefoy. J. W. 55.
 Laughton. A. 55. 71. 83. 239.
 Laundries. metering of. 89.
 Larmonth John Sr. 133.
 Leboeuf S. J. deposit. 133.
 Lalauche J. A. 137.
 Loyal. Petis. 147.
 Labelle St. St. Denis Ward errand. 147.
 Lafond S. suspended. 153. ^{action} 195. 275.
 Lafare J. O. U. 153. 157. 171. 181. 183. 307.
 Larin Cr. 193.
 Little Sisters of the poor. 199. 205.
 Lurin Cyril. 227.
 Lafond S. Jr. 227.
 Le. Patrick M. 265.
 Lefebvre J. O. U. authorizing payment of ap. 257. 271. 319. 337. 377.
 Lafaci. Chas. U. hour. 257.
 Lafare J. O. U. Chamber sent to St. Ayathe. 279.
 Low Level Jumping Station Ceiling of Rail. ^{285.} ~~285.~~
 L. Vincent. Judge. 298.
 Lapiere. J. O. 299.
 Larvarche Ald. re Mr. Lafond reply to questions. 307.
 Leroy. Lais. extension of main. 331. 335.
 Laberge Mrs. Services on her property. 363.
 Lalot's Roadway. 369.
 Laroste. & Masson. 393.

Meless, appro. Jan 3. 91.
Marette levor 7. 233.
Municipality of St. Ann's. 33. 58. 61. 73. 87. 281.
Munis in Orivalo Law. 39.
Merchants Telephone Co. part of poles. 111. 183. 247. 251. 259. 263. 289.
Montreal College. male students. 41. 110.
Montreal Cold Storage. 147. 67. 89. 99. 200.
Munis. size of. 43.
Montreal Street Ry. Tracks Alvalde Av. 113.
Martineau fils Laminé. 139. 153. 165. 195. 219. 227.
Metis Supt. repair an saw. 143.
Montreal Rolling Mills deposit. 153.
Martineau Abd. re. Morris St. Ards St. 167.
Milloy C. A. 175. 213.
Maple Av. St. Denis Ward. 179.
Montreal Water Power Co. re. Valno at limits. 180.
Montreal W. Co. Co. re. charges for rolls St. Denis Ward. 203.
Metis Shop. each of repairs to wheels saw. 219.
Mayors letter forbidding the calling of meeting. 221.
Metis each of repairs. 230.
Meyers Eva. 237.
Meeting hour to be called. 269.
Montreal Street Ry. re. conduits. 280.
Merchants Telephone Co. 293. 367. 389.
Men at shops. hours. 293. 331.
Montreal Daily Supply. 299.
Morris L. E. Jr. 305.
Montreal Pipe Foundry Co. 327. 331.
Maurice Sherbrooke Sq. 333. 391.
Montreuil du Gasse Av. 339.
Men discharging of. 361.
Montreal Water Power Co. re. pipes au Cuis Rue. 380. 389.
Marie Rose Academy. 393.
Martel map. 393.

Ms. Gill University 15.

Ms. Dufall John. 15, 27, 33, 41, 79, 105, 119, 189, 215, 251, 263.

Ms. Parish Rev. repairs to 93, 110, 131.

" " Wall. acceptance of 277.

New Bailey. E. H. H. L. 19. 17. 23. 33. 40. 121. 259. 245. 260. ^{(Sent) 250}

" " Inspector for same. 17.

New York. J. P. 33.

New England. H. L. 73.

New York. E. H. 251.

17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

1899-
Outstanding accounts. 13. 281-373.

Oratoire. 29. 305.

Opinion. re. purchases over 500.⁰⁰ 91.

" re. Cold Storage. 97.

Quinn's Ald. re. removal of benches. 151. 157.

Opinion. re. House of Industry. 203.

Opinion. re. questions to Mr. Lafare. 311.

O'Brien. C. A. 329.

Ovis. Hawkes. 367.

STYXES PISTIFOTO

Permanence works. 5. 21.

Pâté (A. B. 7, 399.

Patrol horses, 1000, what charged to 11

u Horses & purchase of. 21. 91.

Pepin D. 33.

Prince George St. main. 39.

Private Caves, main. 39.

Pipes. Supt. Authorized to purchase. 55.

Purchase of an estate. 91.

Removal. Ald. petition re. Labelle St. 147.

Protestant House of Industry & Refuge. 177. 203.

Provisional Ald. re. main. 203.

Papin P. authorizing payment of ap. 257, 165. 337.

Plans not in full proof. 275.

Perreault. Girard. 307.

Parks & Amusements Committee Extracts. 333, 393.

Pitau J. 18. 335.

Papin P. Turncock. 339. 343.

Papin P. refund of deposit. 361.

[Faint, illegible text on the left page of an open book]

[Faint, illegible text on the right page of an open book]

O
B
S
E
R
V
A
T
I
O
N
S

11, 19, 21. (Cont) (Cont) miles.
Reports to Council. 1-3, 5, 7, 23, 25, 41, 69, 91, 113.

Reservoir repairs. Li. 117, 93, 115, 135, 139, 151.

Regulating Gates. 97, 135.

Royal Institution for the advancement of learning. 131.

Resolutions of Council authorizing investigation Sept. 1833.

Reservoir visit to. 207.

Reducing pay list, order to Supt. 235.

Robertson's Shop. 267.

Royal Insurance Co. hydrants. 275.

Stationery. 9. 17. 23. 33. 45. 115. 133. 141. 147. 171. 187. 200. 201. 287. 288.
Sicily Asphaltum Pav. Co. 13. 17. 81. 199. 273. 283.
Scrap. Rubber. 17.
St Hubert Lams. main. 39.
Supt. authorized to prepare plans for apt. Rev. 47.
Standard Light Power Co. 47. 71.
Supt. Authorized to purchase pipes. 55.
" Chairman authorized to hire an Engineer. 67.
Schippel M. Schawenro Market. 78.
Sub-Committee to prepare tender for coal. 79.
Supt. & Chairman authorized to arrange about Blaine. 81.
Sici
Sub. Committee re. adjusting of Staff 87.
Scrap. Supt. authorized to sell. 89.
Size of mains to be laid hereafter. 93.
St Denis Ward rates turned off. 125. 141.
St Gabriel Sq. 128. 135
Simpson W. 139.
St Crispin's School. 149.
Steel cutters Union. protest. 151. 163. 179.
Sub. Committee report re. Investigation of Supt. 153. 157.
St. Andre's St. main. St Denis Ward. 167.
Sunderwalk. Mr. Daniel Stur. 177.
Skating Rink. Muller Street. 189. 197. 201. 209. 219.
Sister of the Deaf & Dumb Institute. 197.
St James the Apostles Church. 199.
Skating Rink. 233. (Schwalbe)
St Denis Ward. Valrs. 253.
Supt.'s Annual report for. 1899. - 273.
Standard Shirk to factory. 275.
Sub. Committee. ^{275. 281. 293.}
Sub-division of Services Mr Robb's Annual report. 280.
Relates Shoe Co. 289. 299.
Services when to start laying. 307.
Supt. applications for positions. 313. 321.
" Salary to be. 314.
Supt. authorized to see brass scrap. 333.
Scrap. Brass. 333.

Miss. Service. 337.
Supt. for instructions re. large services 339.
Supt. asked to prepare a report on Pumping machines Jan 11 339.
Supt. report to Committee, discharging men 361
do. re. article in *Witness* re. Barion. 363.
Supt. report re. Lalain Roadway. 369.
Licily Asphalt. Paving 6th of 377.
Sisters Academie Marie Rose 387, 393.
Specifications for Electrical Pump. 389.
Superintendent. Appointing Off. 405.

Tenders New Bailie N.L. 7.
Tenders #3 payment for repairs 10, 131.
Tenders for lead pipe. 27.
Tenders #1 - Co of shells. 27, 111.
Tenders for iron of. 31, 37, 80, 79, 83.
Tenders for Uniforms (Samples) 37
" " " " called for. 39.
Tools loaned. to. 45, 87, 171, 271, 313.
Tram. Jack of gas. Leaside Sq. 177, 177.
Tenders for Pipes deparish. 61.
" received late. 61.
" for Uniforms. 63, 167.
" Cash Iron Pipes. 63
" Lead Pipe. Pig Lead. Iron. 63.
" Lumber 63.
" Special Casting. 65.
" Brass " 65.
" Stores. 67, 84
" gas. Cast. 99.
" gas lead road. 105, 109.
Tender for Geo. 115.
Tenders for meters. 115, 123, 143.
Tenders for Cement. 115, 373.
Tenders for repairs to Reservoir 115, 120, 177.
" " boxes. 125, 137.
" Scrap Iron Lead. 127.
" Rubber coats. 180.
Tender for Bridges sidewalk gas. 191, 213, 228, 233.
Tenders for covering Steam pipes 216.
Tenders for increase. 233.
Type writer. 239.
Tansy. D. 241.
Test of New Bailie N.L. 245.
Tenders for Uniforms. 319, 327, 379.
Thompson John. 341, dismissed. ^{dismissed} 357, 1907
Tenders for Supplies, Coal, Wood Specials. 343, 352, 354, 35-373.
Tram St Denis Ward. 277.
do. Wellington St. car. St Patrick. 379.

Summary of notes 395. HOS.
Turdus Gal. Electric. Camp. N. L. 397. ^{Summary.} HOS.

Uniforms. S. 124. 119. 167.

Vary. 135. 149. 167. 201. 231. 245. 253. 269. 341. 383. 299. 407
Visit to Agueduck. 153.
Vine fire - 209.
Visit Estate Long Point make supply. 217.
Visit works. 277
Vallies Abd. question to Supt. re. Motins sent to S. J. Jaki
295. 301. 307.
Viper Sqr. has connection w. 333. 339.
Vallies Abd. motion to dismiss Thompson. 341.

Walker, Jas 29.
Wages to les pairs labours 29.
Waddell J.N. 75. 215. 221.
Walpe St. wain Kunst. 209.
Wilson. Alu. 221. 227. 319. 325.
Witnesses at investigation. payment of. 276.
Water Inspectors. car fare. 377.
Water Inspectors. apparatus of. 385.

Young Men's Christian Assn. 313.

[The pages of the document are mostly blank with extremely faint, illegible text visible in the lower half of both pages.]

Meeting of the Board February 1899

Present: Alderman Krivella Chairman
 " Jacques
 " Dupré
 " Fleury
 " Laporte

Minutes of the last meeting read and confirmed

Submitted and read an extract from the minutes of a meeting of the Council held on the 30th Jan, authorizing the Water Committee to procure a temporary boiler for the High Level Pumping Station. After much discussion it was:-

Resolved: On motion of Ald. Laporte,

That having taken into consideration the resolution of the Council authorizing the Committee to rent a boiler; considering that the cost of renting a boiler would entail an expenditure of about \$1,000. and that after spending this amount to enable the clearing of the present boiler they would have to do the same work every month at a cost of about \$500. Considering that the placing of a new boiler of 500 horse power as proposed by Mess Babcock & Wilcox for \$5,700. would save the City a large amount by reducing the consumption of coal in allowing the City to burn soft coal which is less expensive than the coal burnt at present.

Considering that Mess Babcock & Wilcox would take immediately the responsibility of supplying for the sum of \$500. a temporary boiler during the construction

Assemblée des 7 Février 1899

Present: Echevin Krivella Président
 " Jacques
 " Dupré
 " Fleury
 " Laporte

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lu et lu un extrait des procès-verbaux d'une assemblée du conseil tenue le 30 Janvier, autorisant le comité à louer une chaudière locomobile pour les stations du haut niveau.

Après discussion il est:-

Proposé par l'échevin Laporte.

Qu'après avoir pris en considération la résolution du conseil autorisant le comité à louer une chaudière locomobile, que le coût de la location de cette chaudière causerait une dépense d'environ un millier de dollars et qu'après avoir dépensé cette somme pour nous permettre de nettoyer les chaudières que nous possédons actuellement, il nous faudrait recommencer le même travail chaque mois ce qui entraînera une nouvelle dépense d'au moins \$500.00 chaque fois.

Considérant que l'installation d'une chaudière de la force de 500 chevaux telle qu'offerte par la compagnie Babcock and Wilcox pour la somme de \$5,700.00 sauverait à la ville un montant considérable en réduisant la consommation du charbon et en nous permettant de brûler un charbon noir qui coûte beaucoup moins cher que celui que

of a new one, considering that for the further sum of \$4700.00 the alterations necessary have been made to the boiler so as to put the city in a position to have a boiler which will answer all future requirements; be it:-

Resolved That the committee recommend the council to place at their disposal the sum of \$46,900. for the installation of the said boiler.

Moved by Mr. Jacques: That in the report of the Finance Committee and the Council not adopting the views contained in Mr. Laporte's motion, by not consenting to the purchase of a new boiler; be it:-

Resolved That Mr. Jamin and Champagne be authorized to seek a boiler and employ the necessary men to run same as authorized by the resolution of the Council passed at a meeting held on the 30th ult. and that they for the authorization of Mr. Robt so as to be assured of the payment of the rent and minor charges.

Mr. Clearhue asked if the coal procuring delivered to L. Cohen on the last June had been charged to the above fund.

Submitted and read a report from the acting Supr. asking for an appropriation of \$1056.00 for purchase new water meters.

Resolved To report to the Council asking for the above sum, to be taken out of the

mais urelans actuellement, Considérant de plus que la Compagnie ci-dessus mentionnée prendrait la responsabilité des maintenant pour une somme additionnelle de \$500.00 de fournir au département la chaudière locomobile nécessaire durant l'installation de cette nouvelle chaudière.

Considérant qu'avec une somme additionnelle de \$700.00 pour changements la batterie lumineuse se trouverait en possession d'une chaudière qui pourra servir avec toute nouvelle installation future.

Résolu que ce comité recommande au conseil de mettre à la disposition du comité le montant de \$46,900.00 pour l'achat et l'installation de la dite chaudière.

Résolu Sur motion de l'échevin Jacques: Au cas où le comité des Finances et le conseil ne partageraient pas les vues contenues dans la motion de l'échevin Laporte et n'autoriseraient pas l'achat d'une chaudière, il est Résolu que M. Jamin et Champagne soient autorisés à louer une chaudière locomobile et les hommes pour la manoeuvre, ainsi qu'autorisé par la résolution du conseil en date du 30 Janvier 1899 et que ces missions se fassent garantir par M. Wm. Robt que les dites dépenses seront payées.

L'échevin Clearhue demande si les paiements de charbon livrés à M. Cohen fils dans le mois de Juin de l'année dernière avait été payés au compte de ces Messieurs.

Reserve fund.

Resolved That a report be made to the Council asking for an appropriation of \$600.00 for the purchase of 12 uniforms for the Water Inspector and constables.

Resolved That the acting Supr. prepare a report showing the amount required for permanent work for the Constables.

Resolved. On motion of Mr. Laparte that a report be made to the Council to the effect that for seven months appointed acting Superintendent for a further term of thirty days, the conditions to be the same as adopted by the Council at meeting held on the 26th of January.

The meeting adjourned.

Resolved.

Resolved That the acting Superintendent make a report to the Council on the 10th inst. asking for an appropriation of \$1056.00 for the purchase of 12 uniforms for the Water Inspector and constables.

Resolved to make report to the Council on the 10th inst. asking for an appropriation of \$1056.00 for the purchase of 12 uniforms for the Water Inspector and constables.

Resolved that a report be made to the Council on the 10th inst. asking for an appropriation of \$1056.00 for the purchase of 12 uniforms for the Water Inspector and constables.

Resolved that the acting Superintendent make a report to the Council on the 10th inst. asking for an appropriation of \$1056.00 for the purchase of 12 uniforms for the Water Inspector and constables.

Resolved. On motion of Mr. Laparte that a report be made to the Council to the effect that for seven months appointed acting Superintendent for a further term of thirty days, the conditions to be the same as adopted by the Council at meeting held on the 26th of January.

The meeting adjourned. T. Kinsella

Meeting of the 9th February 1899

Present Alderman Ansell Chairman
" Jacques
" Clearidge
" Dupre
" Lafleur
" Laporte

The minutes were read and confirmed.

Moved by Ald. Jacques; That the increase of salary for Mr. David and Potom according to the scale of salaries for the current year and which was left out of the appropriation through error; be taken out of the appropriation for Streets. The motion was carried.

Moved by Ald. Lafleur; That a report be made to the Council recommending that Mr. H. Pittau be placed on the scale of salaries from 1200.00 to 1500.00 and that Mr. C. Moutte be placed on the scale from 900. to 1200.00. The above to take effect with effect of January 1900 - Alderman Jacques moved in amendment; That a special meeting be called to consider all the salaries of employees who are entitled to be considered. The amendment was carried.

Resolved for the installation of a boiler for the High Level Pumping Station being taken up; Before opening the tenders Ald. Clearidge called the committee notice to the fact that the specification called for a sectional boiler, which

Continued

Assemblée du 9 Février 1899

Présents Echevin Ansell Président
" Jacques
" Clearidge
" Dupre
" Lafleur
" Laporte

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé par l'échevin Jacques que l'augmentation de salaire des 2 900.00 David et Potom l'après l'échelle des salaires pour l'année en cours, et qui a été omise des crédits par erreur, soit prise si même les crédits pour boutique. La motion est adoptée.

Proposé par l'échevin Lafleur qui en rapportait fait un conseil recommandant que Mr. Pittau soit placé sur l'échelle des salaires de 1200. à 1500. et que Mr. Moutte soit placé sur l'échelle de 900. à 1200. à partir du 1^{er} janvier 1900.

L'échevin Jacques propose en amendement, qu'une assemblée spéciale soit appelée pour considérer tous les salaires des employés qui ont droit à être classifiés.

L'amendement est adopté unanimement.

Des soumissions pour l'installation d'une chaudière à la Station du Haut Niveau est prise en considération. Avant d'ouvrir les soumissions l'échevin Clearidge attire l'attention

departed return James James Henderson
Mess. Geo. Barnst. and representatives from
John W. Dargall; Babcock & Wilcox, and
M. R. Wein appeared before the committee
in connection with their tender,
after which tenders were opened from
the following firms:

John W. Dargall	45,975.00
Geo. Barnst.	5,680.00
Babcock & Wilcox	6,410.00

After discussing the matter Ald Laporte
threw: That the contract be awarded
to John W. Dargall for the sum of \$45,975.
The motion was carried.

Submitted a list of stationery re-
quired by the department.

Resolved to cause them and refer same to the
Finance Committee.

Resolved to refund Mess. Babcock & Wilcox their
deposit made in connection with
their tender for boiler.

The meeting adjourned until Monday at
2 o'clock

du comité sur le fait que le parti
proposé demandait une charbonnière à
section de qui empêcher certains maîtres
de succéder.

M. M. Geo. Barnst. et les représentants
de John W. Dargall; Babcock & Wilcox
et M. R. Wein se présentèrent devant
le comité au sujet de leurs soumis-
sions, spécifications etc.

Après avoir entendu ces Messieurs
des soumissionnaires reçues des personnes
suivantes sont arrivées.

John W. Dargall	45,975.00
Geo. Barnst.	5,680.00
Babcock & Wilcox	6,410.00

Après discussion il est proposé par
l'échevin Laporte; Que le contrat soit
accordé à John W. Dargall pour la
somme de \$45,975.

La motion est adoptée.

Approuvé et lui une liste de papeterie
requise par le département.

Résolu de l'approuver et de la référer au conseil
des Finances.

Résolu de remettre à M. M. Babcock & Wilcox
leur dépôt de \$1000.00 fait avec leur
soumission pour la charbonnière.

La séance est adjournée à Vendredi le
10 courant à 9 h. m.

H. Laporte Pré

Adjourned meeting of the 10 Feb 1899

Present Alderman Krissella, Chairman
" Gagnon.
" Dupie.
" Laporte.
" Clearihue.

Resolved That in future the men and horses employed in connection with the patrol service be charged to Distribution pipes instead of Shop.

Submitted and read a report from the acting Supt. showing the causes in his opinion of the bursting of main pipes since 1897.

Resolved To refer the report to the Council

Submitted and read a report from the acting Supt. showing the amount necessary for pipe work during the current year

Resolved To refer the report back to the acting Supt. with instructions to correct the report and make separate headings.

The meeting adjourned

Indub.

Reunion adjournée le 10 février 1899

Présents: M. Krissella, Président.
" Gagnon.
" Dupie.
" Laporte.
" Clearihue.

Décidé Qu'en l'avenir les dépenses pour les hommes et chevaux employés au service de la patrouille soient portées au compte des réparations des tuyaux de distribution, au lieu des boutiques.

Lu et approuvé le rapport du Surintendant intermédiaire indiquant les causes qui à son avis ont produit depuis 1897 les fuites d'eau sur les tuyaux conduits.

Décidé De renvoyer ce rapport au conseil

Lu et approuvé le rapport du Surintendant intermédiaire indiquant le montant qui sera requis pour travaux permanents durant l'année courante.

Décidé De renvoyer ce rapport au Surintendant intermédiaire avec instruction de faire des rapports séparés pour les différents sujets.

La séance sejourne.

H. Laporte Sec.

Meeting of the 21st February 1899

Present Alderman Laporte Chairman
 " Dupré.
 " Gagnon.
 " Parroveau.
 " Jacques.
 " Cleaverhuc.
 " Krissella.

The minutes were read and confirmed.

Submitted a statement showing the outstanding accounts for 1898 also the amount available for the payment of same.

After discussing the matter it was:-
 Resolved To pay the following accounts.

Montreal Pipe Foundry Co ^{rs}	490.82
N. Beaudry & fils	1.50
Morton Phillips Co ^{rs}	2.10
Lachme Rapids Hydraulic & Land Co ^{rs}	205.41
Canadian Rubber Co ^{rs}	106.45
John Scaulan	1.50
E. Galameau	.60
L. J. A. Surveys	.35

Accounts from the Sicily Asphaltum Paring Co^{rs} amounting to \$11766.58 were taken into consideration and after hearing Mr Cochrane in reference to the accounts it was:-

Resolved To pay one of the items of the 3rd Oct 1898 amounting to \$3,704.54 for repairs to paving on St James St. near Chabouilly Sq. also for St James St. West of Queens Hotel to St Pelit St. provided the account is duly certified. Mr Laposte & Jeanne Laposte

Assemblée du 21 Février 1899

Présents Echemin Laporte Président.
 " Dupré.
 " Gagnon.
 " Parroveau.
 " Jacques.
 " Cleaverhuc.
 " Krissella.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Surmis un état montrant les comptes non payés de l'année 1898, ainsi qu'indiquant la somme à la disposition de l'unité pour solder ces comptes, après discussion il est:-

Résolu De payer les comptes suivants.

Montreal Pipe Foundry Co ^{rs}	490.82
N. Beaudry & fils	1.50
Morton Phillips Co ^{rs}	2.10
Lachme Rapids Hydraulic & Land Co ^{rs}	205.41
Canadian Rubber Co ^{rs}	106.45
John Scaulan	1.50
E. Galameau	.60
L. J. A. Surveys	.35

Les comptes de la "Sicily Asphaltum Paring Co^{rs}" au montant de \$11,766.58 sont pris en considération et après avoir entendu les explications de M Cochrane relativement à ces comptes il est:-

Résolu De payer un des items en date du 3 Oct. 1898 au montant de \$3,704.54 pour réparations au pavé sur la rue St Jacques près du Carré Chabouilly ainsi que la rue St Jacques depuis

the remaining accounts to be referred to the Chairman and acting Supt. to be looked into and reported upon at next meeting.

Submitted a letter from Mr. Gill University, addressed to His Worship the Mayor and which was referred by the Council to the Water Committee, in re. the changing of Steam power for electricity in the High Level Pumping Station.

Mr. Darrin the acting Supt. having informed the committee that Mr. Champagne and himself had an interview with Professors Owens and Herd. of McGill University in connection with the above project and they intimated their willingness to thoroughly go into the question of electricity as a power for the High Level Pumping Station provided they would be remunerated for their services.

After discussing the matter it was Resolved to inform Mr. Gill University that the matter has been referred to the acting Supt. to prepare a report in connection with the matter.

Resolved to pay Mr. John W. Dargall \$2956.00 for an angle pipe and the repairing of No. 3 Turbine wheel at the Low Level Pumping Station, as the work was completed and the turbine tested to the satisfaction of the acting Superintendent.

Submitted

The acting Supt. asked permission to remove some of the coal dust and screenings from the High Level Pumping Station

L'Hotel Queen jusqu'à la rue St. Felix, par où que ces items soient certifiés par Mr. Lafond et Rafaci; Les balances des comptes et reçues au Conseil et au Surintendant provisoires pour qu'ils les examinent et fassent rapport au conseil.

Submitted a letter from the University Mr. Gill addressed to His Worship the Mayor and which has been referred to the committee of the Aqueduct. Le remplacement du pouvoir à vapeur par un pouvoir électrique à la Station des Hauts niveaux.

Mr. Darrin le Surintendant provisoire informé le conseil que Mr. Champagne et lui-même ont eu une entrevue avec les Professeurs Owens et Herd. de l'Université Mr. Gill relativement au sujet ci-dessus mentionné, et que ces Messieurs leur ont déclaré qu'ils sont prêts à étudier la question et à soumettre des plans par où qu'ils soient indemnisés pour leur travail. Comme il n'y a pas de crédit disponible pour ce chose il est:-

Resolved to inform the University Mr. Gill que la question est référée au Surint. provisoire pour qu'il prépare un rapport.

Resolved to pay to John W. Dargall \$2956.00 pour un tuyau angulaire et pour réparation à la Turbine No. 3 à la Station des Pompes de bas niveau vu que les réparations sont terminées et que la turbine a subi l'essai.

and then informed the Committee that Mr. Champagne stated that a portion of the coal dust and screenings could be used with the new boiler. The matter was laid on the table.

The Acting Supt. was authorized to sell the rubber scrap at the central shop.

The Acting Supt. reported that Mr. Champagne had engaged an inspector named Dawson to supervise the construction of the new boiler at Mr. McDaniel's works.

Resolved that the amount to be entered on the pay list until such time as the boiler is completed.

Resolved to refund Messrs. J. Lefebvre & Co. the deposit of \$50.00 made in connection with their coal contract, they having completed the delivery of the coal.

Resolved to enclose in a list of Stationery required by the Department and to refer same to the Finance Committee. Vouchers were signed and the meeting adjourned.

à la satisfaction du Surintendant municipal.

Le Surintendant vit. demande la permission d'enlever la poussière du charbon à la station du Haut Niveau, et il informe le comité que M. Champagne lui a assuré qu'une partie de cette poussière pourra servir pour la nouvelle chaudière. La question est laissée en suspens.

Le Surint. vit. est autorisé à rendre le vieux caoutchouc à la boutique Centrale.

Le Surint. vit. fait rapport que M. Champagne a engagé un inspecteur du nom de Dawson pour surveiller la construction de la nouvelle chaudière chez John McDaniel.

Résolu que le nom de cet inspecteur soit mis sur la liste de paye à raison de \$7.50 par jour jusqu'à ce que la chaudière soit complétée.

Résolu de remettre à J. Lefebvre & Co. leur dépôt de \$50.00 fait avec leur caution pour charbon.

Résolu d'approuver une liste de papeterie requise par le département et de le référer au Comité des Finances.

Les mandats sont signés et le comité s'ajourne.

H. Lafort

Meeting of the 28th February 1899

Present. Alderman Laporte Chairman.
 " Cleauhue.
 " Jacques.
 " Dupé.
 " Krivella.
 " Pervoreau.
 " Cojron.

The minutes were read and confirmed.

The Chairman reported that as requested by the committee he had in company with Mr Jamis, Cochrane, and the employes of the Road department examined the unpaid accounts of the Sicily asphaltum paving Co^{ty} for 1898, and filed the amount due the Company at \$5,361.63, and for which the department have no money to settle same.

After discussing the matter it was:-
 Resolved. On motion of Ald. Pervoreau, that the report be adopted and referred to His Worship the Mayor, so that he may take the necessary means to obtain funds for the settlement of the above accounts.

Submitted and read a statement showing that a further sum of \$30,176 will be required for the proper administration of the water works department during the current year.

After discussing same it was:-
 Resolved. On motion of Alderman Pervoreau, that a report be made to the Council asking for the above sum of \$30,176, but if money is voted for the repairs

Assemblée du 28 Février 1899

Present. Echevin Laporte Président.
 " Cleauhue.
 " Jacques.
 " Dupé.
 " Krivella.
 " Pervoreau.
 " Cojron.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président fait rapport au conseil qu'il avait avec Mr Jamis, Cochrane et les employés du département des chemins examinés les comptes non payés de la Compagnie "Sicily asphaltum," pour l'année 1898 et qu'il avait établi le montant dû à la Compagnie à \$5,361.63 pour lequel le département n'a aucun crédit à sa disposition.

Après discussion il est:-
 Résolu Sur motion de l'échevin Pervoreau:- que le rapport soit adopté et renvoyé à son honneur le maire pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour obtenir les fonds pour solder ces comptes.

Présenté et lu un état montrant qu'une somme additionnelle de \$30,176.00 sera nécessaire pour la bonne administration du département durant l'année courante.

Après discussion il est:-
 Résolu Sur motion de l'échevin Pervoreau qu'un rapport soit fait au conseil pour demander la somme ci-dessus, mais si il y a des crédits votés pour les réparations

to the Reservoir (a saving of some \$5,000.⁰⁰ of the above sum may be expected.
Alderman Clearburn dissenting.

The acting Supt. presented a report showing that there will be required the sum of \$ 235,880.11 for permanent work during the current year.

After discussing the report, it was:-

Resolved To report to the Council asking for the above sum.

The question of horses for the Patrol and Hydrant thawing service being taken up the Chairman read a letter from Mr Fallou accepting \$450.00 for his equipment and for the above service.

After discussing the question it was:-

Resolved That Mr Fallou's offer of the 28th inst. in connection of which he states he is willing to hand over to the Department the horses and material used in connection with the Patrol and hydrant thawing service for the sum of \$450.00 be accepted, and that the Department take immediate possession

of the said horses and material, and that any claim which a settlement be drawn up by the City they may have attorney to the above effect.

against Mr Fallou for surplus sum paid heretofore for the said horses & material.

The meeting adjourned.

F.D.

Subscribed -

au Reservoir une épargne de au moins \$5000.⁰⁰ sur la somme ci-haut, sera réalisé sur le montant demandé pour du charbon.

L'échevin Clearburn dissident.

Le surintendant mitimais fait rapport qu'il faudra une somme de \$235,880.00 pour travaux permanents durant l'année courante.

Après discussion il est:-

Résolu Qu'un rapport soit fait au conseil pour demander le montant ci-haut.

La question des chevaux pour le service de la patrouille et le défillement des bornes-jointives est prise en considération. Le président fait la lecture d'une lettre de Mr Fallou dans laquelle se trouve accepté \$450.00 dollars pour ses chevaux et son matériel.

Après discussion il est

Résolu Sur motion de l'échevin Eugène: - que la proposition de Mr Fallou contenue dans sa lettre de ce jour offrant de remettre à la ville tous le matériel et les chevaux qui servent à la Patrouille et au défillement des bornes jointives soit accepté, et que la ville prenne possession immédiate des dits chevaux et du dit matériel. La ville se dispensant de tous ses droits qui elle pourrait avoir contre Mr Fallou relativement au surplus de loyer payé pour ces chevaux et le matériel. Et qu'un arrangement soit préparé par l'avocat de la ville à cet effet.

J. Laforte Président

Le conseil s'ajourne.

Meeting of the 7th March 1899.

Present Alderman Jacques.
" " Coenon.
" " Dupre.

No Quorum.

Meeting of the 14th March 1899

Present Alderman Laporte President.
" " Dupre.
" " Jacques.
" " Puroveau.
" " Coenon.
" " Bleuchet.

The minutes were read and confirmed.

Resolved To caucus in a list of stationery required by the department and to refer same to the Finance Committee.

Submitted and read a report from the acting Supt. stating that an account of various difficulties met with in altering the building at the High Level Pumping Station for the reception of the new boiler, the appropriation has been exhausted, and that he had been authorized by the Mayor and Chairman of the Finance Committee to go on with the work, he now asked for an additional appropriation of \$500.00 for the above purpose.

Resolved To report to the Council asking for an additional appropriation of \$500.00 for altering the building in connection with

Included.

Assemblée du 14 Mars 1899

Présents Echevin Laporte, Président
" " Dupré.
" " Jacques.
" " Puroveau.
" " Coenon.
" " Bleuchet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Résolu d'approuver une liste de papeterie requise par le département, et de la renvoyer au Comité des Finances.

Présenté et lu un rapport du Supt. intérimaire dans lequel il dit qu'à cause des difficultés impérialisées qu'il a rencontrées en faisant les changements aux chaudières à la Station du Haut Niveau pour la réception de la nouvelle chaudière, le crédit pour cet objet était épuisé et qu'il avait été autorisé par son Honneur le Maire et M. le Président du Comité des Finances à procéder aux travaux en attendant qu'un crédit additionnel soit voté, et il demande un crédit de \$500.00 pour cette fin.

Résolu de faire rapport au conseil pour demander un crédit additionnel de \$500.00 pour faire des changements aux chaudières pour la réception de la nouvelle chaudière.

Résolu d'accuser à 176 personnes des délits commis etc. de leur part de l'an 1898.

the new boiler.

Received 20 found delay, commissions & of funds
paid to 126 persons as recommended
by the Chief Medical Health Officer.

Received 20 report to the Council asking
that Mr. Darnis be allowed to con-
tinue as acting Superintendent
until the 4th of May next.

Vouchers were signed and the meeting
adjourned.

Indubia

Le recommandation du Surintendant
et Hygiene.

Resolu: De faire rapport au conseil pour
demander que Mr. Darnis continue
d'agir comme Surintendant until
le 4 de mai prochain.

Les mandats sont signés et le comité
s'ajourne.

J. H. LaPorte Prés

Meeting of the 28th March 1879

Present: Alderman Laparte Chairman.
" Jacques.
" Penroseau.
" Gagnon.
" Beaubien.
" Rivisella.

The minutes were read and confirmed.

Private tenders were received from the following firms for the supplying of 2 tons of 1/2" lead pipe.

Mr J. Robertson Co. 7th Mon 17/2 + 3/4 - 30 Jan 1879
Mr Robertson Co. #5.60 net 30 Jan -
Municipal Rolling Mills. 5.60/5 per 100 lbs.

Resolved On motion of Ald Jacques that the contract be awarded to the J. Robertson Co.

The acting Supt. reported that "1" Wheel at the Lake Street Pumping Station requires to be recoped, and he submitted a letter from John McDanjall offering to do the work for the sum of \$250.00

Resolved To accept Mr John McDanjall's offer.

Resolved To grant delay, remission etc. of water rates to 184 persons as recommended by the chief medical health officer.

Submitted and read a letter from Mess. J. O. Labrecque Co. stating that they are unable to complete their delivery of Welsh coal as per this contract and asking to be allowed to supply Province coal at \$5.50 per ton in the place

Indes.

Assemblée du 28 Mars 1879.

Présents: Echevin Laparte Président.
" Jacques.
" Penroseau.
" Gagnon.
" Beaubien.
" Rivisella.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Des soumissions privées sont reçues des personnes suivantes pour la fourniture de 2 tonnes de tuyau de plomb d'un 1/2 pouce.

M. J. Robertson Co. 7th Mon 17/2 + 3/4 - 30 Jan.
M. Robertson Co. #5.60 net 30 Jan.
Municipal Rolling Mills 5.60/5 par 100 lbs.

Résolu Sur motion de l'échevin Jacques que le contrat soit accordé à J. Robertson Co.

Le surintendant ontarien fait rapport que les alloues de la section #1 à la station des pauvres du bas niveau ont besoin d'être renouvelés, et il soumet une lettre de John McDanjall offrant de faire l'avance pour la somme de \$250.00

Résolu d'accepter l'offre de M. McDanjall.

Résolu d'accorder à 184 personnes des délais, remises etc. de leur taxes de l'eau suivant les recommandations du Service d'Hygiène.

Présentée et lue une lettre de J. O. Labrecque Co. informant le comité qu'ils ne sont pas capables de compléter la livraison de charbon Welsh qu'ils se sont engagés à

Resolved to grant their request.

Recd a letter from Mr Jos Walker suggesting certain changes in the water works Company system.

Resolved to refer it to the acting Supt.

The Chairman informed the committee that in company with Mr Darrin he had visited the shops and looked into their working, that he had suspended all the cabs who he found did not own the horses they were driving.

That he stopped the practice of sending a labourer with the cabs when going to remove earth on the streets, the cabs will now have to do their own work.

Resolved that the Supt see that in future all the cabs employed are able bodied men. Also all new cabs that are hired must own and drive their own horses and have families to support.

That in future all new labourers that are hired be paid at the rate of \$1.75 per day.

Also that all overtime made by the men, no matter at what time or season be paid at the rate of time and one half.

Minutes were signed and the meeting adjourned.

Indeped

à livrer et demande permission de livrer du charbon dur à 5.50 la tonne à la place du charbon Willet.

Résolu d'accéder à leurs demandes.

Sur une lettre de M. Jos Walker suggérant certains changements dans le système de pompes de Caquedoc.

Résolu de référer la lettre au Surintendant Int.

Le Président informa le comité qu'il avait eu compagnie de M. Darrin visité les différents ateliers pour se mettre au courant de la manière dont ils étaient conduits. Qu'il a suspendu tous les charretiers qui n'étaient pas propriétaires des chevaux qu'ils conduisaient. Qu'il a fait discontinuer la coutume d'envoyer un homme pour accompagner les charretiers qui on envoie enlever la terre dans les rues; à l'avenir les charretiers seront obligés de faire ce travail eux-mêmes.

Après plusieurs suggestions faites par le Président, il est:-

Résolu que le Surintendant à l'avenir soit obligé de faire tenir les charretiers complaignes soient des hommes mariés, aussi que tous nouveaux charretiers qui seront employés soient propriétaires de leur chevaux et aient une famille à soutenir. Qu'à l'avenir tout nouveau journalier qui sera employé soit payé à raison de \$1.75 par jour. Aussi qu'à l'avenir tout ouvrage fait en dehors des heures régulières par les hommes en hiver soit payé au salaire de 50% de plus. Le comité s'ajourne.

J. Laforté Sec

Meeting of the 11th April 1899

Present Alderman. Laporte Chairman.
 " Jacques.
 " Perreveau.
 " Capuron.
 " Clearihue.
 " Dupré.
 " Krivisella.

Minutes were read and confirmed.

Minutes were signed.

Mr. Perreveau brought up the question of purchasing the horse feed for the dept. after discussing same it was:-

Resolved to leave the matter in the hands of the acting Supt. until further orders.

The acting Supt. informed the committee that he had at the request of the Chairman and some members of the committee loaned a hand pump to the sisters of Providence.

The Chairman stated that he had with the consent of the majority of the committee loaned one of the department's Steamers to Mrs. Murphy of her Majesty's Theatre.

Ald. Jacques suggested that the motion passed in reference to the loaning of the above might be amended to read and pass as the above.

Ald. Capuron stated that he would move an amendment at the next meeting.

The different forms of tenders for supplies were put over and left in the hands of the Chairman and acting Supt.

Indist

Assemblée du 11 Avril 1899.

Présents Echevins Laporte Président.
 " Jacques.
 " Perreveau.
 " Capuron.
 " Clearihue.
 " Dupré.
 " Krivisella.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les résolutions sont signées.

L'Echevin Perreveau souleva la question de la location pour les chevaux du département; après discussion il est résolu de laisser la chose à la discrétion du Surintendant jusqu'à nouvel ordre.

Le Surint. mit en informe le comité qu'il avait à la demande du Président et de certains membres du comité prêtés aux Soeurs de la Providence une pompe à bras.

Le Président informa le comité qu'il avait, avec le consentement de la majorité du comité prêtés à Madame Murphy propriétaire du Theatre de sa Majesté une machine pour élever les bannes fontaines.

L'Echevin Jacques suggéra que la motion adoptée concernant le prêt des outils etc. sans une résolution du comité pourrait être amendée pour enlever des cas négatifs comme celui-ci.

Mrs. Mercier & Ald. Bayard of the Municipality of Delormie appeared before the Committee in connection with the Municipalities water supply and amount due for same.

After obtaining certain information in reference to the said Committee's report on the same they retired stating that their Council must have the question submitted delay -

Read a letter from J. P. Nugent demanding for inspection uniforms.

Resolved To lay it on the table.

Read a letter from Dr. Ledue asking to have water pipes put in at #750 Mount Royal Ave.

Resolved That as the City have no main in that part of the Street, the City Attorney be asked if some arrangement could not be entered into with the Montreal Water Power Co. to supply Mr. Ledue's property with water as their main pass close by the property.

Resolved To grant delays permission of water to be taken to persons as recommended by the chief medical health.

Read a letter from Mr. John McDougall asking for delay to complete the works at the High Level Pumping Station, as they were only able to start work on the 27th of February on account of leaks from the Reservoir running through the boiler house.

Resolved To grant their request.

Submitted and read a claim from Mr. J. Dupin keeper of a skating rink at the

Enclosed

M. Duchemin Gagnon dit qu'il proposera un amendement à la motion à la prochaine séance.

Des blans de commissions pour fournitures sont lus et discutés et il est décidé de laisser la chose à la discrétion du Président et des surintendants Int.

M. Mercier, maire et M. Bayard icher du conseil de la Municipalité de Delormie se présentent devant le Comité au sujet de l'approvisionnement d'eau de cette Municipalité, et du montant qu'elle doit à la ville. Après avoir été mis au courant du rapport du sous-comité fait sur ce sujet, ils se sont retirés après avoir informé le Comité que leur conseil en considérerait la chose sans retard.

Lue une lettre de M. J. P. Nugent demandant de commissions pour des uniformes.

Résolu de la déposer sur le bureau.

Lue une lettre de Dr. Ledue demandant qu'on passe un tuyau au #750 Ave. Mont. Royal.

Résolu Comme la ville n'a pas de tuyau dans cette partie de la rue, que le conseil de la cité soit prié de dire si quelque arrangement ne pourrait pas être fait avec la Montreal Water Power Co. pour que cette compagnie abonne la propriété de Mr. Ledue, ou que son tuyau passe sur des propriétés

canon of Ontario & St Lawrence Street. Pas 1130.00
 damages through the department not supplied
 any more with water immediately he applied
 for it.

Resolved to refer the claim to the City Attorney.

Resolved to cause a list of stationery re-
 quired by the department and to refer
 same to the Ordnance Committee.

The meeting adjourned.

20th

Résolu d'accorder à 24 personnes des
 délais, remise etc. de leurs taxes
 de l'eau suivant la recommandation
 du Surintendant d'Hygiène.

Lue une lettre de M. John Mc Dougall
 demandant des délais pour compléter
 la chaudière à la Station du Haut
 Niveau, vu qu'il n'a pu commen-
 cer les travaux que le 27 Janvier, à
 cause d'une fuite d'eau dans le Res-
 ervoir.

Résolu d'accéder à sa demande.

Lue une réclamation de
 M. D. Pelin propriétaire d'un po-
 tivoir au coin des rues Ontario et
 St Laurent pour \$130.00 de dommages
 résultant du fait qu'on ne lui a pas
 fourni l'eau le jour même qu'il
 a fait sa demande.

Résolu de régler la chose à l'avocat de la cité

Résolu d'approuver une liste de propriétés
 requises par le département et de
 la renvoyer au Comité des Ornières.

Le Comité s'ajourne.

H. Laporte Sec

Meeting of the 18th April 1899

Present Alderman Laparte Chairman.
 " Puroreau
 " Gagnon.
 " Cleaibue.
 " Jacques.

The minutes were read & confirmed.

Resolved On motion of Ald. Gagnon that the following amendment be added to the resolution passed on the 12th of July 1898 in re. loaning of tools - That in cases of injury or to prevent accidents or damages, that the Supt. and the Chairman and in the latter's absence, two members of the committee may lend tools as apparatus belonging to the department, the Supt. to report at the first meeting the nature of the articles lent and the expenses incurred if any.

The acting Supt. reported that in reference to the supplying of Dr. Ledure's house with water from the Montreal Water Power Co. the City attorney informed him that this could be done provided the proper deeds were drawn up.

Resolved That the actg Supt. inform Dr. Ledure by what means he may obtain his water supply from the Montreal Water Power Co.

The actg Supt. is authorized to have the different forms of tenders printed.

Resolved That Ald. Gagnon and the actg. Supt. see and provide a standard sample
 Indged.

Assemblée du 18 Avril 1899

Présents Echevin Laparte Président.
 " Puroreau.
 " Gagnon.
 " Cleaibue.
 " Jacques.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Résolu Sur motion de l'échevin Gagnon:-
 Que l'amendement suivant soit ajouté à la résolution passée le 12 juillet 1898; - Que dans les cas d'urgence pour empêcher au citoyens de cette ville, le Surintendant avec le Président ou en son absence deux membres du comité de l'eau pourront prêter des outils ou instruments du département de l'aqueduc, mais le Surintendant devra en faire un rapport à l'assemblée du comité la plus prochaine, spécifiant la nature des articles prêtés et aussi les dépenses encourues s'il y en a.

Le Surintendant Int. informe le comité que l'avocat de la cité lui a assuré que la propriété du Dr. Ledure pourra être approvisionnée d'eau par la Montreal Water Power Co. pourvu que les actes nécessaires soient passés entre le Dr. Ledure, la dite Compagnie et la cité.

Résolu Que le Surint. Int. informe le Dr. Ledure par quel moyen il peut obtenir l'eau de la Montreal Water Power Co.

for the inspectors uniform.

Resolved That the advertisements for tenders appear on the 26th of April and the 4th of May, the tenders to be called for the 16th of May at 12 o'clock noon and to be opened at 2 o'clock p.m.

Resolved at the request of M^r. Laroche to remove the hydrant from in front of Mr. A. Peller's store, cor. of Cornet & La Fayette Streets, and charge each of same to distribution pipes.

Submitted a petition from the residents of Joliette Street complaining that their water is very dirty on account of the dead end in the above street.

Resolved. That a sluice cock be placed at the end of the main pipe.

Submitted petitions from proprietors in St. Hubert lane between Duluth and Rachel Street, also Prince George Street asking that main pipes be laid in said lane either to supply dwellings with water, also read an application from Mr. Gauthier for a service pipe in Joliette St. all of which his private property.

The City attorney being called in gave a verbal opinion, that the Dept. could lay the above mains provided all the properties opposite whose property the mains will be laid, sign a petition for same and relieving the City of all responsibility in connection with same.

Resolved 20 lay the mains provided the opinion of the City attorney is complied with.

Le Sec^r Int. est autorisé à faire imprimer les différents journaux de sa commission.

Résolu. Que le Sec^r Int. soit autorisé à faire imprimer les différents journaux de sa commission par les uniformes des inspecteurs.

Résolu. Que les annonces pour les sauniers doivent être publiées le 26 Avril et le 4 Mai, les sauniers seront reçus le 16 Mai à midi et arrivés à 2 hrs. p.m.

Résolu. Sur la demande de l'Échevin Laroche d'enlever la borne-fontaine vis-à-vis le magasin de P. Poirer vis-à-vis de la rue Cornet et La Fayette, et payer les dépenses de ce chef au crédit pour les réparations aux tuyaux de distribution.

Sauvée une petition des residents de la rue Joliette se plaignant que leur est très sale à cause du ~~bord~~ dans la dite rue.

Résolu. Qu'un robinet de vidange soit placé au bord du maine susdit.

Sauvées des petitions des propriétaires de la rue St. Hubert entre la rue Duluth et Rachel, aussi de la rue Prince George demandant que des maines tuyaux soient posés pour approvisionner des logements. Avec les applications de M. Gauthier pour un service dans la rue Joliette. Causes traitées en vertu de ses propriétés.

Resolved to report to the Council regarding the sum of \$20,000.00 to purchase steam coal to be used during the first six months of the year 1900.

Submitted and accepted by the merchants Delphane Co. \$14,300.00 being the sum of poles used in connection with the department. On the Delphane Co.

Resolved that the acting Supt. obtain the City Attorney's opinion on the matter and report to the Committee.

The Municipal College made complaint of water hammer in their pipes.

Resolved to refer the matter to the City Supt. to prepare a report on the cost of remedying the difficulty.

The acting Supt. reported that Messrs John W. Duggan were making very slow progress with the reorganizing of No. 1 Embankment.

Resolved to notify them that the work must be completed with as little delay as possible.

Vouchers were signed and the meeting adjourned.

Incidents

Le sieur l'ingénieur de la ville et celui-ci donne son opinion au sujet de l'opinion que le département peut payer les tuyaux et les branchements d'eau que les propriétaires des terrains sur lesquels ces tuyaux doivent passer, signent une requête déchargeant la ville de toute responsabilité.

Le sieur l'ingénieur de la ville et celui-ci donne son opinion au sujet de l'opinion que le département peut payer les tuyaux et les branchements d'eau que les propriétaires des terrains sur lesquels ces tuyaux doivent passer, signent une requête déchargeant la ville de toute responsabilité.

Résolu de payer les dits tuyaux par ce que l'opinion de l'avocat de la ville suit.

Résolu de faire rapport au conseil par le sieur l'ingénieur un crédit de \$20,000.00 pour acheter du charbon à vapeur par voie anticipée devant le premier six mois de l'année 1900.

Le sieur l'ingénieur a fait un compte de la campagne de Delphane des marchands par \$14,300.00 par la pose des poteaux sur lesquels les fils des Delphane privés du dept. sont attachés.

Résolu que le sieur l'ingénieur soit obtenu l'opinion de l'avocat de la ville sur ledit compte et fasse rapport au conseil.

Le sieur l'ingénieur informe le conseil que le collège de Montrose se plaint des camps de bœufs sur leurs tuyaux.

Résolu de referer la chose au sieur l'ingénieur par lequel un rapport indiquant combien il en coûterait pour mettre fin à cela.

Le Comte de St. Pierre rapporte au comité
que M. John M. Dawson a fait un rapport par
lequel il propose de séparer les aborigènes
de la Province de l'Arctique des autres
tribus.

Il est de la volonté que les travaux soient
été exécutés le plus tôt possible.

Les travaux sont signés et le comité
s'ajourne.

H. Laforte Président

Meeting of the 25th April 1849.

Present Alderman. Laporte Chairman.
 " " " " " " " "
 " " " " " " " "
 " " " " " " " "
 " " " " " " " "
 " " " " " " " "
 " " " " " " " "

The minutes were read and confirmed.

The acting Supt reported that with the chairmans permission he had lent Mr. Adams of St. Lawrence St a wheel. Also with permission of the majority of the committee he had lent 3 hand pumps to Mr. J. B. Moutil.

Resolved On report of the actg Supt. that the hydrant car. of Logantaine Panet Street. be removed and the cast of same to be charged to hydrants - and that a new hydrant be placed on the opposite corner and charged to Pipe laying.

The acting Supt. reported that the cost of placing an air vessel and blow off cock and pipes at the Montreuil calley would be about \$100.00.

Resolved On motion of old Penoreau to have the work done.

The Chairman reported that the new boiler at the High Level Pumping Station was about completed and most likely steam would be on to-morrow.

Indes

Assemblée du 25 Avril 1849

Present Echevin Laporte President.
 " " " " " " " "
 " " " " " " " "
 " " " " " " " "
 " " " " " " " "
 " " " " " " " "
 " " " " " " " "

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Surint. Int. informe le conseil qu'avec la permission des Présidents il avait prêté un rouleur à M. Arbois rue St-Laurent. Aussi avec permission de la majorité du conseil il avait prêté 3 pompes à bras à M. J. B. Moutil.

Résolu Sur rapport du Surint. Int. d'entreprendre la borne fontaine au coin de la rue Panet - Logantaine et de payer les dépenses de ce chef au crédit pour bornes fontaines il est aussi Résolu de payer une borne fontaine neuve de l'autre côté de la rue et de payer les dépenses à l'item passage de tuyaux.

Le Surint. Int. fait rapport que le coût probable de la pose d'une chambre à air et d'un robinet d'échappement sur les tuyaux du Calley de Montreuil serait de \$100.00.

Résolu Sur motion de l'échevin Penoreau de faire faire les travaux.

Le Président fait rapport que la nouvelle chaudière à la station de

The acting Supt. was instructed to prepare specification for the rebuilding of the division wall of the McTavish Reservoir also to show the manner in which the rock is to be done.

Read a report from the market committee asking that the grant at the foot of Jac. Cartier Sq. be removed. Resolved to refer the question to a sub-committee composed of M^r. Jacques, Lefevre and the actg Supt. to choose a place to put the grant and report to the committee.

Read a letter from the Standard Light & Power Co. asking permission to erect poles on the north side of the aqueduct.

Resolved to refer the matter to the actg Supt. for a report.

The chairman informed the committee that the Montreal Cold Storage Co. complained of being overcharged for rates taken by meter.

After discussing the matter it was resolved that Mr. Veau prepare a full report on the matter for next meeting.

Resolved to grant delays, remissions & etc. of water rates to ten (10) persons as recommended by the chief medical health officer.

The actg Supt. reported that the masonry was eating away the bank of the aqueduct behind one of the abutments of the gate.

Indesin

Nous n'avons pas complété et quelle fonctionnera leur probablement demain.

Le Comité Int. est autorisé à préparer des devis pour la reconstruction des murs de division du Reservoir M^r. Tardif, ces devis devant expliquer la manière dont ces travaux devront être faits.

Le Comité Int. a rapporté des cauxités des marchés demandant que l'abrevoir au pied de la Place Jac. Cartier soit enlevé.

Résolu de referer la chose à un sous-comité composé de M^r. Jacques, Lefevre et du Comité Int. pour choisir un endroit convenable pour placer cette abrevoir.

Une lettre de la Compagnie Standard Light & Power Co. demandant permission de placer ses poteaux sur le bord du canal de l'aqueduc côté nord.

Résolu de referer la chose au Comité Int. pour rapport.

Le Président informe le comité que la Compagnie Montreal Cold Storage se plaint qu'on la surcharge pour l'eau fournie par compte.

Après discussion il est résolu que M^r. Veau prépare un rapport détaillé relativement à cette question.

Résolu de accorder à 10 personnes des délais.

at the Rock cut, and that he had put men to work immediately to make temporary repairs and he thought would take nearly all the money appropriated for repairs to gates on the aqueduct.

The Chairman submitted the following By-Law to amend the tariff of water rates which was approved of by the committee.

N^o By-Law to amend the tariff of water rates.

At a special meeting of the City Council of Montreal held on the 1st etc.

Notwithstanding any provision to the contrary, contained in By-Law N^o 65 concerning the water rates, passed on the 29th April 1873, as amended by subsequent by-Laws.

It is enacted, etc.

Horses & Cows.

Sec 1. A uniform rate shall be levied for horses and cows; as follows:-

(a) For each horse.	\$2.00
(b) " " cow.	1.00

unless the water supply is furnished by means of a meter; in such case the amount of water consumed shall be taxed according to the tariff by Law N^o 65, under the heading, "Distilleries, Breweries, etc."

The owners, tenants or occupants of livery stables shall pay for each stable whether occupied or unoccupied \$2.00. The water supply, however, may be furnished by means of a meter and the amount of water, in each case

Indes

remise etc. de leurs taxes de l'eau suivant la recommandation du Comité d'Hygiène.

Le Comité. Pub. fait rapport que l'eau passe derrière les culées des portes d'écuse chez M. Sally et même le bord de l'aqueduc, et qu'il avait mis des hommes immédiatement pour faire des réparations temporaires et il dit que ces réparations absorberont les crédits votés pour les réparations aux portes régulatrices de l'aqueduc.

Le Président soumet le règlement suivant pour amener le tarif de l'eau, lequel règlement est approuvé par le Comité.

N^o 2 Règlement pour amener le tarif des Charges de l'eau.

A une Assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Montréal etc:-

Nonobstant toute disposition à ce contenu, contenue dans le règlement de l'aqueduc N^o 65, passé le 29 avril 1873 et tel qu'amendé par les règlements subséquents.

Il est ordonné et statué par le dit conseil comme suit:-

Chevaux et vaches.

Sec. 1. Un tarif uniforme sera prélevé pour les chevaux et les vaches comme suit:-

(a) Pour chaque cheval.	\$2.00
(b) " " vache.	1.00

à moins que l'approvisionnement d'eau soit fourni au moyen d'un compteur dans ce cas, la quantité dépensée sera

shall be taxed according to the tariff in said by law No 65, under the heading "Distilleries, Breweries, etc."

Sec. 2 Notwithstanding any by-law to the contrary, public laundries shall be exclusively supplied with water by means of a meter, and the amount of water consumed shall be taxed according to the tariff in said by-law No 65, under the heading "Distilleries, Breweries, etc."

Sec. 3. The rent of the meters furnished by the city shall be paid every three months and the water committee is hereby authorized to exact, on the recommendation of the Superintendent of the department, a deposit of money sufficient to cover the value of such meters.

The chairman informed the committee that Mr Lafont would resume his duties in the morning (26th).

Mr Darnis being asked to retire the chairman stated that he proposed suggesting several changes in the department, among others the appointment of Mr Darnis as Asst. Supt. of water works, as he had assured himself that an assistant Supt. was absolutely necessary for the proper administration of the dept.

After discussing the matter it was Resolved to adjourn until 2 p.m. on Monday the 1st of May to take the matter up.

Resolutions were signed.

Lafont en veut le tarif du règlement No 65 au titre "Distilleries, Brasseries etc." Les propriétaires, locataires ou occupants d'usines de lavage paieront pour chaque place, qu'elle soit occupée au mon \$2.00 Cependant l'approvisionnement d'eau pour être fourni au moyen d'un compteur et la quantité dépensée sera taxée suivant le tarif du dit règlement No 65 au titre "Distilleries, Brasseries etc."

Sec. 2 Notwithstanding any regulation to the contrary, public laundries shall be exclusively supplied with water by means of a meter, and the quantity consumed shall be taxed according to the tariff in said regulation No 65, under the heading "Distilleries, Brasseries, etc."

Sec 3 Le tarif des compteurs fournis par la cité sera payé tous les trois mois et le comité de l'eau est autorisé à exiger sur la recommandation du surintendant du département, un dépôt d'argent suffisant pour couvrir la valeur de tels compteurs.

Le Président informe le comité que Mr Lafont reprendrait l'exercice de ses fonctions le 26 courant.

On demande à Mr Darnis de se retirer puis le Président informe le comité qu'il allait suggérer plusieurs changements et nominations dans le personnel du département, entre autres la nomination de Mr Darnis comme Asst. surintendant de l'aqueduc car d'après lui il était absolument nécessaire d'avoir un Asst. Supt. pour la bonne administration des

département.

Après discussion de la question il est
Résolu d'ajourner à lundi le 14 mai - à
7 h. p.m pour prendre la chose
en considération.

H. Laporte Président

Adjourned meeting May 1st 1899

Present Ald. Laporte Chairman
 " Dupré.
 " Purovau.
 " Clearihue.
 " Jacques.
 " Gagnon.
 " Rivellea.

The acting Supt. is authorized to purchase 4-6-8" cast iron pipes for immediate use pending the reception of orders.

Mrs. Messier of the corporation of St. Lawrence appeared before the Committee and stated that the Corporation of St. Lawrence would in a few days present the committee with a certain proposition in connection with their water supply.

Submitted and read a letter from J. M. Lesage applying for the position of Asst. Supt. of water works.

Resolved to lay it on the table.

Read a letter from Arthur Laughton applying for the position of draughtsman in the department.

Resolved to lay it on the table.

The question of appointing an Asst. Supt. being taken up. Ald. Gagnon moved. Whereas the committee have decided to make several important reforms in the water department, and to execute works of great public interest to assure the citizens

Indubitably

Assemblée ajournée le 1^{er} mai 1899

Présents: Echevin, Laporte Président
 " Dupré.
 " Purovau.
 " Clearihue.
 " Jacques.
 " Gagnon.
 " Rivellea.

Le Surnit. int est autorisé à acheter des tuyaux en fonte de 4-6-8 pouces pour usage immédiat en attendant la réception des soumissions.

M. Messier maire de la corporation de St. Lawrence se présente devant le comité et dit que la conseil de St. Lawrence a l'intention de présenter au comité de l'aqueduc dans une copie de jours un certain proposition relativement à l'approvisionnement d'eau de cette municipalité.

Soumise et lue une lettre de M. J. M. Lesage demandant la place d'assistant Surnitendant de l'aqueduc.

Résolu de déposer la lettre sur le bureau.

Lue une lettre de M. Arthur Laughton demandant la position de dessinateur du département.

Résolu de déposer la lettre sur le bureau.

La question de nommer un Asst. Surnitendant étant pris en considération, l'échevin Gagnon propose. Attendu, que le comité de l'eau a

Indubitablement

water supply.
Whereas, it is urgent to make changes
in the staff for the proper administration
of the department,
Your committee respectfully submits
that it is in the public interest to have
an assistant Supt. of water works and
they recommend the appointment of
Mr George Jarvis, the acting Supt. for the
current year, on account of his knowledge
and experience in the affairs of the dept.
his salary to be taken out of the \$60,000.
authorized by the Legislature at its last
session, and to be at the rate of \$175.00
per month.

Alderman Jacques moved in amendment
that the City attorneys opinion be
asked whether the salary of an asst.
Supt. can be taken out of the \$60,000.
voted by the Legislature.

Also Mr St George's opinion as to whether
the work in connection with the
sewage farm in St Denis ward can
be carried out satisfactorily without
the services of Mr Jarvis who must
be able to give all the time required
on account of his services being retain-
ed by the water department.

The votes being taken on the amendment
recused as follows.

Was Ald. Amiel & Jacques
Nays " Breveau, Dupé, Cleahue & Copson
The amendment was lost and the
main motion carried, Ald Jacques
dissenting.

Resolved.

The meeting adjourned.

d'appartir de nombreuses réformes dans
le département de l'aqueduc et
d'exécuter des travaux publics d'une
grande importance pour assurer
l'approvisionnement d'eau aux eau-
tributables.

Attendu qu'il est urgent de faire des
changements dans le personnel, pour
le bon fonctionnement de tout l'admi-
nistration de l'aqueduc.

Votre comité soumet respectueuse-
ment qu'il y va de l'intérêt public
d'avoir un assistant surintendant
de l'aqueduc, et recommandant la
nomination pour l'année courante
de M. Geo. Jarvis (surintendant intérimaire)
à raison de sa compétence et de sa
expérience dans les affaires de dit
département.

Son salaire devant être pris sur
le crédit de \$60,000. autorisée à la
légalature à sa dernière session,
au montant de \$175.00 dollars par
mois.

Proposé par l'échevin Jacques en
amendement.

Que l'on demande l'avis de l'avocat
de la cité pour savoir si nous pouvons
prendre le montant du salaire d'un
assistant surintendant de l'aqueduc
sur les \$60,000. vote par la législature.
Aussi que celui de Mr St George pour
savoir si l'on peut même à l'heure
faire les travaux de la ferme d'épuration
au quartier St Denis dans les cas
des capacités de Mr Jarvis qui sans doute
ne pourra pas donner tout le temps
nécessaire étant retenu par le département.

de l'acquiesce.

Le vote est pris sur l'amendement
et donne le résultat suivant:

Pour l'échevin Anselme et Jacques
Laurie - Contre l'échevin Dupé, l'échevin Lefrançois

L'amendement est perdu et la motion
adoptée l'échevin Jacques dissident.

L'assemblée s'ajourne.

J. H. Laforte Prés

Meeting of the 16th May 1899

Present Alderman Laparte Chairman
 " Jacques.
 " Caumon.
 " Charbonne.
 " Amoreau.
 " Arisella.

The minutes were read & confirmed.

A deputation from the Council of the Municipality of Delarmie appeared before the committee in connection with their water supply and outstanding accounts.

After discussing the matter it was resolved that the council put its proposition in writing and the matter will be considered at the next meeting of the committee.

Tenders for supplies being taken up the Chairman stated that through error no deposit had been asked for in the specification for each item.

Resolved that a deposit of \$400.00 be requested from the party who receives the contract.

Two tenders received after the stated time 12 o'clock noon were considered.

Alderman Jacques moved that they be considered with the other tenders.

Alderman Amoreau moved in amendment that they be considered and that they be returned to the parties by the

minutes.

Assemblée du 16 Mai 1899.

Présents: Echevin Laparte, Président
 " Jacques.
 " Caumon.
 " Charbonne.
 " Amoreau.
 " Arisella.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Une députation du conseil de la Municipalité de Delarmie se présente devant le comité au sujet de son approvisionnement d'eau et ses comptes arriérés.

Après discussion il est résolu que le conseil de Delarmie mette sa proposition par écrit devant le comité et la question sera considérée à la prochaine séance.

Les soumissions pour fournitures ayant été pris en considération le président dit que par erreur il n'y a pas eu de dépôt de demandes dans le devis par lui joint en faute.

Résolu qu'un dépôt de \$400.00 soit exigé des personnes qui obtiendront le contrat.

Deux soumissions qui ont été reçues après l'heure fixée midi sont prises en considération.

L'échevin Jacques propose qu'elles soient prises en considération avec les autres soumissions.

city Clerk.
The rates being taken on the amendments
resulted as follows:

young Ald. Puroveau, Gagnon, Cleaichus,
May " Jacques, Knisella.

The amendment was carried.

Services were considered as follows.

Unionnais, Overcast, Cook, West, Simon, Banks, Mink, Paul

J. Ship 4 17.50 - 14.50 4.75 5.00

R. C. Anderson 4 16.00 - 11.00 4.00 4.75

Resolved On motion of Ald. Knisella, to award
the contract to R. C. Anderson.

Resolved On motion of Ald. Jacques to award
the contract for cast iron pipes to the
Montreal Pipe Foundry 5" for 12" 8" 6" 4"
at \$29.50 there being the only tender.

	Lead Pipe - Pig Lead - 2in		
Montreal Rolling Mills	\$ 4.77	\$ 4.00	
The Jas Roberteau 6"	4.75	3.72 1/2	27 1/2
M Roberteau 6"	4.70	3.78	27
Gauth 6"	6.75	4.90	35 1/5

Resolved On motion of Ald. Puroveau, that the
Montreal Rolling Mills be awarded a
contract for 25 tons of Lead Pipe @ 4.77
The Jas Roberteau 6" a contract for Pig Lead
@ 3.72 1/2 and M Roberteau 6" a contract
for 45 tons of Lead Pipe @ 4.70 and for the 2in
at 27 1/2

Services for Lumber were received as
follows:-

	N. Lapointe	J. Marchand
Shin #1 of specification	\$ 17.00	11.75
" 2 "	18.50	13.50
" 3 "	16.00	13.50

Induct

L'ichevin Puroveau propose en
amendement qu'elles ne soient pas
prises en considération et qu'elles
soient remises par le Crapier de la
ville a qui de droit.

Le vote est pris sur l'amendement
et donne le resultat suivant:-

Pour l'ichevin Puroveau, Gagnon, Cleaichus,
l'autre " Jacques, Knisella.

L'amendement est adopté

Des soumissions sont recues comme suit

	Unionnais	O Anderson	Gilbert Vest	Pauline de la Riviere
J. Ship	\$ 17.50	14.50	4.75	5.00
R. C. Anderson	16.00	11.00	4.00	4.75

Resolu Sur motion de l'ichevin Knisella
d'accorder le contrat a R. C. Anderson

Resolu Sur motion de l'ichevin Jacques, que le
contract pour tuyaux en fonte de
12" 8" 6" et 4" soit accordé au Montreal
Pipe Foundry 6" @ \$29.50 la tonne, leur
soumission étant la seule recue.

	Tuyaux de Plomb	Saumon de Plomb	Etain
Montreal Rolling Mills	\$ 4.77	4.00	
The Jas Roberteau 6"	4.75	3.72 1/2	27 1/2
M Roberteau 6"	4.70	3.78	27
Gauth 6"	6.75	4.90	35 1/5

Resolu Sur motion de l'ichevin Puroveau
que l'on accorde a la Montreal Rolling
Mills le contrat pour 25 tonnes de tuyaux
de Plomb @ 4.77; a Jas Roberteau 6"
pour le Saumon de Plomb @ 3.72 1/2 et a
M Roberteau 6" pour 45 tonnes de
tuyaux de plomb @ 4.70 et 1000 lb
d'etain @ 27 1/2.

Item #	of specification	N. Lapointe	J. D. Marchand
4		18.00	20.00
5		16.00	18.00
6		18.00	18.00
7		17.00	18.00
8		9.50	9.75
9		130.00	95.00
10		20.00	22.00
11		18.00	17.00
17		.11	.6

Ald. Jacques moved that items # 1-7-3-9-11 be awarded to J. D. Marchand and the balance to N. Lapointe etc.

Ald. Clearihue moved in amendment that J. D. Marchand be awarded the contract for all the lumber.

The vote being taken on the amendment resulted as follows:

Yves Ald. Casneau, Clearihue, Huisella, Piquet
 Wray " Jacques.

The amendment was carried

Special Casting per lb.
 P. Dussere \$ 45.00
 Wm. Rodden \$ 42.00

Resolved On motion of Ald. Huisella to award the contract to Wm. Rodden etc. his bid being the lowest.

Brass Casting per lb.
 W. R. Cuthbert \$ 23¹/₂ Hard and 25¹/₂ Berg
 Sun metal 30¹/₂

Reberstein Bvd 15¹/₄
 East Bvd 18³/₄

Resolved On motion of Ald. Clearihue to award the contract to Reberstein Bvd at 15¹/₄

Indeped

Les soumissionnaires pour bois de charpente
 par les recises ci-dessus

Item #	de specification	N. Lapointe	J. D. Marchand
1		12.00	11.55
2		18.50	13.50
3		16.00	13.50
4		18.00	20.00
5		16.00	18.00
6		18.00	18.00
7		17.00	18.00
8		9.50	9.75
9		130.00	95.00
10		20.00	22.00
11		13.00	17.00
17		.11	.6

L'echemin Jacques propose que le caution
 pour les items # 1-2-3-9-11 et 17 soit
 accordé à J. D. Marchand etc et la
 balance à N. Lapointe etc.

L'echemin Clearihue propose en amen-
 dement que le caution soit accordé
 à J. D. Marchand etc pour le tout.

Le vote est pris sur l'amendement
 et donne le resultat suivant.

Pour Echevin Casneau, Clearihue, Huisella
 Contre " Jacques.
 L'amendement est adopté.

Raccardement en fonte par tasse
 P. Dussere \$ 45.00
 Wm. Rodden \$ 42.00

Resolu Sur motion de l'echemin Huisella
 d'accorder le caution à W. Rodden etc
 les soumissionnaires etant le plus bas.

Fonte en Cuivre par lb
 Yellow Brass, Hard and Berg Sun
 W. R. Cuthbert \$ 23¹/₂ 25¹/₂ 30¹/₂

Resolved. On motion of Ald. Jacques, that the tenders for cold storage with coal be returned, as none should have been called for.

Tenders for Stove were received from the following firms.

Imperial Oil Co.

Garth & Co.

R. J. Coghlin

Gen. Truck.

J. C. McDermid. (to be returned)

Wm. W. Malley & Co.

R. E. Boyd & Co.

Chas. Sheppard.

D. Hyde & Co.

Evans Bros. (to be returned)

J. Lefebvre & Co. do.

Lemieux & Renaud.

Barthel & Levesque.

De Sed. Lavanoff & Co.

Amick Levesque Larivière.

J. Wilson

Reubense Dillon & Co.

Samuel Dicks

St Lawrence Cement Co.

Montreal Lime Co.

Nottingham & Northman.

Machinery Supply Co.

Wm. Schates & Co.

Canadian Asbestos Co.

Resolved. On motion of Ald. Amisella, that a sub-committee composed of Ald. Pénovon, Gagnon & Clearihue be appointed to tabulate the tenders for Stoves.

Inducted

Mr. Chisholm manager of the Montreal Cold Storage Co. appeared before the committee.

Yellow Brass 15 3/4 18 3/4

Rubeusten Bar
Garth & Co.

Resolved. Sur motion de l'échevin Clearihue d'accorder le contrat a Rubeusten Bar leur soumission etant la plus bas.

Resolved. Sur motion de l'échevin Jacques que les soumissions pour bois de charbon et charbon de forge soit retournés aux soumissionnaires ces soumissions ayant été demandés par eux.

Des soumissions sont reçues des personnes suivantes.

Imperial Oil Co.

Garth & Co.

R. J. Coghlin.

Gen. Truck. etc. etc.

Resolved. Sur motion de l'échevin Amisella qu'un sous-comité composé de l'échevin Pénovon, Gagnon et Clearihue soit nommé pour mettre en tableau les soumissions pour fournitures.

Mr. Chisholm manager de la Montcal se présente devant le comité et parle de la manière dont la compagnie est taxé pour son eau par compteur. Après discussion il est:-

Resolved. De referer la chose a un sous-comité composé de l'échevin Clearihue et Amisella pour s'enquérir de la chose et faire rapport au comité.

Le surintendant fait rapport que les crédits pour dépenses courantes sont épuisés.

Resolved. de faire rapport au comité pour

mitted in reference to the matters in which the above company is charged for their rates.

After discussing same it was Resolved. To refer the matter to a sub committee composed of Ald. Clearihue & Wisella to look into the matter and report to the Committee.

The Supr. reported that the appropriations for contingencies were exhausted

Resolved. To report to the Council asking for an additional appropriation of \$4500.00

Resolved On motion of Ald. Prouveau, that the Chairman and Superintendent be authorized to engage temporary an Engineer to assist the Supr. in his duties, and more particularly in connection with the proposed repairs to the Reservoir.

Resolved On motion of Ald. Jacques. To request the following parties their deposits, made in connection with tenders

	Deposit	To be repaid
J. Shop	\$50.00	\$50.00
Montreal Rolling Mills	600.00	364.00
McGill Robutsau Co.	675.00	575.00
Mc Robutsau Co.	675.00	177.00
H. Lapointe & Co.	100.00	100.00

The meeting adjourned until Friday the 19th inst at 2 p.m.

Indes

demandes au Credit additionnel de \$500.00

Resolu. Sur motion de l'Échevin Prouveau que le Président et le Surintendant soit autorisé à engager temporairement un ingénieur pour aider le Surintendant dans ses devoirs et plus particulièrement en rapport avec les travaux qui doivent se faire au Reservoir.

Resolu. Sur motion de l'Échevin Jacques de remettre aux personnes suivantes les dépôts faits avec leurs démissions

J. Shop	\$ 50.00	\$ 50.00
Montreal Rolling Mills	600.00	364.00
McGill Robutsau Co.	675.00	575.00
Mc Robutsau Co.	675.00	177.00
H. Lapointe & Co.	100.00	100.00

L'Assemblée s'ajourne à Vendredi le 19 courant à 2 h. p.m.
H. Laporte Prs

Adjourned meeting of the 19th May 1899

- Present Alderman Laporte Chairman.
- " " Perron.
- " " Gagnon.
- " " Desrosiers.
- " " Jacques.
- " " Dupré.
- " " Rivisella.

Moved by Ald. Jacques.
 That in view of the clause of the clause in the specifications which says that the City will pay interest at the rate of 6% per annum on all accounts that will not be paid within 30 days of the receipt of the monthly statements of the previous month; be it:-

Resolved That notice be given to all the employees of the department, accountants as well as clerks; that if accounts are not presented to the committee in proper time to be paid within the delay above mentioned, and that the City is called upon to pay interest thereon, the amount as negligence, that the said interest be charged against the salary; therefore as soon as a statement is received the person receiving same should put its date and his initials on it so as to avoid error.
 The resolution was adopted.

Submitted & Read a report from the Capt. in connection with the request of the Standard Light Power Co. to place their poles on the north bank of the Aqueduct stating that permission

Indescribed

Assemblée ajournée le 19 Mai 1899

- Présents Echevins Laporte Président.
- " " Perron.
- " " Gagnon.
- " " Desrosiers.
- " " Jacques.
- " " Dupré.
- " " Rivisella.

Proposé par l'échevin Jacques.
 Que la clause insérée dans nos devis et contrats qui dit que la cité paiera un intérêt de 6% par an sur tous comptes qui ne sera pas payé dans les 30 jours après la réception de l'état de compte du mois précédent, qu'il soit:-

Résolu Qu'un avis soit donné à tous les employés du département, tant comptable que commis, que si les comptes ne parviennent pas à la commission de l'aqueduc à temps pour être payés dans le délai ci-haut mentionné, et dans le délai ci-haut mentionné, et que la cité soit appelée à payer des intérêts par leur négligence ou leur négligence, le montant de ces dits intérêts leur soit déduit de leur salaire et qu'en conséquence aussitôt qu'un état sera reçu, que celui qui le reçoit y mette la date et ses initiales.
 La motion est adoptée.

Submitted et lu un rapport du Surint. relativement à la demande du Standard Light Power Co. pour permission de poser ses poteaux sur la berge nord de l'aqueduc informant l'assemblée que permission peut être accordée à la

may be granted on certain conditions which he mentions in his report.

Resolved to grant the permission asked for by the Standard Light Power Co. on the conditions mentioned by the Supr. and added by the Committee.

Resolved to accept from the Supr. in re the Canadian Fire Underwriters letter addressed to the Council and which was referred to the Water Committee, asking what is being done to provide against accidents to the pumping machinery at the High Level Pumping Station.

After discussing same it was
Resolved to report to the Council asking for \$52,900. for the purchase of a new Pump Engine, and to reiterate the reports already made on the subject made date of March 7th 1898 and Feb 28-1899.

The question of the municipalities of Delamain water supply being taken up, an extract from the minutes of the above municipality was read offering payment of their outstanding account and asking that water be supplied on the same conditions as in the city. After discussing the matter it was

Resolved to refer the whole to the sub-committee appointed in connection with the subject to meet a sub-committee of the Finance so as to come to some agreement and report.

Resolved not to entertain the request of M. Schifano asking to have water in his stall in St.

Laite Company. à certaines conditions qu'il mentionne dans son rapport.

Résolu d'accorder la permission demandée par la Standard Light Power Co. aux conditions mentionnées dans le rapport du Surintendant et telles que modifiées par le Comité.

Admis et lu un rapport du Surint. relativement à la lettre du Canadien Fire Underwriters Ass. qui a été reçue par le conseil du Comité de l'eau, demandant ce qui a été fait ou ce qui doit être fait pour éviter aux accidents qui peuvent arriver aux machines à la Station des Pompes du Haut Niveau.

Après discussion il est:-

Résolu de faire rapport au conseil pour demander \$62,900. pour l'achat d'une nouvelle machine et de réitérer le rapport déjà fait à ce sujet le 7 Mars 1898.

La question de l'approvisionnement d'eau de la Municipalité, étant prise en considération, un extrait du procès verbal du conseil de la dite municipalité est lu offrant de payer les comptes d'eau arriérés et demandant que leur lieu soit fourni aux mêmes conditions qu'au citoyens de la ville.

Après discussion il est:-

Résolu de renvoyer la chose au sous-comité déjà nommé pour étudier la question pour recueillir un sous-comité des finances pour arriver à une

L'assemblée Marché.

Read a letter from Mr. D. W. Maddell
1891-1893 asking that his
note be changed by note.

Resolved on the recommendation of the Super-
to grant his request

Read a letter from Messrs L. Cohen
Sons asking to be refunded their
deposit

Resolved to refund the deposit as soon
as their contract was complete

The meeting adjourned until
Sunday the 23rd inst at 5 p.m.

Indep.

ententi et faire rapport.

Résolu de refuser la demande de M Schipper
sans avoir un tuyau à l'eau dans
son établi au Marché St-Haumont.

Lue une lettre de M D. W. Maddell 1891
1893 me Cras demandant que son
note soit prouvé d'eau pas comptée

Résolu sur recommandation du Surintendant
d'accéder à sa demande.

Lue une lettre de M. L. Cohen fils deman-
dant qu'on leur remette leur dépôt

Résolu de remettre leur dépôt aussitôt que
leur contrat sera complet.

L'assemblée s'ajourne à mardi le
23 du courant à 5 h 30 p.m.

H. LaPorte. Prés

Adjourned meeting Tuesday 23rd May 1899

Present Alderman Laporte, Chairman
 " Menovreau,
 " Gagnon,
 " Blanchet,
 " Jacques,
 " Dupré,
 " Knissella.

The question of appointing a draughtsman being taken up, applications were received from the following persons viz:

A. Longtin.
 J. H. Maillet.
 G. Brassseau.
 W. Strickland.

After some discussion Alderman Jacques moved: - That the appointment be deferred until Monday the 29th inst. at 7 p.m. and when the Council adjourns that it adjourn until the above date.

Alderman Gagnon moved in amendment that the Chairman and Copt. be authorized to appoint a draughtsman.

The vote being taken on the amendment resulted as follows -

yeas Ald. Gagnon, Blanchet.
 nays " Jacques, Dupré, Menovreau.

The amendment was lost and the vote taken on the motion resulted as follows -

yeas Ald. Jacques, Dupré, Menovreau.
 nays " Gagnon, Blanchet.

The motion was carried.

Indesit

Assemblée ajournée Mardi le 23 mai 1899

Présent Echevin Laporte Président.
 " Menovreau.
 " Gagnon.
 " Blanchet.
 " Jacques.
 " Dupré.
 " Knissella.

La question de nommer un dessinateur étant prise en considération des applications des personnes suivantes sont reçues, etc.

A. Longtin.
 G. Brassseau.
 J. H. Maillet.
 W. Strickland.

Après discussion l'échevin Jacques propose; que la nomination soit renvoyée à Lundi le 29 courant à 7 h. p.m. et que le conseil s'ajourne à cette date.

L'échevin Gagnon propose en amendement que le Président et le Secrétaire soient autorisés à nommer un dessinateur.

Le vote est pris sur l'amendement et donne le résultat suivant.

Pour Echevin, Gagnon, Blanchet.
 Contre " Jacques, Dupré, Menovreau.

L'amendement est rejeté et le vote est pris sur la motion.

Pour Echevin Jacques, Dupré, Menovreau.
 Contre " Gagnon et Blanchet.

La motion est adoptée.

Submitted and read a report from Mr Champagne the Bailie Inspector stating that #1 Bailie at the High Level Pumping Station had been observed and damaged.

The Chairman informed the Committee that he had made an investigation about the matter the result of which he laid before the Committee, he also had ordered the boiler to be repaired.

Resolved to lay the matter on the table.

Resolved to call tenders for Steam Coal for the High & Low Level Pumping Stations and that the sub-committee appointed to tabulate the tenders for steam be invited to prepare the necessary forms of tenders, the Committee to have the option of taking Melch as Vendor authorized for the High Level. The advertisements to appear on the 26th inst. and 3rd of June. Tenders to be in on the 13th of June.

Submitted and read a report from Mr Champagne the Bailie Inspector showing what repairs are necessary to the boiler and machinery at the High Level Pumping Station and placing the cost of same at \$3,667.00. also recommending the purchase of an additional Pumping Engine.

Resolved to lay it on the table for future consideration.

The Chairman reported that a new fan was required to properly run the boiler at the High Level Pumping Station and Mr Baydell asked that half the cost be paid by the department.

Indef.

Laurin et lui un rapport de M. Champagne inspecteur des chaudières montrant le caudat que la chaudière #1 à la Station du Haut Niveau a été surchauffée et en conséquence endommagée.

Le Président informe le comité qu'il avait fait une enquête relativement à la chose; le résultat de cette enquête est présenté au comité, et il dit qu'il avait aussi ordonné de réparer la chaudière.

Résolu de remettre le considération de la chose à plus tard.

Résolu de demander des soumissions pour charbon pour les stations du bas et haut niveau, et que le sous-comité nommé pour mettre en table les soumissions pour charbon, soit invité à préparer les soumissions et devis. Le comité se réservant le droit de prendre du charbon Melch au service pour le haut niveau. Les annonces devront être publiées le 26 du courant et le 3 de juin. Les soumissions seront acceptées le 13 juin.

Laurin et lui un rapport de M. Champagne inspecteur des chaudières montrant les réparations qui sont nécessaires aux chaudières et aux machines à la station du haut niveau et estimant le coût de ces travaux à \$3,667.00. Aussi recommandant l'achat d'une nouvelle machine.

Résolu de le déposer sur le bureau pour le

Resolved that the Chairman and Supt be authorized to settle the question in accordance with Mr Champagnon's report.

Read a letter from Mr Alfred Coleman asking for shelter houses and increased wages.

Resolved to lay it on the table for future consideration.

The Chairman reported that he had all the outstanding accounts of the Sicily Asphalting Company rechecked and that the amount due the Company had been reduced to \$4,688.34.

Resolved to report to the Council asking for the necessary sum to pay the above accounts.

Resolved to report to the Council for permission to pay outstanding accounts amounting to \$306.46 out of the current year appropriation.

The meeting adjourned.

Indubitably.

conservation plus tard.

Le Président informe le comité qu'un nouveau ventilateur (blower) est requise pour faire fonctionner la nouvelle charbonnière et Mr McDuffall demande que la moitié du coût soit payé par la ville.

Résolu que le Président et le Surintendant soit autorisés des dépenser la somme d'après le rapport de Mr. Champagnon.

Une lettre de Mr. Alf. Coleman demandant une augmentation de salaire et que ses heures de travail soit raccourcies de le dépasser sur le bureau pour considération plus tard.

Résolu de le dépasser sur le bureau pour considération plus tard.

Le Président informe le comité qu'il avait fait vérifier tous les comptes de "Sicily Asphalting Company" et que le montant dû à la compagnie avait été réduit à \$4,688.34.

Résolu de faire rapport au Conseil pour demander le montant ci-haut pour solder ces comptes.

Résolu de faire rapport au conseil pour demander permission de payer des comptes arriérés au montant de \$306.46 à moins les crédits de l'année suivante.

L'Assemblée s'ajourne.
H. Laporte Prés

Adjourned meeting of 24th May 1899

Present Ald. Laporte Chairman,
 " Jacques.
 " Gagnon.
 " Cleaichue.
 " Purovrau.
 " Dupé.
 " Anisella.

Resolved that the same as on 21st May, J. O. Labrecque & Co are finished with their work on the accident of their cauldron that their deposit be returned.

Submitted and read the specifications for coal required by the Department.
 Resolved that the work put in the specifications the steam coal required by the Canteen Shop as also the stove coal required for different shuttles.

Applications from the following parties were read for the position of draughtsman.

H. Bradman.

J. C. Mailhot.

A. Laugstin.

Ald. Jacques moved that Mr Laugstin be appointed at the rate of \$3.00 per month per day, and that his wages be charged to the different appropriation in connection with which he will be employed. The motion was carried. Ald. Cleaichue then submitted the sub-committee report showing the parties awarded contracts for fuel & stoves. Resolved to adopt the report and send it to the Council for ratification.

Vote 11.

Assemblée ajournée du 24 Mai 1899

Présents Echevin Laporte Président.
 " Jacques.
 " Gagnon.
 " Cleaichue.
 " Purovrau.
 " Dupé.
 " Anisella.

Résolu de remettre à M. J. O. Labrecque & Co. leur dépôt fait avec leur soumission pour charbon, aussitôt que leur contrat sera complété.

Lu et les spécifications pour charbon, requises par le département.
 Résolu que le Surintendant insère dans les spécifications, le charbon à vapeur requis pour la boutique sur le boulevard Barometre, aussi pour le charbon stove requis pour les différentes stations.

Les demandes pour la place de dessinateur ont été reçues des personnes suivantes.

H. Bradman.

J. C. Mailhot.

A. Laugstin.

L'échevin Jacques propose que M. A. Laugstin soit nommé dessinateur du département à raison de \$3.00 par jour de travail, son salaire à être imputé sur les crédits affectés aux divers ouvrages auxquels il sera employé.

La motion est adoptée, Echevin Cleaichue décide.

Présenté le rapport du sous comité
 nommé pour accorder les cautions
 pour l'assurance; donnant les noms
 des personnes à qui ils ont accordé
 des cautions.

Résolu de faire rapport au conseil pour
 qu'il ratifie ces cautions.

L'Association S'ajourne

H. Laporte. Prés

Meeting of the 5 June 1899

Present Alderman Laporte Chairman
 " Gagnon.
 " Cloutier.
 " Proulx.
 " Jacques.
 " Knisella.
 " Dupré.

The minutes were read and confirmed.

Submitted the following list of articles loaned by the department.

May 17 - 1/4" nails metal Gaithe & Co
 " 16 - 1 Hand pump. M. Demers, Verdun
 " 17 - 3-5/8" elbows. Corporation of "
 " 29 - 1 jumper Hammer Mr. Badger.
 " 29 - 1 Valve. Charbonneau & Cloutier
 " 30 - 1 Nylt. Saw. Capt. #7 St. John

The question of appointing a sub-committee to advise the employees wages so being taken up. The report;

Resolved. On motion of Ald. Jacques.

That the Chairman and Sect. be appointed to look into the question and make a report to the committee.

Resolved. That the sub-committee appointed to prepare a report on the supplying of the Municipality of St. Armand with water prepare the report so that it may be submitted to the Council at its next meeting.

The sub-committee appointed to inquire into the question of water rates charged.

Assemblée du 5 Juin 1899

Présents Echevins Laporte Président.
 " Gagnon.
 " Cloutier.
 " Proulx.
 " Jacques.
 " Knisella.
 " Dupré.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Soumise et lue une liste d'articles qui ont été prêtés par le département aux personnes suivantes:-

May 17 - 1 compteur d'eau 1/4" Gaithe & Co
 " 16 - 1 pompe à bras M. Demers
 " 17 - 3 coudes de 3/8" Corporation de Verdun
 " 29 - 1 pince et marteau Mr. Badger.
 " 29 - 1 Rouléau - Charbonneau et Cloutier
 " 30 - 1 Robinet pour Bassin Fontaine - Capt. St. John #7

La question de nommer un sous-comité pour réviser les salaires des employés étant prise en considération il est:-

Résolu Sur motion de l'échevin Jacques, que le Président et le Secrétaire soient nommés pour voir à la chose et faire rapport au comité.

Résolu Que le sous-comité nommé pour préparer le rapport relativement à l'approvisionnement d'eau à la Municipalité de St. Armand, prépare le rapport sur la question pour qu'il soit présenté au conseil à sa prochaine séance.

The Montreal Cold Storage, verbally re-
ported on their meter.

Resolved. That the Supt and 3 members obtain
the City Attorney's opinion as to whether
the City have the right to charge the
above Campaign journal as a rate per
m gallon based upon the average con-
sumption of such meter, or if the rate per
m gallon must be based upon the
consumption of the metered meter
seeing that the premises are occupied
by separate tenants & cold storage purposes
and the meter being on the side of the
above Campaign.

Also their opinion as to the manner of
charging the Cottages with and other mfg.
on the River front for their meter supply.

The Chairwoman asked if the Council
were ready to consider the report of
the investigation made in connec-
tion with the damages done to the
hailer at the High Level Pumping Station.

After discussion it was:

Resolved That copies of the report be sent to
each member of the Council.

Resolved. That the Supt. be authorized to
sell the scrap leather now on hand
has accumulated at the shop.

The Supt. reported that there is in the
City 188 Launettes which should be
metered, so as to comply with the
new By-Law, and that \$4000. or more
be required to purchase the meters.

Indefinite

Resolved. To report to the Council for the

Le sous-Comité a nommé pour cinq
ans de la manière dont est taxé pour
eau en la "Municipal Cold Storage Co" font
un rapport verbal.

Après discussion il est:

Résolu Que le Surintendant et Mr Veery
obtiennent l'opinion des Avocats de
la Cité, pour savoir si la Cité a le
droit de taxer la Campagne ci-haut
pour son eau au tant par m gallon
basé sur la moyenne indiquée
par chaque compteur, ou si le taux
par m gallon doit être basé sur le
montant indiqués par tous les
compteurs ensemble, ou que le local
est occupé par différents locataires
pour des fins industrielles, et que les
compteurs soient taxés au nom de la
Cité Campagne.

Aussi obtenu leur opinion sur la ma-
nière de taxer pour eau la filature de
Coton et autres manufactures situées
sur le bord du fleuve.

Le Président demande au Comité si il
est prêt à considérer le rapport de
l'enquête faite relativement aux dom-
mages qui ont été causés à la chau-
drière de la Station du Haut Niveau.

Après discussion il est:

Résolu Qu'une copie du rapport soit envoyée
aux membres de la Commission.

Résolu Que le Surintendant soit autorisé
à vendre les déchets de cuise, feu etc.
qui se trouvent à la boutique central.

Le Surintendant fait rapport qu'il y a

necessary appropriation the amount to be taken out of the Reserve fund.

Resolved, that the City Clerk, or his agent, be obtained, as to whether, in view of the new clause in the charter the Comptroller may purchase for more than \$500.00 worth of material from the same party as from whom the said material is patented and can only be obtained through said party as given.

Resolved, to report to the Council for an appropriation of \$1000.00 to purchase meters required by the Department.

The Supt. reported that an extra horse should be purchased to replace the horses at the central shop when sick.

Resolved, on motion of Ald. O'Brien, that Ald. Brisson & the Supt. be authorized to purchase an extra horse the maximum price to be \$150.

Vouchers were signed and the meeting adjourned.

Indifer

Cité 183 écuries qui sont pas taxés par leur coin par compteur comme l'exige le nouveau règlement, et que \$4000.00 seront requis pour acheter les compteurs nécessaires pour ces écuries.

Résolu, de faire rapport au Conseil pour demander le montant ci-haut pour être pris sur le fond de Réserve.

Résolu que l'on obtienne l'opinion de l'avocat de la Cité par écrit, si en vertu d'une clause dans la nouvelle charte le Comité peut acheter plus de \$500.00 de matériaux de la même personne ou Compagnie quand ces matériaux sont patentés et ne peuvent être obtenus d'autres personnes ou Compagnies.

Résolu de faire rapport au Conseil pour demander un crédit de \$1000.00 pour l'achat de nouveaux compteurs requis par le Département.

Le Surintendant fait rapport qu'il aura besoin d'un cheval additionnel pour remplacer les chevaux qui tombent malade à la Sauterie Central.

Résolu que l'échevin Brisson et le Surintendant soit autorisés à acheter un cheval, le prix ne devant pas dépasser \$150.00.

Les mandats sont signés et le Comité s'ajourne.

Laforte Sec

Meeting of the 17th June 1899

Present: Alderman Laporte Chairman
 " Clearihue.
 " Gagnon.
 " Brisella.
 " Dupré.
 " Jacques.
 " Cunoreau.

The minutes were read and confirmed.

Submitted and read a petition from residents on St Jean Baptiste road asking that the drinking trough at the corner of Mount Royal Ave & Henri Street be removed. Resolved that the Supt. confer with Ald. Cunoreau and report on the matter, also that the Supt. report on the trough on Mount Royal Ave near Esplanade de St. which was complained of as dangerous.

Moved by Alderman Jacques: That the motion of the water committee passed on the 27th of May 1890 obliging the Supt. to lay no smaller main than 8" diameter be rescinded, remembering that the Supt. now verbally reports that some Lanes and Streets may be well supplied for all time to come by 4 and 6" mains. The motion was carried.

Submitted and read a report from the Supt. accompanied by a plan showing the manner in which he proposes repairing the Montreal Reservoir the approximate cost of which will be about \$17,875.00. He also reports that it would cost about

10000

Assemblée du 17 juin 1899

Présents: Echevin Laporte Président.
 " Clearihue.
 " Gagnon.
 " Brisella.
 " Dupré.
 " Jacques.
 " Cunoreau.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lu et lue une requête des résidents du quartier St Jean Baptiste demandant que l'abreuvoir au coin de la rue Henri et l'Avenue Mount Royal soit enlevé et placé ailleurs.

Résolu: Que le Surnit voie à la chose avec l'échevin Cunoreau et qu'il fasse rapport au Comité. Aussi que le Surnit fasse rapport sur l'abreuvoir situé sur l'Avenue Mount Royal près de l'avenue Esplanade qui est, paraît-il dans une position dangereuse.

Proposé par l'échevin Jacques que la motion du Comité adoptée le 27 mai 1890 obligeant le Surnit d'un diamètre plus petit que 8" fût annulée, en attendant que le Surnit fait maintenant rapport verbalement que certaines ruelles et rues peuvent être amplement approvisionnées d'eau par l'avenir par des tuyaux de 4 et 6 pouces.

La motion est adoptée.

Lu et lue un rapport du Surnit accompagné d'un plan montrant la

\$1700.00 to repair the retaining wall
on Carleton Road.

After discussing the matter, it was
Resolved. To report to the Council asking that
the sum of \$17,875.00 for repairs to the
reservoir and \$1500.00 for repairs to the
wall on Carleton Road, in all \$19,075.00
be granted out of the \$250,000. granted
by the agreement of the 1st of Decr.

Resolved. To accept a requisition for stationery
required by the department and refer
same to the Finance Committee.

Indef. The meeting adjourned.

manière d'auk il se propose de réparer
le Reservoir M. Jarvis, le prix approximatif
étant de \$17,875.00. Aussi il fait rapport
qu'il en coûtera environ \$1500.00 pour
réparer le mur sur le Chemin Carleton
Après discussion il est.

Resolved. de faire rapport au conseil pour de-
mander la somme de \$17,875. pour
faire les réparations au Reservoir et
\$1500. pour les réparations au mur
sur le Chemin Carleton, en tout \$19,075.
ce montant devant être pris au même les
\$250,000. votés par la Législature.

Resolved. d'approuver une liste de papeterie,
requis par le chept. et de la céder au
Comité des Finances.

L'assemblée s'ajourne.
H. Laforce Sec

Meeting of the 13th June 1899

Present Alderman Laporte Chairman,
 " Dupré
 " Jacques.
 " Cleverley
 " Gagnon.
 " Purovancu.

Resolved. On motion of Alderman Jacques -
 That delays terminations &c. of water
 rates be granted to 42 persons as re-
 commended by the Chief Medical Health
 Officer.

An account from the Gas Co for \$14.00 for
 coke delivered in December last was placed
 before the Committee.

Resolved. To lay the account on the table and that
 the Secretary write the Gas Company asking
 why the account was not sent in before
 the 1st of January.

Submitted and read a report from the
 Supt. calling the Committee's attention to the
 condition of the Gates at the Rock cut.

Resolved. That the Supt. prepare a report in detail
 and that a report be made to the Council
 asking for the sum of \$ to make the
 necessary repairs.

Submitted and read the City Attorney's
 opinion in re. the manner in which the
 Montreal Cold Storage should be charged
 for their water supply, giving as their
 opinion that the above Company should
 be charged at the rate per gallon based
 on the consumption of each meter used.

July 31

Assemblée du 13 Juin 1899

Présents Echevin Laporte Président
 " Dupré
 " Jacques.
 " Cleverley
 " Gagnon.
 " Purovancu.

Résolu Sur motion de l'échevin Jacques d'accorder
 des délais, remises, etc. de la taxe de l'eau
 à 42 personnes comme le recommande
 le Comité du Département d'Hygiène.

Un compte reçu de la Compagnie du Gaz
 pour des coke livrés le 6 Dec. dernier au
 montant de \$14.00 est présenté au Comité

Résolu de le déposer sur le Bureau et que le
 secrétaire écrive à la Compagnie deman-
 dant les raisons pour lesquelles ce compte
 n'a pas été envoyé au Dept avant le
 1^{er} Janvier.

Lu et lu son rapport du Comité
 attirant l'attention du Comité sur le
 mauvais état des portes d'écluses sur
 l'aqueduc.

Résolu que le Surintendant prépare un
 rapport détaillé, et qu'un rapport
 soit envoyé au Conseil pour deman-
 der la somme de \$1800. pour faire les répa-
 rations nécessaires.

Lu et lu l'opinion des Avocats
 de la Cité, re. la manière dont les
 "The Montreal Cold Storage" doit être taxé
 pour son eau, donnant comme leur
 opinion que la dite Compagnie devra

that such tenders should be held responsible for his own supply of water either by meters or otherwise.

He also advised, in the case of manufacturing on the River bank, that nothing be done until the existing by law is modified or repealed.

Resolved to adopt the City Waterworks opinion and that the payment of water be made known to the manufacturers' water works to comply to their request to have their water charged at the rate of 15¢ per 100 gallons.

Before opening the tenders for coal the Chairman read two letters and from Mess L. Cohen Sam & also from J. O. Labrecque stating that through error they had figured and the gross ton instead of the net ton and asked that their tenders be considered.

Resolved to consider their tenders as also any others that may have made the same error.

Tenders were opened from the following parties

	Maple	River	Spine		
Wm. Lejeune	45.00	5.10	4.75		
J. C. Mercier	5.19	4.99	4.00		
	Soft coal	Stove	Off	Coal	Small
A. Lacasse		5.75	5.50	5.75	4.75
J. J. M. & Co		5.75	5.50	5.75	5.75
M. M. Rowles	5.89	5.75	5.50	5.75	5.75
L. Fontenay		5.75	5.50	5.75	4.50
Jos. Lejeune		5.75	5.50	5.75	5.75
P. Pepin		5.75	5.50	5.75	5.75
P. M. Leroy		5.75	5.50	5.75	4.50
Amos Lecours		5.75	5.50	5.75	5.75
Andrew Baile		5.75	5.50	5.75	4.75
M. Robertson		5.75	5.50	5.75	5.75

Wm. Lejeune

tatie au ton par gallon basé sur la consommation individuelle par chaque compteur et que chaque locataire soit tenu responsable pour leur approvisionnement de eau d'air par compteur ou autrement. Ils recommandent aussi dans le cas des manufactures situées sur le bord du fleuve que rien ne soit fait d'ici à ce que le règlement soit modifié ou abrogé.

Résolu d'adopter l'opinion des avocats et que la tenue de leur opinion soit communiqué aux dites Compagnies en réponse à leur demande pour être taxés pour leur eau au ton de 15¢ par 100 gallons.

Avant d'avoir les soumissions pour charbon le Président fait la lecture de deux lettres reçues de M. M. L. Cohen fils et J. O. Labrecque Coie, dans laquelle ces Messieurs disent que par erreur dans leur soumission pour le charbon ils avaient soumissionné pour tonnes de 2740 lbs au lieu de 2000 lbs et ils demandent que leur soumission soit prise en considération.

Résolu de considérer leur soumission et toute les autres à se trouver la même erreur.

Les soumissions pour le charbon et bois reçues des personnes suivantes sont ouvertes:-

	Soft	Metak	Stove	Eff	Heat- mt.	Mar- time	Smiths
J.O. Labrecque	met 3.14 gr 3.51 3.30 High level 3.70	6.76	5.15	5.50	5.75	5.25	
L. Cohen Sau	met 3.18 gr 3.50 met 3.30 High level 3.70					5.75	
Evans Prod	met 3.36		5.75	5.50	5.75	5.25	4.75
Grady Prod	High level 3.57		5.75	5.50	5.75	5.25	

The Chairman submitted tests made between the Furnace and Metak coal at the High Level Ammonia Station, showing the results as in favour of the Furnace coal.

After discussing same, Ald. Puroreau moved: - That Furnace instead of Metak coal be used at the High Level Ammonia Station.

The vote being taken resulted as follows:
 Ayes Ald. Puroreau, Egozin, Jacques
 Nays " Clearihue.
 The motion was carried.

Moved by Alderman Jacques: - That the contract for the Soft Stove coal for the High & Low Level Ammonia Stations be equally divided between Messrs. L. Cohen Sau and J.O. Labrecque & Co. at \$ 3.30 per net ton for the High Level and 3.18 for the Low Level, and 3.30 for the High Level and 3.14 for the Low Level respectively.

The motion was carried.

Resolved On motion of Ald. Clearihue that the contract for Smiths coal be awarded to J. McCreary to \$ 4.50 -

Resolved Ald. Clearihue moved, that the contract

Le President a lu le resultat d'un essai fait a la station du Haut Niveau entre le charbon Metak et Furnace, cet essai etant en faveur du charbon Furnace.

Après discussion il est proposé par l'échevin Puroreau que du charbon "furnace" soit employé au lieu du charbon Metak à la station du Haut Niveau.

Le vote est pris sur la proposition et donne le resultat suivant.
 Pour Echevin Puroreau, Egozin, Jacques
 Contre " Clearihue.
 La motion est adoptée.

L'échevin Jacques propose que le contrat pour le charbon pour a vapeur pour le Haut et bas niveau soit divisé également entre L. Cohen & Fils et J. O. Labrecque & Co. @ \$ 3.30 par tonne de 2000 lbs pour le Haut niveau et \$ 3.18 pour le bas niveau, et \$ 3.30 pour le Haut niveau et \$ 3.14 pour le bas niveau respectivement.
 La motion est adoptée.

Resolved sur motion de l'échevin Clearihue que le contrat pour le charbon de Gray soit accordé à J. McCreary à \$ 4.50 la tonne.

Jas. Durvace coal be equally divided between the 13 parties tendering for same, their prices being the same.

Ald. Jacques moved in amendment that the contract for the Durvace coal be awarded to P. Pepin.

Ald. Gogron moved a sub amendment that Messrs J. Lefebvre & Co be awarded the contract for the Durvace coal.

The votes being taken on the sub amendment resulted as follows:-

yes- Gogron.

no- Perreveau, Jacques, Clearihue. The sub amendment being lost the votes were taken on the amendment as follows

yes- Ald. Perreveau, Jacques

no- " Gogron, Clearihue, Laparte. The amendment being lost the votes were taken on the main motion as follows

yes- Ald. Clearihue.

no- " Perreveau, Jacques, Gogron. The motion was lost.

Ald. Perreveau moved: That the contract for Durvace coal be equally divided between J. Lefebvre & Co and P. Pepin.

The votes being taken resulted as follows

yes- Ald. Perreveau, Jacques, Laparte

no- " Gogron, Clearihue. The motion was carried.

Ald. Perreveau moved:- That the contract for Stone, Egg and Chestnut coal be awarded to Amos Lecours Lariviere.

Ald. Clearihue moved in amendment

Indef

L'Échevin Clearihue propose que le contrat pour le charbon Durvace soit également divisé entre les 13 soumissionnaires les prix étant les mêmes.

L'Échevin Jacques propose en amendement que le contrat pour le charbon "Durvace" soit accordé à P. Pepin

L'Échevin Gogron propose en sous-amendement, que J. Lefebvre & Co obtiennent le contrat pour le charbon "Durvace"

Le vote est pris sur le sous-amendement et donne le résultat suivant

Pour Échevin Gogron.

Contre Perreveau, Jacques et Clearihue Le sous amendement est rejeté et le vote est pris sur l'amendement comme suit

Pour Échevin Perreveau, Jacques

Contre " Gogron, Clearihue et Laparte L'amendement est rejeté et le vote est pris sur la motion. Il résulte comme suit.

Pour Échevin Clearihue

Contre " Perreveau, Jacques et Gogron La motion est rejetée.

L'Échevin Perreveau propose. Que le contrat pour le charbon Durvace soit également divisé entre J. Lefebvre & Co et P. Pepin.

Le vote est pris sur la motion et donne le résultat suivant.

Pour Échevin Perreveau, Jacques, Laparte

Contre " Gogron et Clearihue

That the contract be awarded to P. M. Croisy.

The rules being taken as the amendments resulted as follows:-
year Oct. 1864.

May. " Nouveau. Jacques Lacombe.
The amendment was lost and the motion carried unanimously.

Resolved Our motion of M. D. Clearibus that the contract for maple wood be awarded to Willm. Lefebvre @ 45.00 per cord, and that J. C. Macdonald be awarded the contract for the Birch at 44.99 per cord.
The contract for the spruce to be left in abeyance and that Mr Macdonald be asked what he is willing to supply Damarac at:-

Resolved Our motion of M. D. Nouveau that the question of delivery of the coal be left in the hands of a sub. committee chosen of the Chairmen, Ald Jacques and Clearibus.

Read a letter from John W. Duffell asking to be paid 40,000. on account of the contract for the New Boilers.

Resolved 20 say it on the table.

Resolved That the deposits made in connection with the orders for coal be refunded as follows:-

	Amount deposited	Amount to be refunded.
D. J. Macdonald	4300.00	4300.
M. M. Knowles	300.00	300.
L. Fauteux	300.00	300.
Jos Lefebvre	300.00	150.
P. Piquet	300.00	150.

Indepth.

La motion est adoptée.

L'Échevin Nouveau propose que le contrat pour le charbon "Stove. Egg et chestnut" soit accordé à Adolphe Beau et Larivière

L'Échevin Clearibus propose un amendement que le contrat soit accordé à P. M. Croisy.

Le vote est pris sur l'amendement et donne le résultat suivant.

Pour Échevin Clearibus.
Contre " Nouveau. Jacques et Lacombe.
L'amendement est rejeté et la motion adoptée unanimement.

Résolu Sur motion de l'échevin Clearibus que le contrat pour l'ébale soit accordé à Willm. Lefebvre @ 45.00 la corde et à J. C. Macdonald pour le menuisier @ 44.99 la corde, & l'acte du contrat pour l'épinière soit remis à plus tard et qu'on demande à M. J. C. Macdonald si quel prix il est prêt à fournir de l'épinière rouge par corde.

Résolu Sur motion de l'échevin Nouveau que la question de la livraison du charbon soit laissée à une sous-comité composé des Peiridoux, l'échevin Jacques et Clearibus.

Lire une lettre de M. John W. Duffell demandant qu'on lui paye 40,000.00 en acompte sur son contrat pour la nouvelle chaudière.

Résolu de la déposer sur le bureau.

	Amount deposited.	Amount to be refunded.
O. M. Croary	\$ 350.	\$ 350.
Amiel Lecours Larivie	300.	300.
Andrew Baile	300.	300.
F. Robertson	1300.	1300.
J. O. Labrecque & Co	1800.	1050.
L. Cohen Lariv.	1800.	1050.
Evans Riv.	1800.	1800.
Boudy Riv.	300.	300.

Vouchers were signed at the meeting adjourned.

Indisponible

Résolu que les dépôts faits avec les sommes en fait charbon soient remis encaissés.

	Montant au dépôt.	Montant à être remboursé.
J. J. Moreau & Co	\$ 300.00	\$ 300.00
W. M. Knowles	300.00	300.00
L. Paulin	300.00	300.00
J. P. Lefebvre & Co	300.00	150.00
P. P. P. P.	300.00	150.00
O. M. Croary	350.00	350.00
Amiel Lecours Larivie	300.00	300.00
Andrew Baile	300.00	300.00
F. Robertson	1300.00	1300.00
J. O. Labrecque & Co	1800.00	1050.00
L. Cohen Lariv.	1800.00	1050.00
Evans Riv.	1800.00	1800.00
Boudy Riv.	300.00	300.00

Les mandats sont signés et le compte s'ajourne.

J. H. Laporte Prs

Meeting of the 19th June 1899

Present Alderman Laporte, Chairman
 " Clearibon.
 " Jacques.
 " Dupre.
 " Pennoceau.
 " Gagnon.

Submitted and read a letter from
 J. B. Macdonald offering to supply
 Stammas at \$4.35 per cord.

Resolved to award him the contract for same
 at the above price.

The meeting adjourned.

Indubia

Assemblée du 19 Juin 1899

Présents - Echevin Laporte Président.
 " Clearibon
 " Jacques.
 " Dupre.
 " Pennoceau.
 " Gagnon.

Lu et lue une lettre de M. J. B.
 Macdonald offrant de fournir de
 l'épinette sauge à \$4.35 le corde.

Résolu de lui accorder le contrat au prix
 ci-haut mentionné.

L'assemblée s'ajourne.
 H. Laporte Prés

Meeting of the 23rd June 1899

Present Alderman Laporte Chairman
 " Jacques
 " Clearihue
 " Dupré
 " Russell
 " Gagnon
 " Proulx

Moved by Alderman Jacques that the Supt. be authorized to lay a 4" main to supply the East End Abattoir market the department to lay the main from Montevac Street to the north House at its own expense, the balance of the work to be charged to the market Committee. The motion was carried.

The report on the investigation held in connection with the accident to one of the boilers at the High Level Pumping Station being taken up.

After much discussion it was:-
 Resolved To refer the matter to the Chairman for report.

Submitted a report from the Supt. asking for the sum of \$2188.00 for the purpose of thoroughly repairing the 7 old boilers at the High Level Pumping Station, covering the new boilers, putting in a new fan etc.

The Chairman informed the committee that Mr. McDougall was not obliged to put in a new fan and that one is required but Mr. McDougall offered to put one in complete for the sum of \$500.00.

Indexed

Assemblée du 23 juin 1899

Présent Echevin Laporte Président.
 " Jacques.
 " Clearihue.
 " Dupré.
 " Russell.
 " Gagnon.
 " Proulx.

Proposé par l'échevin Jacques que le Supt. soit autorisé à poser un tuyau de 4" pouces pour alimenter le marché de l'Abattoir de l'est. Le département devant payer le coût des travaux depuis la rue Montevac jusqu'à la pèse, le balance du coût des travaux devant être portée au compte du Comité du marché. La motion est adoptée.

Le rapport fait relativement à l'accident qui est arrivé à une des chaudières de la station du haut niveau ayant été pris en considération, après discussion il est:-

Résolu de le référer au Président pour qu'il en prie le commissaire en faisant son rapport sur la réorganisation du dept.

Présenté un rapport du Supt. demandant une somme de \$2188.00 pour mettre en bonne condition les vieilles chaudières à la station du haut niveau, ainsi que pour acheter un ventilateur et couvrir la nouvelle chaudière etc. Le Président informe le comité que Mr. John McDougall soumet son contrat pour la nouvelle chaudière.

Resolved to report to the Council asking for the above sum the amount to be taken out of the \$20,000.00 granted by the Legislature.

Aldeerman Quimich appeared before the committee in connection with the removal of the track from the corner of Berri and Mount Royal Av.

Resolved that Aldeerman Prevorseau and Quimich be requested to agree upon a new site for the track.

Submitted and read a report from the Supt. informing the committee that the Montreal Street Railway was laying tracks over the rising main on Avenue, thereby placing the main in danger of being affected by frost, &c.

Resolved to obtain the City attorney's opinion as to the best means of protecting the City interest, and that the Supt's report accompanied by the attorney's opinion be sent to the Council for consideration.

The Supt. reported that it would cost about \$1500.00 to lay the necessary main, &c. to comply with the Harbour Commission request of the 6th inst. asking for fire protection at Mountmill Point and other canal basin.

Resolved that the Secretary be informed that the Chairman and the Supt. have been requested to meet the President & Engineer of the Harbour Commission in connection with the matter, and that his worship the Mayor be notified when the meeting takes place.

Indy

n'est pas obligé de fournir un ventilateur et il offre de payer un ventilateur, équipé par le somme de \$500.00.

Résolu de faire rapport au conseil pour demander la somme ci-haut à être prise à même les \$200,000. accordés par la Législature.

L'échevin Quimich se présente devant le comité au sujet de l'emplacement de l'abrevoir au coin de l'Avenue Mount Royal et la rue Berri.

Résolu que les échevins Prevorseau, et Quimich soient priés de s'entendre pour placer l'abrevoir ailleurs.

Submitted and read a report from the Supt. informing the committee that the Chemin de fer urbain est à passer des rails pris des travaux de réparation sur l'avenue Atwater, et que ces travaux en conséquence rompent et passer à être endommagés par la gelée etc.

Résolu d'obtenir l'opinion des avocats de la cité pour savoir quel est le meilleur moyen à prendre pour sauvegarder les intérêts de la cité, et que le rapport du Supt. accompagné de l'opinion des avocats soit envoyé au conseil pour considération.

Le Surintendant fait rapport qu'il en coûtera environ \$1500.00 pour passer les travaux etc. nécessaires, qu'il demande les communications des Harbours de leur lettre du 6 courant, pour protection contre l'incendie etc. au Point

Submitted and read a letter from Mr Geo. Deteault, 110 Rue de la Montreuil Street asking to be # paid \$45.00 for pipes laid at his cost in Aylwin Street.

Resolved To refer it to the Supt. for a report.

Resolved To authorize the Supt. to call tenders for water meters, stop cock boxes and scrap iron.

Resolved To grant delays remissions etc of water rates to five (5) persons as recommended by the Chief Medical Health Officer.

Submitted by L. Cohen Sau certificate showing that some 784 tons of steam now in park had been secured at the mine and that asked that the Dept. accept delivery of same.

Resolved To refer the matter to the sub-committee appointed to attend to the delivery of coal.

Resolved To accept a requisition for stationery and refer same to the Finance Committee.

The Supt. reported that the cement supplied by Mess. Amisk, Lecours Larivière on per their tender was of very superior quality and cannot be used by the Department after discussing the matter it was

Resolved On motion of Ald. Huisella: That the Supt. be authorized to purchase Superior cement instead of the one offered.

Resolved On motion of Ald. Gervois: That the Chairman and Supt. be authorized to call for tenders for the repairing of the

Indefinite

du manoir à York et Basin du Canal qui se trouve le plus au large.

Resolved Qu'on informe le secrétaire des commissions du Bureau que le Président et le Surintendant sont priés de se rendre au Président et ingénieur des commissions du Bureau relativement à la chasse, et que son honneur le maire soit informé de ce fait au prochain conseil.

La remise et lecture lettre de M. Geo. Deteault 110 rue de la Montreuil demandant qu'on lui paye \$45.00 pour des tuyaux qu'il a fait passer à ses frais dans la rue Aylwin.

Resolved de referer la chose au Surintendant pour rapport.

Resolved Que le Surintendant soit autorisé à demander des soumissions pour des compteurs, boîtes pour robinets d'arrêt et vases etc.

Resolved d'accorder des délais remise etc. de la taxe de l'eau à 5 personnes suivant la recommandation du Comité d'Hygiène.

Le Comité d'Hygiène au Comité municipal de M. L. Cohen fils demandant que 784 tonnes de charbon noir à vapeur soient achetées dans le park avant d'être passées au tamis aux mines et il demande que le Département reçoive ce charbon.

Après discussion il est:

Resolved de referer la chose au Sous-Comité nommé pour voir à la livraison du charbon.

Reservoir, so soon as the specifications are ready, and that a deposit of \$1,500. be asked for as a guarantee for the proper fulfilment of the contract.

Minutes were signed and the meeting adjourned.

Indepin.

Résolu d'adopter une requête pour papier requis par le département et de la référer au Comité des Finances

Le Surintendant fait rapport que le Comité que M. Comiot Recours Laurin a proposé de fournir au Dept est d'une qualité inférieure et qu'il ne peut s'en servir.

Après discussion il est

Résolu sur motion de l'échevin Anselme que le Comité, sachant autaires d'acheter des linneux Sykeshoff, anciens de cuisine offert par ses missionnaires.

Résolu sur motion de l'échevin Perreveau que le Président et le Surintendant soient autorisés à demander des soumissions pour les réparations au Reservoir aussitôt que les plans et devis seront prêts, et qu'un dépôt de \$1,500. soit exigé comme garantie de l'exécution des travaux.

Les mandats sont signés et le Comité s'ajourne.

H. Laporte Prés

Meeting of the 27th June 1899

Present Alderman Laporte Chairman
 " Jacques.
 " Desnoyers.
 " Coqueret.
 " Rivisella.
 " Clearihue.

The minutes were read and confirmed.

The Chairman informed the Council that Mr John McDuffall had completed their work in connection with the new rails at the High Level Pumping Station, and that the rails had not yet been tested or accepted, and they asked to be paid \$4000.00 on account of the contract.

Resolved to grant their request.

Alderman Galleries appeared before the Committee and asked that the fountain taken from Bellefleur Park be placed in Gallery Sq.

Resolved to grant his request and that the Supt. see and have the fountain placed in the above square.

The Supt. submitted the uniforms made by R. C. Anderson to the Council for acceptance, and he called their attention to the fact that the cloth was not the same as the sample.

After discussing the matter, Ald. Rivisella moved: That the uniforms be accepted. The motion carried Ald. Jacques dissenting.

Indefinite.

Assemblée du 27 Juin 1899

Présent Echevin Laporte Président
 " Jacques.
 " Desnoyers.
 " Coqueret.
 " Rivisella.
 " Clearihue.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président informe le Comité que M. John McDuffall avait complété les travaux en rapport avec la nouvelle chaudière à la station du haut niveau, mais que la chaudière n'a pas encore été mise à l'épreuve ni acceptée, et il demandait qu'on lui paye \$4000.00 en compte sur son contrat.

Résolu d'accéder à sa demande.

L'échevin Galleries se présente devant le Comité et demande que la fontaine qui a été enlevée du Parc Bellefleur soit placée dans le Square Gallery.

Résolu d'accéder à la demande de l'échevin Gallery et que le Surintendant voit à placer la fontaine dans le Square ci-haut mentionné.

Le Surintendant soumet à l'approbation du Comité les uniformes reçus de R. C. Anderson et il attire l'attention du Comité sur le fait que le drap n'est pas semblable à l'échantillon. Après discussion il est proposé par l'échevin Rivisella, que les uniformes

Minutes received and the meeting
adjourned.

Minutes read.
La motion est adoptée, l'écuyer Jacques
désident.

Les mandats sont signés et le comité
s'ajourne.

H. Laporte Pris

Meeting of the 11th July 1899.

Present. Alderman. Laparte Chairman.
" Gagnon.
" Clearihue.
" Dupre.
" Pennoque.
" Jacques.
" Rivisella.

The minutes were read and confirmed.

Submitted and read a letter from Mess. Ray & Co. servants of the East End Abbatin cattle market asking that connections to supply their stables be made from the 4th main now being laid to supply the East End Abbatin.

Resolved. That the Supt. be authorized to put in the necessary connections at the expense of the market committee.

Considered for water meters were opened from the following parties.

	1/2"	3/4"	1"	1 1/2"	2"	2 1/2"	3"	4"	6"
Chapman meter Co \$10 ⁰⁰	15	20	37.50	43.75	62.75	106.25	148.75	240.75	
Earth etc									
Crown meter	17.98	28.44	40.43	70.88	97.22	149.63	218.74	374.06	
Empire	14.97	22.45	29.93	59.85	89.78	134.67	202.00	336.59	
Wash	11.95	17.98	23.98	44.89	70.88	106.77	152.66	244.29	
Drummond & Co									
Hersey meter	9.00	13.50	18.00	33.75	56.25	84.38	126.56	189.84	
Rotary	12.40	20.70	28.15	45.00	67.50	101.25	151.88	227.81	
" " Torrance					45.00	67.50	101.25	151.88	

Resolved. On motion of Ald. Jacques. That the matter be referred to a sub-committee of the Chairman and Supt. to prepare a report on the price, quality &c of the

Drummond

Assemblée du 11 juillet 1899

Present: Echevin Laparte President.
" Gagnon.
" Clearihue.
" Dupre.
" Pennoque.
" Jacques.
" Rivisella.

Le proces verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Examiné et lu une lettre de M. M. Ray & Co. servants du marché à l'abbatinoir à l'Est, demandant que les raccourcements nécessaires pour alimenter leurs écuries soient faits en même temps que l'on pose les tuyaux de 4" dans le marché.
Résolu. Que le surintendant soit prié de faire les raccourcements nécessaires et d'en payer le coût au crédit du comité des marchés.

Les commissaires pour compteurs sont nommés des personnes suivantes.

Résolu. Sur motion de l'échevin Jacques que les commissaires soient référés au Président et Surt. pour qu'ils préparent un rapport sur la qualité de

different meters, and submit same at the next meeting.

Alderman Turner appeared before the committee and asked that a fountain be placed in St. Andrew's Park.
Resolved. To refer the matter to the Supt. to confer with the City Surveyor and report at the next meeting.

Alderman Pennoque complained that St. Denis' ward is deprived of water whenever the rates is shut off in any measure.
Resolved. To refer the matter to the Supt. for a report.

Ordered for shab cock boxes were received & opened under the following parties.
Mr. Rodden

Iron box for 1/2" cocks.		for 1" cocks.	
4 ft.	2.75		2.95
4 1/2 "	2.85		3.05
5 "	2.95		3.15
5 1/2 "	3.05		3.25
6 "	3.15		3.35
Girth 18"			
	Iron -	Oil.	Iron Oil.
4 ft.	2.44	3.12	3.08 3.65
4 1/2 "	2.60	3.28	3.21 3.78
5 "	2.70	3.34	3.33 3.90
5 1/2 "	2.81	3.43	3.55 4.12
6 "	2.93	3.56	3.67 4.21

Resolved On motion of Ald. Pennoque: That the Chairman and Supt. prepare a report showing the merits of each kind of box used report at the next meeting.

Under

des différents comptes avec soin de faire rapport au Comité.

L'échevin Turner se présente devant le comité et demande qu'une fontaine soit placée dans le Parc St. Andrew.
Résolu de refuser la chose au Comité. pour qu'il soit Mr St George et faire rapport au Comité.

L'échevin Pennoque se plaint que le quartier St Denis est privé d'eau chaque fois que l'eau est intercepté à l'usine ou St Denis du Mill End.
Résolu de refuser la chose au Comité pour un rapport.

Des commissions pour boîtes de services sont reçues des personnes suivantes.

Résolu Sur motion de l'échevin Pennoque que le Président et le Comité préparent un rapport montrant les mérites de chaque sorte de boîte.

Orders for Iron & Lead Scrap were received from the following parties

Mouton Pipe Foundry	10.00	Lead
O. Belanger	8.00	
J. R. Walker	10.50	57.50

Resolved On motion of Alderman Clearihue that the contract be awarded to J. R. Walker for the Iron & Lead Scrap.

Orders for repairs to the division wall of the Mt. Carmel Reservoir were received from the following parties.

Martineau fils - Caucineau	\$12,535.
La Cie. de Parage Driemite	17,000.
Mop Laparte & Co	13,900.
S. Z. Leboeuf	15,800.

Resolved On motion of Ald. Jacques that the following clause be inserted in the contract.

During the progress of the work should the Chairman and Com. find that the contractor is not in the position to complete the work within the time allowed; the contract may be cancelled without the contractor having any right to claim any indemnity therefor; but as the contract the necessary expenditures which may be caused the City of Montreal on account of a new contract being made, will be at the expense of the original contractor, and same will be taken out of the amount of his deposit.

Indefinite

Alderman Rivisello moved. That the contract be awarded to Mop Laparte for the sum of \$13,900.00

Des soumissions pour venir fer faute et venir plomb sans recettes des personnes suivantes.

Mouton Pipe Foundry	10.00	Lead
O. Belanger	8.00	
J. R. Walker	10.50	57.50

Resolved Sur motion de l'echerri Clearihue, que le contrat pour le fer et plomb soit accorde a J. R. Walker & Co.

Des soumissions pour les reparations au mur de division du Reservoir sans recettes des personnes suivantes:

Martineau fils - Caucineau	\$12,535
La Cie. de Parage Driemite	17,000.
Mop Laparte & Co	13,900.
S. Z. Leboeuf	15,800.

Resolved Sur motions de l'echerri Jacques. Que la clause suivante soit insere dans le contrat.

Avant le commencement des travaux, si le President et le Surint. constatent que l'entrepreneur ne se met pas en mesure d'achever les dits travaux dans le delai impose, le contrat avec l'adjudicataire pourra ete rompu sans que le dit adjudicataire puisse reclamer aucune indemnite de ce fait et au contraire, le surplus de depenses que pourra causer a la corporation de Montreal le nouveau contrat qui sera donne, sera a la charge du premier entrepreneur, et preleve sur le montant de son depot.

Propose par l'echerri Rivisella que le contrat soit accorde a Mop Laparte & Co pour la somme de \$13,900.

Alderman Jacques moved in amendment that the contract be awarded to Martinus fils Cousineau.

Alderman Dupré moved in amendment, that the contract be awarded to La Cie de Savoye Frimite.

The vote being taken on the amendment result as follows:-

yeas Alderman Dupré, Cleverly.
nays " Kinsella, Puroveau, Gagnon, Jacques.
The sub-amendment was lost and the vote taken on the amendment as follows:-

yeas Alderman Jacques, Gagnon.
nays " Kinsella, Puroveau, Dupré, Cleverly.
The amendment was lost and the vote taken on the motion as follows:-

yeas Alderman, Kinsella, Puroveau, Dupré.
nays " Cleverly, Gagnon, Jacques, Laporte.
The motion was lost.

Ald. Puroveau moved. That the vote taken on the sub-amendment be reconsidered.

The vote being taken resulted as follows.
yeas Alderman, Puroveau, Dupré, Cleverly.
nays " Kinsella, Gagnon, Jacques, Laporte.
The motion was lost.

Alderman Jacques moved. That the vote taken on the amendment be reconsidered. The vote being taken resulted as follows.

yeas Alderman, Gagnon, Jacques.
nays " Kinsella, Puroveau, Dupré, Cleverly.
The motion was lost.

Indefinite

Propasé en amendement par l'échevin Jacques que le contrat soit accordé à Martinus fils et Cousineau.

Propasé en sans amendement par l'échevin Dupré, que le contrat soit accordé à La Cie de Savoye Frimite.

Le vote est pris sur le sans amendement et donne le résultat suivant.

Pour. Echevin Dupré et Cleverly.
Contre " Kinsella, Puroveau, Gagnon, Jacques.
Le sans amendement est rejeté et le vote est pris sur l'amendement et résulte comme suit.

Pour. Echevin Jacques et Gagnon.
Contre " Kinsella, Puroveau, Dupré, Cleverly.
L'amendement est rejeté et le vote est pris sur la motion et résulte comme suit.

Pour. Echevin, Kinsella, Puroveau, Dupré.
Contre " Cleverly, Gagnon, Jacques, Laporte.
La motion est rejetée.

L'échevin Puroveau propose que le vote pris sur le sans amendement soit reconsidéré.

Le vote est pris et résulte comme suit.
Pour. Echevin Puroveau, Dupré, Cleverly.
Contre " Kinsella, Gagnon, Jacques, Laporte.
La motion est rejetée.

L'échevin Jacques propose que le vote pris sur l'amendement soit reconsidéré. Le vote est pris et résulte comme suit.

Pour. Echevin Gagnon, Jacques.
Contre " Kinsella, Puroveau, Dupré, Cleverly.
La motion est rejetée.

Alderman Rivisella moved, that the rate
 taken on the main drainage be reconsidered
 the rates being taken as under as follows.
 Alderman Rivisella, Pennoan, Dupre, Jacques
 Mayor " Clearihue, Gagnon.
 The motion was carried.

Alderman Rivisella moved, that the
 amount be credited to the Impôts
 for the year of \$13,900.00
 the rates being taken on the valuation re-
 sulted as follows:
 Alderman Rivisella, Pennoan, Dupre, Jacques
 Mayor " Gagnon, Clearihue.
 The motion was carried.

Submitted a report from the Supt.
 asking for the sum of \$1730.00 to
 pay for the wages of the superintending
 engineer, watermen, repairs to sluice
 gates, and connections with the repairs
 to the Reservoir.
 Resolved, to report to the Council asking for
 the above sum.

Submitted a resolution & Protest
 from the Royal Institution for the
 advancement of Learning, signed by
 the Council to the same authorities,
 protesting against the noise & clutter
 arising from the night level Pumping
 Station.
 Resolved, to request to the Supt. to obtain the
 City Attorney's opinion.

Received, to request Mr John W Duffall the
 \$400.00 deposited made in connection
 with the repairs to No 3 Surberie.
 Indented

L'Échevin Rivisella propose que le vote fin
 sur la motion soit recasidien.
 Le vote est pris et résultat comme suit.
 Pour. Echevin Rivisella, Pennoan, Dupre, Jacques
 Contre. " Clearihue, Gagnon.
 La motion est adoptée.

L'Échevin Rivisella propose que le
 montant soit accordé à l'op. L'op. de
 la part de la somme de \$13,900.00
 Le vote est pris sur la motion et
 résultat comme suit.
 Pour. Echevin Rivisella, Pennoan, Dupre, Jacques
 Contre. " Gagnon, Clearihue.
 La motion est adoptée.

Admis et le sur rapport du Supt.
 demandant la somme de \$1730.00
 pour le salaire de l'ingénieur direc-
 teur des travaux des réparations au
 Reservoir, pour payer le salaire de l'inspecteur
 réparer les portes vannes, les vannes de
 vidange etc.
 Résolu de faire rapport au conseil pour
 demander le montant ci-haut.

Admis sur avis et protest des "Royal
 Institution for the advancement of
 Learning" qui a été refusé par le
 conseil au comité de l'aqueduc
 protestant contre le bruit, poussières
 etc. provenant de la station des pompes
 du Haut niveau.
 Résolu de se référer au Supt demandant pour
 avoir l'opinion des avocats de la
 cité.

Résolu de permettre à Mr John W Duffall

Resolved. To accept a list of statements required by the department and send same to the Mayor or Council.

Read a letter from John Lammont's complainant of being asked to pay \$37.00 water bills for 1898-1899 when they are out of business having sold out to Estab. R. B. Smith.

Resolved. To refer the question to the City Attorney.

Resolved. To reimburse Mr. S. J. Leboeuf his deposit of \$1500.00 made in connection with his bonds for repairs to the Mr. Daniel Reservoir.

Indit. J.

Par un dépôt de \$400.00 dollars fait avec sa soumission pour réparations au Ombre #3.

Résolu d'approuver une liste de papeterie requis par le département et de la referer au Comité des Finances.

Lire une lettre de M. M. John Lammont et. se plaignant qu'on leur demande de payer \$37.00 dollars pour leur eau en 1898-1899 alors qu'ils ne faisaient plus d'affaires, ayant vendu leur commerce à la succession R. B. Smith.

Résolu. de referer la chose à l'avocat de la cité

Résolu de remettre à Mr. S. J. Leboeuf son dépôt de \$1500.00 dollars fait avec sa soumission pour les réparations au Reservoir.

Les mandats sont signés et le comité s'ajourne

H. Laforte Prés

Meeting of the 21st July 1899.

Present Alderman. Laporte Chairman
 " Clearihue.
 " Kriessler.
 " Dupré.
 " Jacques.
 " Berroveau.
 " Gagnon.

The Supt reported, that there was to be required to finish the year the sum of \$550.00 for light and \$170.00 for Eugene Haime's light.

Resolved. To report to the Council asking for the above sum, the amount to be taken out of the \$60,000. granted by the Legislature.

Resolved To report to the Council asking for the sum of \$4109.75 to repair the locks on the walls of the Reservoir.

Submitted and read a report from the Supt. calling the Committee's attention to the dangerous condition of the regulating gates and the aqueduct.

After discussing the report, it was Resolved. To report to the Council asking for the sum of \$1100.00, the amount to be varied from the balance remaining over an account of the Ogilvie ditch.

Submitted and read a report from the sub-committee appointed to see about placing a fountain in St. Gabriel's square recommending the placing of two basins one at each end of the square.

There being no money available for the work

Dismissed.

Assemblée du 21 juillet 1899

Présents Echemin Laporte Président.
 " Clearihue.
 " Kriessler.
 " Dupré.
 " Jacques.
 " Berroveau.
 " Gagnon.

Le Surintendant fait rapport qu'il aura besoin pour finir l'année d'un montant de \$550.00 pour l'éclairage et \$170.00 pour la Station des Pauvres du Haut niveau.

Résolu de faire rapport au conseil pour demander les montants ci-haut à être pris ainsi que les \$60,000. accordés par la Législature.

Résolu de faire rapport au conseil pour demander la somme de \$4109.75 pour réparer les murs du Réservoir.

Présenté et lu un rapport des Surtout attirant l'attention du conseil sur la dangereuse condition dans laquelle se trouve les portes d'écluse sur l'aqueduc.

Après discussion il est:-

Résolu de faire rapport au conseil pour demander la somme de \$1100.00 le montant devant être pris sur la balance non dépensée sur les crédits votés pour faire le fossé Ogilvie.

Présenté et lu un rapport du sous-comité nommé pour voir à placer

Alderman Jacques moved, That a report be sent to the Council for permission to vary \$900.00 from the balance left over an account of the Opilvie ditch to be applied to the basin in the above square.

11110
11090
The vote being called resulted as follows:
Ald. Purovau, Anisello, Dupis, Jacques
Clearihue, Gagnon.
The motion was Carried -

The report sent by the Committee the Sept. reported on the merits of the tile and iron boxes for which tenders were opened on the 11th inst. recommending the tile box as being the best.

Resolved. On motion of Ald. Dupis, that the tile box be accepted for use as recommended by the Sept.

Read an application from J. O. Latauch for a situation.
Laid on the table.

The meeting adjourned.

une fontaine dans le square. M. Gabriel recommandant de placer deux bassins, un à chaque bout du square. Le conseil n'y a pas décidé disponible pour ces travaux l'échevin Jacques propose: - Qu'un rapport soit fait au conseil pour permission de varier \$900.00 sur la balance des crédits votés pour construire le Bassin Opilvie, pour être appliqués au Square Gabriel.

Le vote est pris sur la motion et résulte comme suit.
Pour
Echevin Purovau, Anisello, Dupis, Jacques
Contre
Clearihue et Gagnon
La motion est adoptée

Deliqué averti par le Comité le Comité fait rapport sur les mérites des boîtes en fer et en grès, et pour lesquelles des soumissions ont été ouvertes le 11 courant.

Le surintendant recommande les boîtes de services en grès.
Résolu. Sur motion de l'échevin Dupis: que le type de boîte en grès soit adopté pour les services d'eau tel que recommandé par le Comité.

Sur une demande de J. O. Latauch pour une position dans le département.
L'assemblée s'ajourne.
L'après sur le bureau.

L'assemblée s'ajourne.
H. Laforte Sec

Meeting of the 11th August 1899

Present: Alderman Jacques D'Arroux
 " " Jacques
 " " Dupont
 " " Desrosiers
 " " Blais
 " " Rivest

Resolutions were read and confirmed.

Read a letter from Mr. Dupont 719
 Desrosiers Street concerning the
 reservoir and asking to be supplied
 with water for his garden.

Resolved to refer the matter to the Supt.

Read a letter from Mr. A. P. Choquet
 asking to be appointed inspector in
 connection with the repairs to the Reservoir.
 Mr. Jacques asked that Mr. Godf. Clavel
 be appointed to the position.

The Chairman informed the Committee
 that the position will be filled by men
 now in the employ of the Dept. who are
 quite capable of filling the position.

Mr. Choquet's letter was laid on the table.

Read a letter from Miss Martineau
 Jiro & Cassinieu informing the Supt
 that all the material required in con-
 nection with the repairs to the Reservoir
 was now ready, and asking that the
 gates be let out of the Reservoir.

Resolved to authorize the Supt. to supply the
 reservoir if he was satisfied that
 the contractors have all the material

indicated.

Assemblée du 11 Août 1899

Present: Echevin Laparte President.
 " Jacques
 " Dupont.
 " Dupont.
 " Desrosiers.
 " Blais.
 " Rivest.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu
 et adopté.

Lue une lettre de M. M^{rs} Dupont
 719 rue Cadieux se plaignant de la
 pénurie de l'eau et demandant
 d'être approvisionné par le haut service.

Résolu de référer la chose au Surintendant

Lue une lettre de M. A. P. Choquet
 demandant à être nommé inspecteur
 en rapport avec les travaux qui doivent
 se faire au Reservoir.

L'Echevin Jacques demande que Mr
 Godf. Clavel soit nommé à la position.

Le président informe le Comité que
 la position sera remplie par des
 hommes maintenant dans l'emploi
 du département et qui sont qualifiés
 pour la position.

La lettre de M. Choquet est déposée
 sur le bureau.

Lue une lettre de M. M^{rs} Martineau
 Jiro & Cassinieu informant le
 Surintendant que toute les matériaux
 requis pour les réparations au
 Reservoir sont maintenant prêts.

necessary to go on with the work.

Submitted a list of stationary ac-
quired by the dept.

Resolved to accept same and to refer it
to the Finance Committee.

Resolved to grant delinquent
re. of water rates to (17) persons as
recommended by the Chief Medical
Health Officer.

Submitted and read a report from
the Supt. regarding the question of
melting the water used by hydro-
pneum. pumps; also read a petition
from the Licensed Victuallers Assn.
protesting against any extra rate
being charged on beer pumps.
After discussing the matter it was

Resolved On motion of Ald. Coquon.

That the Supt. be instructed to
prepare a report showing the mat-
ter paid by water using the hydro-
pneum. pumps, and that the question be
referred to the City Attorney to obtain
his written opinion for the next meeting.

Submitted and read a report from
the Supt. showing that it will
cost about \$718.81 to place valves
at certain points so that St Denis
Ward will receive its water supply
without interruption.

Resolved to report to the Council asking for
the sum of \$500.00 for the above purpose
and that a portion of the material required
be taken out of the Dept's stock on hand.

Indirect

et demande que l'eau soit retirée
du Reservoir.

Résolu d'autoriser le Surintendant de visiter
le Reservoir s'il est satisfait que
les matériaux sont prêts.

Résolu d'approuver une liste de papeterie re-
quis par le département et de la
refuser au Comité des Finances.

Résolu d'accorder des délais, remises etc.
de la taxe de l'eau n. (17) suivant la
recommandation du Comité d'Hygiène

présenté et lu un rapport du Sur-
intendant relativement à la ques-
-tion de poser des compteurs sur les
pompes hydrologiques à bien; aussi
lu une pétition de l'association
des hôteliers licenciés protestant
contre une taxe additionnelle
sur les pompes à bien.

Après discussion il est:-
Résolu Sur motion de l'éclaireur Coquon
que le Surintendant soit chargé de
faire un rapport sur les montants
de taxes d'eau qui sont payés par
les hôteliers qui se servent de
pompes hydrologiques, et que la ques-
-tion soit soumise aux avocats de
la Cité pour un rapport écrit à
la prochaine assemblée.

présenté et lu un rapport du Surintendant
montant que cela coûtera \$ 718.81
pour placer les soupapes nécessaires
à différents endroits pour que le
Quartier St Denis ait l'eau sans

Submitted and read a report from the Sect. on the quality & etc. of the different meters for which tenders were received by the committee on the 11th Mt. recommending the Crown & Empire meters.

After much discussion it was Resolved: On motion of Mr. Clearidge, that the Sect. be authorized to purchase the Hecny meter of the Disc. Rotary and Carruth patterns as may be required by the Dept.

Resolved: To adjourn until Monday the 14th inst at 7.45 p.m. for the purpose of signing vouchers.

Proposed.

interruption.
Resolved: de faire rapport au conseil pour demander une somme de \$500.00 pour faire ces changements et qu'une partie des matériaux nécessaires soient pris auprès le stock en main dans le département.

Summis et lu un rapport de Surintendant sur la qualité etc. des différents compteurs pour lesquelles des soumissions ont été reçues par le comité le 11 du mois passé, recommandant les compteurs Crown et Empire.

Après discussion il est Resolu sur motion de l'échevin Clearidge que le Surintendant soit autorisé d'acheter des compteurs Disc. Rotary et Carruth de la marque Hecny, suivant le besoin du département.

Resolved: d'ajourner l'assemblée à mardi le 14 courant à 7.45 p.m. pour signer les mandats.
H. Laporte Sec

Adjourned Meeting August 14th 1899

Present	Alberson	Laparte	Chairman
"	"	Perron	
"	"	Jacques	
"	"	Dupe	
"	"	Casimir	
"	"	Charbon	

Minutes were signed and the meeting adjourned.

Assemblée ajournée du 14 août 1899

Present:	Echevin	Laparte	Président
"	"	Perron	
"	"	Jacques	
"	"	Dupe	
"	"	Casimir	
"	"	Charbon	

Les minutes ont été signées et la séance ajournée.
Off. Laporte Prs

meeting of the 5th September 1899

Present Alderman. Laporte Chairman.
 " Jacques.
 " Clearihue.
 " Knisella.
 " Gagnon.
 " Puroveau.
 " Dupré.

The minutes were read and confirmed.

Read a letter from Peter Lyal asking that a 1/2" service pipe be laid to a new building on Queen Street.

Resolved to refer the matter to the Chairman and Supt.

Submitted and read a claim from Auguste de Perrenin for \$384.47 damage caused by the flooding of his farm, owing to the drains along the line of the aqueduct.

Resolved to refer the claim to the Supt. to obtain the City Attorney's opinion, and reply to Mr de Perrenin accordingly.

Resolved to adopt a list of stationery, books or. required by the department and to refer same to the Finance Committee.

Alderman Puroveau presented a petition from the residents in St Denis ward asking that the Montreal Water and Power Co be requested to lay a main pipe in Labelle Street, north of St Gathique Street.

Resolved to refer the petition to the Council asking that the Montreal Water Power Co be

Assemblée du 5 Septembre 1899

Présents Echevins Laporte Président.
 " Jacques.
 " Clearihue.
 " Knisella.
 " Gagnon.
 " Puroveau.
 " Dupré.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lue une lettre de M. Peter Lyal demandant de faire passer un tuyau de 1/2 pouce dans une bâtisse sur la rue Queen.

Résolu de référer la chose au Président et Supt.

Remise et lue une réclamation de M. Auguste de Perrenin pour \$384.47 de dommages causés par l'eau qui a inondé sa terre par suite de la mauvaise condition des fossés le long de l'aqueduc.

Résolu de référer la chose au Supt. pour rapport et obtenir l'opinion de l'avocat de la ville et de répondre à M. de Perrenin en conséquence.

Résolu d'approuver une liste de papeterie livres etc. requise par le département et de le référer au Comité des Finances.

L'échevin Puroveau présente une pétition des résidents du quartier St Denis demandant que le conseil prie le "Montreal Water Power Co" de passer des tuyaux à leur dans la

requested to lay the necessary pipes
with the above street.

Ald. Dupré. presented a request from
Rev. Brothé and the directors of St Bridget's
School 81 Maisonneuve Street asking
to have the meters removed and to be
charged for their water by assessment.

Resolved not to entertain their request.

The Supr. presented a request asking
to vary \$1500. from shops to other houses.

Resolved to report to the Council for the necessary
permissions.

Vouchers were signed and the meeting
adjourned.

Included.

1
2

par Labelle au nord de la rue Oratoire
Résolu de repérer la pétition au conseil pour
qu'il demande à la Montreuil Water
Works Co de passer les dit. tuyaux.

L'échevin Dupré présente une pétition
du Rev. Frère André directeur de
l'école St Bridget 81 rue Maisonneuve
demandant qu'on enlève le
compteur de cette école, et que le prix
de l'eau soit payé d'après la valeur
locative.

Résolu de ne pas accéder à cette demande.

Le Surintendant présente un rapport
demandant de varier \$1500. au des
Boutiques pour être appliqués au
credit de la maison des Rues.

Résolu de faire rapport au conseil pour
permissions de varier la dite somme.

Les mandats sont signés et le conseil
s'ajourne.

H. Laporte. Sec.

Meeting of the 19th. September 1899

Present Alderman. Laporte Chairman.
 " Jacques.
 " Gagnon.
 " Charbonne.
 " Dupré.
 " Prouveaux.
 " Rivellea.

The minutes were read and confirmed.

Resolved, to remove the drinking trough at the corner of Mount Royal av. & Berri Street to position indicated by Ald. Prouveaux.

Also, to change position of hydrant on Ave. de l'Hotel de Ville near Mt. Royal to position indicated by Ald. Quimet.

Also, to remove trough from the corner of Mount Royal av. and Esplanade to position indicated by Ald. Quimet.

Submitted and read a letter from the Stonecutters Union of Montreal complaining that a portion of the stone used by the contractors Messrs. Martineau fils & Cousineau in connection with the repairs to the Reservoir, was contrary to the terms of the contract being cut outside of Montreal.

After hearing a deputation sent by the Union, and discussing the matter.

Resolved, that the Dept. be instructed to write to the contractors informing them of the complaint received and requesting them to comply with the terms of the contract.

Indesigné

Assemblée du 19 Sept. 1899

Présents Echemin Laporte Président.
 " Jacques
 " Gagnon.
 " Charbonne.
 " Dupré.
 " Prouveaux.
 " Rivellea.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Résolu de changer la position des abreuvoirs sur l'avenue Mt. Royal au coin de la rue Berri, à l'endroit indiqué par l'échevin Prouveaux.

Aussi de changer la position de la borne-fontaine située coin des avenues Hotel de Ville et Mt. Royal à l'endroit indiqué par l'échevin Quimet, aussi d'enlever l'abreuvoir du coin de l'avenue Mt. Royal et Esplanade et de le placer à l'endroit indiqué par l'échevin Quimet.

Reçue et lus une communication de l'association des Vailleurs de Pierre de Montreal se plaignant de ce qu'une partie de la pierre employée par les entrepreneurs M. M. Martineau fils & Cousineau, relativement aux réparations du Reservoir, était contrairement aux termes des spécifications, taillée en dehors de la ville de Montreal. Après avoir entendu une députation de l'Union à ce sujet, et après discussion il a été.

Resolved. That the committee visit the aqueduct on Tuesday the 7th inst. starting at 1.30 p.m. from the City Hall.

Resolved. To refer to the Montreal Railway Mills the balance of their deposit made in connection with their contract for Lead Pipe.

Resolved. To pay Messrs. Martineau fils & Cousins the sum of \$4000.00 on account of their contract for repairs to the Reservoir.

The Chairman informed the committee that he had suspended Mr S. Lafond's meter test at the central shop for neglect of duty.

After discussing the matter it was resolved to leave the matter in the hands of the Chairman to find a suitable position for Mr Lafond, and that Mr Mercier his assistant be placed in charge of the meter shop, his wages to be \$1.75 per day from the 7th Sept. inst. until the end of the year and \$2.00 per day thereafter.

Submitted and read a report signed by Ald. Clearidge and of the sub. committee appointed to inquire into the price of the material referred to in the report made by Mr Dupres on the City Auditor in connection with the charges brought against Mr Lafond the Supt. of sending Gaudo Belanger to the department outside of the City, stating that owing to the difficulty of obtaining proper information from the books of the department, he would suggest

indéfini

Résolu que le Surint. écrive aux entrepreneurs pour leur donner connaissance de la plainte ci-haut mentionnée et de les enjoindre de se conformer aux termes des cahiers.

Résolu que les membres de la commission visitent l'aqueduc mardi le 7^e courant. Départ de l'Hôtel de Ville à 1.30 p.m.

Résolu de remettre à la Montreal Railway Mills la balance de son dépôt fait lors de son contrat pour le tuyau de plomb.

Résolu de payer à M. M. Martineau fils et Cousins une somme de \$4000.00 en compte de leur contrat pour les réparations du Reservoir.

Le président dit qu'il avait suspendu de ses fonctions S. Lafond département des compteurs pour avoir négligé ses devoirs.

Après discussion il a été résolu de laisser la question entre les mains du président qui devra trouver une position convenable à Mr Lafond et que l'atelier des compteurs soit sous le contrôle de Mr Mercier dont le salaire sera de \$1.75 par jour depuis le 7 décembre jusqu'à la fin de l'année et augmenté à deux piastres par jour après cette date.

Admis et lu son rapport signé par

that witnesses be called and examined under oath in connection with the matter.

Altho' Messrs Jacques the other members of the sub-committee not being ready to submit his report in writing it was:-

Resolved. To adjourn until Monday the 25th inst at 7 p.m. to receive Mr. Jacques report and to hear the Dept's explanation

Vouchers were signed

L'échevin Clearihue sur des membres du sans-couité nommé pour s'enquérir des faits et des motifs dans lesquels fait mention par Mr. Duplessis l'auditeur de la cité, relativement aux accusations faites contre Mr. Lafarek le surintendant, d'avoir envoyé en dehors de la ville des marchandises appartenant au département, que vu les difficultés d'obtenir des informations exactes par les livres, il suggère que des témoins soient appelés et examinés sans serment à ce sujet.

Le second membre de la commission l'échevin Jacques n'étant pas en état de soumettre son rapport il a été:-

Resolved d'ajourner à lundi le 25 courant à 7 hrs. p.m. pour recevoir le rapport de l'échevin Jacques et pour entendre les explications du surintendant.

Les mandats sont signés.

H. Laforte.

Meeting of the 25th Sept. 1899

Present Alderman Laporte Chairman.
 " Jacques.
 " Charbonne.
 " Riviselle.
 " Puroveau.
 " Goyon.
 " Dupré.

The Supt. reported that he had no appropriations to make the changes to troughs and Hydrant as ordered by the Committee at the last meeting after again discussing the matter.

Resolved. That the Supt. change the position of the Hydrant only and remove the two troughs to the shop.

Submitted and read a report signed by Alderman Jacques as one of the sub-committee appointed to inquire into the prices etc. mentioned in the report made by Mr Dupresne City Auditor in connection with the charge brought against Mr Lafresch of having sent goods out of town etc.

Ald. Jacques makes the following suggestions:

- 1st That the system of book keeping introduced by the caudalle be strictly followed.
- 2nd That the caudalle and the Supt. be instructed to see that said system be not departed from for any reason.
- 3rd That hereafter no one be allowed to use the materials and tools of the dept. without the authorization of the Chairman and two members of the Committee and of the Supt. (as already decided) in

Indesigné

Assemblée ajournée du 25 Sept. 1899

Présents Echevin Laporte Président.
 " Jacques.
 " Charbonne.
 " Riviselle.
 " Puroveau.
 " Goyon.
 " Dupré.

Le Surintendant fait rapport qu'il n'a pas d'argent pour faire les changements aux abreuvoirs et bornes fontaines selon les instructions données par la Commission à la dernière assemblée; après de nouvelles discussions à ce sujet il a été:

Résolu que le Surnit. ne change que la position de la borne fontaine seulement et transporte les abreuvoirs à l'atelier.

Launio et lui un rapport signé par l'échevin Jacques, sur des membres de la sous-commission nommé pour s'enquérir des prix etc. mentionnés au rapport de M. Dupresne Auditeur de la Cité, relativement aux accusations portées contre M. Lafresch d'avoir envoyé des effets en dehors de la ville etc.

- L'échevin Jacques fait les suggestions suivantes:
- 1^o Que le système de tenue de livres des caudalles soit strictement mis en vigueur.
 - 2^o Que le caudalle et le Surintendant soient chargés de voir à ce que l'on ne se départe de ce système pour aucune raison.
 - 3^o Que dorénavant il ne soit permis à personne de se servir des matériaux

order to prevent any irregularities in the future.
 4th That the necessary measures be adopted in order that the most rigorous discipline may prevail in the department.

The Crpt. gave some explanations as to the manner in which the goods taken by him were charged & credited stating that he never gave any instructions as to the prices to be charged.
 After much discussion.

Alderman Cojman moved:—
 That the three reports made by Ald. Clearihue, Jacques and the City Controller Mr Dupre be sent to the Council for the next meeting with a request that the Council appoint a special committee to make an investigation into the general administration of the Water Works Department, with power to examine under oath all persons who may give information to the said committee.

Alderman Dupre moved in Amendment
 That the report be referred back to Mr Dupre City Controller with instructions to examine the warrants so as to ascertain whether the City has lost anything through the transaction between Mr Lafort and the department.

The vote being taken on the amendment resulted as follows:

In favour of the amendment Ald. Dupre, Fenwick, Kirse, Jacques

et des autres du département sans l'autorisation du président et de deux membres de la Commission et du Surintendant (lequel déjà décidé), afin de faire cesser toute irrégularité à l'avenir.

4th Que les mesures nécessaires soient prises pour que la plus rigoureuse discipline règne dans le département. Le Surintendant donna quelques explications sur la manière avec laquelle les marchandises qu'il a prises ont été payées à son compte, ajoutant qu'il n'avait donné aucune instruction au sujet du prix à lui faire payer.

Après discussion, l'échevin Cojman proposa que les rapports de l'échevin Clearihue, Jacques et Mr Dupre, l'auditeur, fussent renvoyés au conseil pour sa prochaine séance, et que les membres du conseil soient priés de nommer un comité spécial pour faire une enquête sur l'administration générale du département de l'eau avec pouvoir d'examiner sans serment les personnes qui pourront donner des informations à ce comité.

L'échevin Dupre proposa en amendement que le rapport soit renvoyé à M. Dupre, contrôleur avec des instructions d'examiner les mandats afin de s'assurer si la ville a perdu quelque chose dans la transaction de M. Lafort avec le département.

Les votes ayant été pris sur l'amendement donné le résultat suivant.

Pour. Echevin Dupre, Fenwick, Kirse, Jacques

Maye Alderman, Clerk & Co. Jun.
The amendment was passed.

Indeb.

The meeting adjourned

Auto.

Echevin, Clerk & Co. Jun.
L'amendement est adopté.

La séance est ajournée.
H. Lafont

Meeting of the 3rd Oct 1899

Present	Aldermen.	Laparte Chairman.
	"	Clearihue
	"	Knisella.
	"	Dupe.
	"	Cojuron.
	"	Jacques.
	"	Puroveau.

Vouchers were signed and the committee proceeded to visit the Depot.

Assemblée du 3 Oct. 1899

Present	Echemin	Laparte President
	"	Clearihue
	"	Knisella.
	"	Dupe
	"	Cojuron.
	"	Jacques.
	"	Puroveau.

Les mandats ont été signés.
H. Laparte.

Meeting of the 5th Oct 1899

Present Alderman Laporte, Chairman
 " Rogerson.
 " Clearihue.
 " Jacques.
 " Bernoveau.
 " Dupré.
 " Rivisella.

The minutes were read & confirmed.

M. Catelli appeared before the Committee in reference to an account charged for rates supplied by meter and which was used in connection with the draining of his property on Dubaud Street. The road department having informed him that the drain in the street was too shallow for to drain his property which subsequently was afterwards found to be a error.

Resolved. To refer the matter to the chairman and Cupt. to prepare a report and place same before the Road Committee and that the collection of the account be suspended in the mean time.

A deputation from the Stone Cutters Union appeared before the Committee in connection with the price paid by Mess Martineau fils & Caucineau for the cutting of the stone required for the repairs to the Reservoir, complaining that at the price offered by the contractors they can only earn \$7.10 per day, whereas they usually earn \$7.75 to 8.00 per day.

Inclosed

Assemblée du 5 Octobre 1899

Présents Echemin Laporte Président.
 " Gagnon.
 " Clearihue.
 " Jacques.
 " Bernoveau.
 " Dupré.
 " Rivisella.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Catelli se présente devant la Commission relativement à un compte d'eau jaunie par l'égout qui lui a été envoyé par le drainage de sa maison sur Dubaud. Le département de la voirie l'ayant informé que le tuyau de drainage dans la rue n'était pas assez profond pour drainer sa maison, l'information trouvée subitement erronée.

Il est.

Résolu de renvoyer la question au président et au Surintendant lequel devra préparer un rapport qui sera envoyé à la Commission de la voirie; dans l'interim le paiement du dit compte sera laissé en suspens.

Une députation de l'Union des Tailleurs de pierres se présente devant la Commission relativement au prix que paie M. M. Martineau fils & Caucineau pour le taillage de la pierre, qui doit servir aux réparations du Reservoir. Cette députation se plaint de ce que

Mr. Martineau one of the contractors stated that he was paying the men reasonable wages and far more than he could get the same work done elsewhere.

Resolved. After much discussion it was resolved to refer the question to Ald. Purovau and the Supt. to fix the rate to be paid according to the actual time and labor performed in cutting the stone. Both parties consenting to the arrangement.

Ald. Martineau asked that the Supt. be requested to report whether the pipes are laid in St. André's St. from St. Fleurimont Av. to the C.P.R. track, according to the arrangement between the Montreal Water Power Co. and the City.

Resolved to grant Mr. Martineau's request.

The Supt. presented a report asking to pay \$1000.00 from pipe laying wages and apply same to pipe laying services.

Resolved to report to the Council for the necessary permission.

The question of accepting the uniform being taken up. Ald. Rivisella moved that the uniform be accepted provided Mr. Anderson is willing to make all the alterations necessary to the satisfaction of the Supt. and also Goguen.

Ald. Jacques moved in amendment that the uniform be not accepted.

par le prix offert par les entrepreneurs les tailleurs de pierres ne peuvent faire que \$2.10 par jour au lieu de \$2.75 à \$3.00 qu'ils devraient avoir.

M. Martineau, l'un des entrepreneurs explique qu'il paie les hommes un prix raisonnable, même plus cher qu'on lui demande ailleurs pour le même travail.

Resolved. Après une large discussion il a été décidé de reporter la question à M. Purovau et au Supt. afin d'établir un prix en rapport avec les prix demandés actuellement pour le travail de la pierre. Les deux parties devant accepter la décision de M. Purovau et du Supt.

L'échevin Martineau demande que le Supt. demande sans délai par un rapport si les tuyaux de la rue St. André de l'avenue de Fleurimont, à la voie du chemin de fer du Pacifique sont posés selon l'arrangement fait entre la ville et la "Montreal Water Power Co."

Resolved d'accorder la demande de M. Martineau.

Le Supt. présente un rapport dans lequel il demande à voter une somme de \$1000. sur le crédit pour la pose de motifs tuyaux pour la transport au crédit pour la pose des tuyaux de services.

Resolved de faire rapport au conseil pour obtenir l'autorisation voulue.

La question de l'acceptation des uniformes ayant été prise en considération.

in view of the verbal report made by Ald. Goguen that the firm and workmanship is not what it should be.

The vote being taken resulted as follows:
yeas Ald. Jacques, Dupré, Pénovreau
Nays " Claurikue & Knisella.

The amendment was carried.

Ald. Goguen moved a reconsideration of the last vote.

The vote being taken resulted as follows:-
yeas Ald. Knisella, Goguen, Claurikue, Laporte
Nays " Jacques, Dupré, Pénovreau.
The motion was carried.

The vote being taken on Ald. Knisella's motion resulted as follows:-
yeas Ald. Knisella, Goguen, Claurikue, Laporte
Nays " Jacques, Dupré, Pénovreau.
The motion was carried.

The Supt. reported that he will require the sum of \$100.00 for fountain and \$150.00 to complete the fountain in St Gabriel ward.

Resolved To report to the Council asking for the above sums, the money to be taken out of the balance of the 60,000 granted by the Legislature.

Indepnd

The Chairman reported that the Dept. could not store all the soft coal ordered for the High Level Pumping Station and he submitted offers from the contractor to store and deliver the coal as required at an advance of 35¢ per ton

L'échevin Knisella fait motion que ces uniformes soient acceptés pourvu que M. Anderson consente à faire tous les changements nécessaires à la satisfaction du Surint. et de l'échevin Goguen.

L'échevin Jacques propose amendement que les uniformes ne soient pas acceptés en conséquence du rapport verbal de l'échevin Goguen qui dit que le travail n'est pas ce qu'il devrait être.

Le vote est pris sur l'amendement et donne le résultat suivant.

Pour Echevin Jacques, Dupré, Pénovreau.
Contre " Claurikue et Knisella.
L'amendement a été reparté.

L'échevin Goguen propose que le dernier vote soit réavisé.

Le vote est pris et donne le résultat suivant.

Pour. Echevin Knisella, Goguen, Claurikue, Laporte
Contre " Jacques, Dupré, Pénovreau.
La motion est reparté.

Le vote est pris sur la motion de l'échevin Knisella et résulte comme suit.

Pour Echevin Knisella, Goguen, Claurikue, Laporte
Contre " Jacques, Dupré, Pénovreau.
La motion a été reparté.

Le Surint. fait rapport qu'il aura besoin d'une somme de \$100.00 pour les fontaines et une autre somme de \$150.00 pour compléter la fontaine de quartier St Gabriel.

Résolu de faire rapport au conseil pour

but he suggested that the coal be stored in the press house yard, Grand Front Street, as the contractors will allow a reduction of 4 or 5th on account of the reduced cartage.
 After discussing the question it was:-

Resolved to leave the matter of soft and hard coal in the hands of the Chairman and Sept.

Submitted and read a report from the Sept. showing the cost of water used by his pumps in case in different hotels; also showing the amount of water rates paid by the same parties.

Resolved to lay it on the table and that copies be sent to each member of the committee.

Submitted and read a list of articles lent by the department to different parties.
 Received.

Submitted a list of books stationery &c. required by the department.

Resolved to adopt same and refer it to the Finance Committee.

Submitted and read a communication from Mr. Dufresne City Controller in charge with a resolution passed at a meeting held on the 28th inst. on the subject of the City stating that it is very difficult for him to judge the different prices of

Indexed.

demandes les dites sommes, qui devront être prises sur la balance des 60.000. accordés par la Législature.

Le Président j'ai rapport que le département ne pourrait pas emmagasiner tout le charbon de la Station des pauvres du haut niveau. Il présente à la commission de la part des entrepreneurs pour la livraison du charbon, des propositions pour livrer le charbon à domicile à raison de 35^{cts} de plus par tonne, mais il conseille d'emmagasiner le charbon dans la cave de la maison d'épreuve rue Grand'Tronpe ce qui diminuera de 4 à 5^{cts} le prix du charbon en conséquence du raccourcissement du chemin à parcourir pour la livraison du charbon.

Après discussion il est:-
 Résolu de laisser au président et au Secrétaire le soin de régler ce sujet.

Présenté et lu un rapport du Secrétaire montrant le coût de l'eau consommée avec les pauvres à boire dans ce sect. dans plusieurs hôtels, ainsi que le prix de l'eau payé par les mêmes endroits.
 Résolu de le déposer sur le bureau et qu'une copie soit envoyée à chaque membre du comité.

Présenté et lu une liste d'effets qui ont été prêtés par le Dept. à différents personnes.
 Reçu

Présenté une liste des livres, papeterie.

the yards, and he was obliged to compare himself with the prices given by Mr Fallow, but he found the prices given for cast iron pipes to be the correct prices paid at the different dates mentioned.

After much discussion Alderman Goguen proposed that a report be made to the council asking the necessary powers to hold an investigation into the administration of the Department and especially on the reports of the City Auditor under date of the 10th December 1898 and 30th Sept 1899, as also the reports of Ald. Clearihue and Jacques, all of which are now before the committee, with power to examine under oath all witnesses who will be heard at the investigation.

The votes being taken on the motion resulted as follows:-

Yeas Ald. Goguen, Clearihue.
Nays " Jacques, Dupré, Anselles, Puroreau.
Abstention was lost.

Minutes were signed and the meeting adjourned.

Indef.

Résolu etc. pour les besoins du département d'adopter la liste et de la référer au Comité des Finances.

Quand on a eu une communication de M. Dupresne le caudataire de la cité conformément à une résolution prise à une assemblée tenue le 25 du courant relativement au compte de M. Lafont avec la cité, dans laquelle il est dit qu'il lui est bien difficile de juger des prix des marchandises; il était obligé de prouver les prix d'achat par Mr Fallow, et que ces prix concordent avec le prix payé à différents dates pour des tuyaux en fonte.

Après discussion l'Échev. - Proposé par l'Échevin Goguen. Qu'un rapport soit fait au conseil sur les pouvoirs nécessaires pour tenir une enquête sur l'administration générale du département et spécialement sur les rapports de l'auditeur en date des 10 décembre 1898 et le 30 Sept 1899 - et ceux de l'Échevin Clearihue et Jacques qui sont maintenant devant le comité avec les pouvoirs d'asseoir les témoins qui seront entendus à l'enquête.

Le vote est pris sur la motion et donne le résultat suivant.
L'Échevin Goguen, Clearihue.
" Jacques, Dupré, Anselles, Puroreau.
La motion fut perdue

Pour le Comte.

Les mandats sont signés et le comité s'ajourne.
H. Lafont Président

Meeting of the 9th October 1899

Present. Alderman Laporte Chairman
 " Jacques.
 " Gagnon
 " Puroveau.
 " Knisella.
 " Dupré.
 " Charrier.

Submitted & read a letter from O. A. Millay 119 St André. Chief Soda water manufacturer asking permission to supply his own water meter.

Resolved. To inform him that the matter will be taken into consideration.

Vouchers were signed and the meeting adjourned.

Indefinite.

Assemblée du 9 Octobre 1899

Present. Echevin Laporte Président.
 " Jacques.
 " Gagnon.
 " Puroveau.
 " Knisella.
 " Dupré.
 " Charrier.

Lu et lue une lettre de M. P. A. Millay, manufacturier de Soda water #119, rue St. André, demandant permission de se servir d'un compteur d'eau privé.

Résolu de l'informer que sa demande sera prise en considération.

Les mandats sont signés et la séance s'ajourne.
 H. Laporte Prés

Meeting of the 13th October 1899

Present Alderman Laporte, chairman.
 Jacques
 Gagnon
 Pironneau
 Kinella
 Dupré
 Clearhue

After a few remarks from Ald. Jacques it is unanimously resolved to dispense with the reading of the minutes of the last meeting.

Submitted & Read an extract of the minutes of a meeting of the Market Committee, held on the 11th inst, drawing the attention of the Water Committee on the necessity of removing the drinking fountain and trough situated at Jacques Cartier square, said fountain being broken and useless.

Submitted & Resolved to have it removed.

Submitted & Read a letter from James Coleman, engineer at the High Level Pumping Station, calling for the Committee's serious attention to the dangerous condition of the sidewalk on McEavish street, along the property of the Dept.

Resolved to refer the matter to the Road Dept.

Submitted and read a letter from Mr. D. McMillan, secretary of the Protestant House of Industry and Refuge, Longue Pointe, complaining that the price of the water, supplied to their Home, by the Montreal Water & Power Co.

Indepd.

Assemblée du 13 octobre 1899

Lechevin Laporte, président.
 " Gagnon,
 " Jacques,
 " Pironneau,
 " Kinella,
 " Clearhue,
 " Dupré.

Il est résolu de se dispenser de lire les minutes de la dernière assemblée, après quelques remarques faites par l'ech. Jacques.

Lu et lu un extrait des minutes d'une assemblée de la Com. des Marchés, tenue le 11 du courant, (sur la) de la nécessité d'enlever la fontaine et abreuvoir situés Place Jacques Cartier.

Il est résolu de faire enlever la dite fontaine et le dit abreuvoir.

Lu et lue une lettre de Mr. James Coleman, ingénieur des Pompes du Haut Niveau, appelant l'attention de la Commission de l'aqueduc sur l'état dangereux du trottoir de la rue McEavish, le long du terrain du réservoir McEavish.

Résolu de référer la question au dépt. des Chemins.

Lu et lue une lettre de Mr. D. McMillan, secrétaire du Refuge Protestant, Longue Pointe, se plaignant que le prix de l'eau fournie à leur institution par la "Montreal Water & Power Co." n'est pas conforme à ce

is not according to a notarial agreement made with the city in June 1885.

Resolved to refer the matter to the Dept. and City Attorney, for a report thereon. Submitted and read a letter from Mr. J. M. P. Allard, claiming, from the city, a sum of \$48.00 spent by him for laying water services to his house N° 325 Juliette street, and also to the houses of Messrs. Ray and Robson.

Resolved to refer the matter to the Dept. to make a report.

Submitted and read a report of the Dept. referring to an agreement made by the city with the Montreal Water & Power Co. dated 30th May 1898 for the laying of water pipes in Maple street, and complaining that said Co. does not carry on the the works according to the agreement.

it is resolved to report to council asking that the said Co. be compelled to abide by its agreement with the city.

Submitted & read a letter from the Secy. of the "Union des Tailleurs de Pierre" of Montreal, granting Messrs. Martineau, Fils and Cousineau, contractors for the repairs of the wall of McTavish reservoir, to make use of the stone cut outside the City, now at the reservoir, provided that no other quantity of stone cut outside the City, be used.

Resolved to report to council, asking the power to grant Messrs. Martineau, Fils & Cousineau the permission to use make use of the stone cut outside the City & now at the Reservoir.

Indefinite.

Submitted a letter from the Superintendent asking for an in-

Moved by Alderman Jacques, that the

arrangement a ce sujet, avec la cite, passé en 1885.

Referee au surintendant de l'Assiette et aux avocats de la cite et faire rapport.

Soumise et lue une lettre de Mr. Allard, qui reclame une somme de \$48.00, qu'il a déboursée pour payer un service d'eau à sa maison, et dans celle de M. M. Ray et de M. Robson.

Resolu de - Referee a Mr. Lafont, surintendant, pour faire rapport.

Soumis et lu un rapport du surintendant relativement à un arrangement fait entre la cite et la "Montreal Water & Power Co", le 30 mai 1898 pour le passage des tuyaux à l'eau dans la rue des Crabbes, et se plaignant que la dite Cie, n'exécute pas les travaux dont elle s'est engagée de faire, conformément au dit arrangement.

Il est résolu de referer la question au conseil de ville, avec prière de faire respecter les engagements de la dite Cie, avec la ville.

Soumise et lue une lettre du secrétaire de l'Union des Tailleurs de Pierre de Montreal, accordant à M. M. Martineau, Fils & Cousineau, entrepreneurs des réparations au mur du réservoir McTavish, la permission de se servir de la pierre qui a été taillée en dehors de la cite, pourvu que les dits entrepreneurs n'en fassent plus tailler au dehors de la cite.

Resolu de faire rapport au conseil et demander que notwithstanding le contrat entre la ville et les dits entrepreneurs, qu'il leur soit permis d'employer la pierre taillée en dehors de la cite.

investigation in
his accounts with
the City.
Resolved, to grant
the request.

notes given at the last meeting, upon the
inquiry into the accounts of Mr. Laforest,
with the City, be reconsidered.
Adapted unanimously.

Moved by Alderman Jacques, that in view
of the dissatisfaction of some members of the
Water Committee, on the reports made by
the sub-committee and on the two reports
of Mr. O. Dufresne, city controller, appointed
to inquire into the irregularities of Mr. Laforest's
accounts with the City.

Be it resolved -
That this committee be formed ~~into~~
as a sub-committee to make an inquiry
under oath, into the facts contained in said
reports, and also into the administration
of the department in general, and that
the chairman be authorized to call all
witnesses that he may judge necessary to
call so as to throw light as much as
possible in this matter and give justice
to whom justice is due, and that a
report be made to council accordingly.

Adapted unanimously.
And the meeting was adjourned.

Indef.

maintenant sur les lieux, à condition qu'ils
n'en fassent pas sceller d'autre en dehors de la
cité.

Donnée une lettre
de Mr. Laforest, sur
de l'agencé demandant
un enquête relative
maître ses comptes
avec la cité.
Résolu, de lui ac-
corder la dite enqui-
te.

Proposé par l'ech. Jacques, que le vote donné à la der-
nière assemblée, relativement à l'enquête sur les comptes de
la cité soit reconsidéré.
Adapté à l'unanimité.

Proposé par l'ech. Jacques -
Que sur la non satisfaction d'un certain nombre
de membres de la commission de l'agencé sur les
rapports de la sous-commission et des deux rap-
ports de Mr. Dufresne, nommés pour s'enquérir
sur les irrégularités survenues dans les comptes
de Mr. Laforest avec la cité de Montréal.

Qu'il soit résolu que cette commission se forme
en commission d'enquête pour s'enquérir sous
serment, des faits mentionnés dans les dits rap-
ports et de l'administration en général du dept.
et que le président soit autorisé à appeler toute
personne qu'il jugera à propos pour rendre
témoignage afin d'éclaircir cette affaire autant
que possible et rendre justice à qui de droit
et que rapport soit fait au conseil en consé-
quence.
Adapté à l'unanimité.

La commission s'est séparée.
J. Laforte.

Meeting of the 20th October 1899

Alderman Laporte, chairman
 " Lapron
 " Cleaichue
 " Kinsella
 " Jacques
 " Dupré.

Submitted and read a notarial protest from the Merchants Telephone Co. in regard to a sum of \$700.00 owed by the Company, for fares, which they refuse to pay so long the city does not deduct from it the sum of \$300.00 that they claim as rent for telegraph poles on which the department wires are strung.

Resolved to refer the question to the Dept. and city attorney, with instruction to make a complete report

Submitted and read, a resolution of the Council, passed at its meeting of the 16th inst. authorizing the water com. to hold an inquiry on the accounts of the Dept. with the City, and on the administration of the Dept. in general.

Resolved to begin said inquiry on Friday next, the 24th inst, at 2 p.m. All books, documents, reports, etc., connected with said inquiry, be produced. That the city attorney, Mr. Ethier, and the city Controller, Mr. O. Dupresne, be notified to be present at the said meeting of the Water Committee, of the 24th inst.

Invited.

Submitted and read, a letter from

Assemblée du 20 Octobre 1899

Echevin Laporte, président.
 " Lapron.
 " Cleaichue.
 " Kinsella.
 " Jacques.
 " Dupré.

Soumis et lu son protest notarié de la Cie. des Téléphones des Marchands relativement à une somme de \$700, qu'elle doit pour faires et qu'elle refuse de payer tant que la Cité n'aura pas déduit sur ce montant une somme de \$300. qu'elle réclame de la ville pour loyer des poteaux sur lesquels passent les fils du service des téléphones privés du Dept. de l'Égout.

Résolu de référer la question au surintendant et à l'avocat de la cité pour faire un rapport complet sur ce sujet.

Soumise et lue une résolution du conseil adoptée à son assemblée tenue le 16 du courant, autorisant la commission de l'Égout de tenir une enquête sur les comptes du surint. de l'Égout avec la cité de Montréal, et sur l'administration du Dept. en général.

Il est résolu de commencer la dite enquête mardi prochain le 24 du courant à 2 heures que tous les livres, documents, rapports, etc., se rattachant à cette question soient produits à la dite assemblée et que l'avocat de la cité, Mr. Ethier ainsi que le contrôleur Mr. O. Dupresne soient notifiés d'assister à cette assemblée.

from the Montreal Water & Power Co. asking further delay for the laying of valves on their distribution pipes.

Resolved to order to proceed immediately with the laying of the valves, as already decided, and the Sept of the Water Dept. is given instruction in consequence.

Moved by Ald. Lagnon to grant the contract for waterproofs to Mr. Blaman.

Resolved to award the contract for the 12 waterproofs, with caps and made on measure to Mr. Blaman, at the price of \$9.45 each. Waterproofs are for the inspectors.

The chairman announces that he has come to an agreement with the contractors of the "furnace" coal, Mr. Papin and Mr. Lefebvre. The dept. having no convenient storage for said coal, the contractors, bind themselves to put under shelter, at their yards, said coal, and to deliver it as may be wanted by the dept. at the following conditions: from now, till December 1st the coal to be delivered at the contract price, whether there be an advance or a fall in the price. From December 1st, the coal to be delivered at an advance of 22 cents per ton on the contract price, as long as the price of the coal will remain the same, and no more than the 22 cents extra to be charged should there be an advance in the price. If there is a fall in the price of the coal, the extra to decrease accordingly.

Resolved to adapt the above agreement.
Approved.

Soumise et lue une lettre de la "Montreal Water & Power Co" demandant encore du délai pour poser les soupapes sur leurs tuyaux de distribution.

Résolu de faire exécuter ces travaux immédiatement, tel que décidé antérieurement et ordre est donné au Secrétaire de l'Aqueduc de Montréal d'après conséquence.

Préparé par l'Ich. Lagnon de donner le contrat pour les imperméables à Mr. Blaman.

Résolu de donner le contrat pour les 12 imperméables, munis de colerette, et faits sur mesure, à Mr. Blaman au prix de \$9.45 chacun. Ces imperméables sont pour les inspecteurs du dept.

Le président annonce qu'il est arrivé à une entente avec les fournisseurs du charbon "furnace" Mr. P. Papin et Mr. Lefebvre. Comme le dept. n'a pas d'espace où mettre ce charbon, les fournisseurs s'engagent à le mettre à l'abri dans leurs propres cours et à le livrer au feu et en mesure que le dept. en aura besoin, aux conditions suivantes: d'ici au 1^{er} décembre, la livraison se fera au prix régulier du contrat, qu'il y ait hausse ou baisse dans le prix du charbon. A partir du 1^{er} décembre, la livraison se fera à raison de moyennant 22 cents extra par tonne, faut que le prix du charbon demeure le même, et sans charge en plus de ces 22 cents, s'il y a hausse. Si le prix du charbon baisse, l'extra baisse en proportion.

Il est résolu d'approuver cet arrangement.

Submitted a list of stationery &c -
required by the dept.

Resolved to accept same and refer to Finance Com.

Vouchers were signed and the
meeting adjourned.

Submitted.

Soumise une liste de papeterie, etc., pour
le dept.

Resolu d'accepter la dite liste et de la referer
à la commission des finances.

On signe les mandats et la séance est
ajournée.

H. Laporte Prés

Meeting of the 24 October 1899

Present Alderman Laporte Chairman.
 " Copin.
 " Rivisella.
 " Puroveau.
 " Jacques.
 " Dupré.
 " Charbonne.

Submitted and read a petition from the Road Committee, signed by residents of St Ann's ward asking permission to occupy a vacant lot on Mullin Street between Richmond and Sheares Streets for the purpose of making a skating rink thereon.

Resolved. To refer the matter to the Supt. for a report.

Submitted and read a letter from John McDougall addressed to the Chairman in reference to the delay in placing the new Blower in position at the High Level Pumping Station, stating that they were waiting to be shown where the blower was to be placed. The Supt. in reply stated that he had with Mr Champagnon and Mr Dyer agreed upon a location for the blower some time ago, but that Mr McDougall had not started work yet. Mr McDougall who was present gave some explanation in reference to the matter, promising to place same to work immediately, he also asked that he be paid some money as

Indef.

Assemblée du 24 Octobre 1899

Present Alderman Laporte President.
 " Gagnon.
 " Rivisella.
 " Puroveau.
 " Jacques.
 " Dupré.
 " Charbonne.

Présentée et lue une pétition reçue du département de la voirie, signée par des résidents des quartiers St Anne demandant la permission de faire un skating rink dans un lot vacant situé sur la rue Mullin entre les rues Richmond et Sheares.

Résolu de référer la question au Surintendant pour un rapport.

Présentée et lue une lettre de M. John McDougall adressée au président relativement au délai apporté dans le passage du nouveau ventilateur etc. à la station des pauvres du haut niveau expliquant qu'il attend qu'on lui indique au place le dit ventilateur. Le Surintendant répliqua qu'il a indiqué il y a quelques jours en compagnie de M. Champagnon et de Mr Dyer, à quel endroit le placer, mais que M. McDougall n'a pas encore commencé ce travail. M. McDougall qui est présent donna des explications à ce sujet et promit de mettre des hommes à ce travail immédiatement. Il demanda aussi qu'on lui paie un acompte sur son contrat. Après quelques discussions et des explications

account of the contract.

After some discussion and explanations given by Mr Champagne the boiler inspector it was:-

Resolved On the recommendation of Mr Champagne to pay Mr Madigan \$1500.00 on account provided men start to work on the blower immediately.

Mr Rosenthal of the Beavers Rubber Clothing Co. spoke and also appeared before the committee to protest against the manner in which the rubber coats for the inspectors have been purchased.

Resolved To lay the matter on the table.

Submitted and read a report from Mr Veary in connection with the amount charged by Mess. Gault & Co for the repairing of a 6" Gem meter, and which charge was considered too high.

After discussing the matter it was:-

Resolved To pay the account.

Submitted and read an extract from the minutes of a meeting of the Road Committee held on the 20th inst. requesting that sidewalks be built on each side of the said Race Bridge.

Resolved To lay it on the table.

Vouchers were signed and the committee opened the inquiry into the administration of the Dept and charges against the Supr.

Indep

submitted by Mr Champagne, l'inspecteur des chaudières. il est:-

Résolu Sur la recommandation de Mr Champagne de payer à Mr J. M. Madigan son salaire de \$1500.00 en acompte, pourvu qu'il mette des hommes immédiatement à passer le ventilateur etc.

M. Rosenthal de la "Beavers Rubber Clothing Co" se présente devant la commission et proteste contre la manière avec laquelle le contrat des imperméables pour les inspecteurs a été accordé.

Résolu de laisser la question sur la table.

Lu sur un rapport de M. Veary relativement à un compte de M. M. Gault & Co pour avoir réparé un compteur Gem de 6" qui était considéré trop élevé.

Résolu de payer le compte.

Lu sur un extrait des minutes d'une assemblée de la commission de la voirie tenue le 20 du courant demandant de passer un trottoir à chaque côté du pont du Devoisais.

Résolu de laisser la question sur la table.

Les mandats sont signés, puis la commission commence l'enquête sur l'administration du département et sur les accusations portées contre le sous-intendant.

H. Laforte Prés

Meeting of the 31st Oct 1899

Present. Alderman. Laporte. Chairman
 " Jacques.
 " Blanchet.
 " Goyeau.
 " Burroveau.
 " Dupre.
 " Anisella.

The minutes were read & confirmed

Ald. Anisella protested before the committee of an article which appeared in the Herald, and which accused him of having forbid the employees of the department from giving any information to the Herald reporter. Ald. Anisella states that he never gave any such order.

After some remarks by the Chairman the matter was allowed to drop.

Submitted and read petitions from proprietors in De Montigny Lane. Mr. Dinelle's brick yard head of Davidson Street and Larin Avenue, asking that mains be laid in the alleys which are private property.

The Supr. stated that he had no money to lay the mains in De Montigny Lane and Davidson Street, but he could do Larin Ave. as it will only cost about \$100.00.

Resolved, To lay the mains in Larin Av. provided the proprietors sign the necessary forms required in such cases, and that Mr. Dinelle and the proprietors of De Montigny

Indep. 11

Assemblée du 31 Oct. 1899

Present Echevin Laporte Président.
 " Jacques.
 " Blanchet.
 " Goyeau.
 " Burroveau.
 " Dupre.
 " Anisella.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'Echevin Anisella proteste contre un article qui a paru dans le Herald, qui l'accuse d'avoir défendu aux employés du département de donner des informations aux reporters du Herald. L'Echevin Anisella dit que tel n'est pas le cas. Après quelques remarques faites par le Président la question en reste là.

Présentés et lus des pétitions des propriétaires dans la rue de Montigny et de M. S. Dinelle propriétaire des jardins à Brignas en haut de la rue Davidson, et de l'avenue Larin, demandant de passer les trottoirs dans les dites rues, qui sont propriétés privées.

Le Supr. expose qu'il n'a pas de crédits disponibles pour passer des trottoirs dans la rue Davidson et dans la rue de Montigny, mais qu'il peut le faire dans l'avenue Larin, dans la passe du trottoir ne coûtera pas plus de \$100.00.

Résolu de passer le trottoir dans l'avenue Larin pourvu que les propriétaires se conformant à l'arrangement convenu dans ce cas.

Levee les miformes that their request will be attended to the first thing next spring.

Submitted and read a letter from Messrs. Martineau Jilo & Cousineau asking permission to lay about 75 to 30 feet of stones of the second course of the division wall in two pieces in place of one, as the large stones are very hard to obtain.
Resolved. On motion of Ald. Proulx to grant their request. Ald. Charbonneau dissenting.

Submitted and read a letter addressed to Mr. Heary from J. N. Joubert, advocate on behalf of Mr. S. Lafond Sr. requesting that he pay Mr. Lafond his wages while suspended, in default of which he threatens to take due action to recover the amount.

Resolved. To refer the matter to the City attorney accompanied by a copy of the Suppl. letter to Mr. Lafond requesting him to withdraw the above letter.

Vouchers were signed and the committee continued to sit in connection with the investigation.

Indep. 8.

et que Mr. Duvell et les propriétaires de la rue de Montigny soient notifiés qu'on leur fera droit à leur demande de hautes pierres au printemps prochain.

présentés et lus une lettre de M. M. Martineau Jilo & Cousineau demandant la permission de poser de 75 à 30 pieds de pierre du second rang du mur de division en deux morceaux au lieu de un à cause de la difficulté de se procurer de grosses pierres.

Résolu sur motion de l'échevin Proulx de leur accorder cette demande, l'échevin Charbonneau dissident.

Présentée et lue une lettre de l'avocat J. N. Joubert, adressée à Mr. Heary de la part de Mr. S. Lafond Sr. lui demandant de payer à Mr. Lafond son salaire durant sa suspension d'office, sans quoi il prendra une action contre lui pour le recouvrement du dit salaire.

Résolu de référer la question à l'avocat de la cité accompagné d'une copie de lettre du demandeur à Mr. Lafond lui demandant de retirer la lettre ci-haut mentionnée.

Les mandats sont signés puis la commission continue l'enquête.
H. Lafonté Sec.

Meeting of the 7th November 1899

Present Alderman Laporte Chairman.
 " Clearihue.
 " Knisella.
 " Dupré.
 " Jacques.
 " Puroreau.
 " Gagnon.

The minutes were read & confirmed.

Read a report from Jeanvan Lafac
 on a claim made by M. J. M. P. Allard
 for \$75.00 paid by him for the making
 of a cut to lay a main in Joliette St.
 which is private property.

Resolved. Confer the claim to the City Attorney
 for his opinion.

Submitted and read a letter from the
 Sisters of the deaf & dumb institute
 St. Denis Street asking permission to
 purchase their own meters.

Resolved. To answer the sisters that as the dep
 have the necessary meters on hand
 their request cannot be granted
 but that the question is at present
 receiving the committee's attention.

The Supt. presented a report on the
 application received from certain parties
 for permission to make a skating rink
 on the departments vacant lots on
 Mulhens Street, stating that he could
 not find out who was at the head of
 the project.

Resolved.
 To lay the petition on the table.

Assemblée du 7 Novembre 1899

Présents Echevin Laporte Président
 " Clearihue.
 " Knisella.
 " Dupré.
 " Jacques.
 " Puroreau.
 " Gagnon.

Le procès-verbal de la dernière séance est
 lu et adopté.

Lu un rapport des caudis maîtres Lafac
 sur la réclamation d'un saumon de
 \$75.00 que M. Allard a payé pour l'exca-
 vation d'une coupe pour la pose d'un
 maître-tuyau dans la rue Joliette,
 qui était une rue privée.

Résolu de référer la réclamation à l'avocat
 de la cité pour avoir son opinion.

Présentée et lu une lettre des sœurs
 de l'institution des sourds et muettes
 demandant la permission d'acheter
 leur compteurs.

Résolu de répondre aux sœurs que, comme
 le département possède les compteurs
 nécessaires on ne peut accorder cette
 demande, cependant la question
 d'accorder au public la permission
 d'acheter les compteurs est sans con-
 sideration par la commission de
 l'aqueduc.

Le Supt. présente un rapport sur
 la demande de certaines personnes
 de faire un skating rink sur les lots

Submitted and read a letter from the St James the Apostle Church, asking for a "4" connection from the High Level man on St Catherine Street.

Resolved. To refer the matter to the Supt. for a complete report on the matter.

Submitted an account from the Societe Asphalturne Parviz 6^e amounting to \$1955.54 for repairs to asphalt paving on Centre Street, which they claim has been damaged through the sinking etc. of the curb made by the department to lay a "4" main in 1889; also read Jeanne Lafaire's report on same.

The chairman informed the committee that he had visited the pavement and he doubted whether the department could be held responsible for the repair.

Resolved. To refer the matter to the City Attorney for his opinion.

Submitted and read a letter from the Little Sisters of the Poor, nuns of Seigneurie Dorchester Street asking that a hydrant be placed near the building so as to give them better protection in case of fire.

Resolved. To refer the matter to the Supt. for a report.

Vouchers were signed and the committee continued the investigation.

Indesed.

vacants de la corporation des Mullins mais qu'il ne peut trouver qui est à la tête de ce sujet.

Résolu de déposer la dite demande sur la table

Commise et lire une lettre du secrétaire de l'église "St James the Apostle" demandant un raccordement de 4 pouces sur la haute pression de la rue St Catherine.

Résolu de référer la question au Comité qui devra faire un rapport.

Commis un compte de la Cie. de Parage Sicity de \$1955.54 pour avoir réparé le parage de la rue Centre qui a été endommagé à ce qu'elle prétend par l'abaissement de la tranche faite par le département lors du passage du tuyau de 24 pouces en 1889; lire aussi le rapport du caudat maître Logai sur le même sujet.

Le président dit qu'il a visité ce parage et prétend qu'il n'est guère possible que le département soit tenu responsable pour les frais de réparation.

Résolu de référer la question à l'avocat de la cité pour son opinion.

Commise et lire une lettre des Petites Soeurs des pauvres caris des rues Dorchester et Seigneurie demandant qu'on leur passe une borne-goutaine près de leur maison afin de leur donner une meilleure protection contre les incendies.

Résolu de référer la chose au Comité pour un rapport.

Les mandats sont signés et la commission continue l'enquête.

H. Laforte Pres

Meeting of the 13th November 1899

Present. Alderman. Laporte Chairman.
 " Gagnon.
 " Jacques.
 " Dupré.
 " Clearihue.
 " Pennoque.
 " Kinsella.

Submitted and read a report from the Supt. asking to vary certain items of the appropriations for administration and loans: (permanent works)

Resolved. To report to the Council for the necessary permission to vary as per the Supt's report

Resolved. At the request of Ald. Kinsella, that the question of permitting certain parties to make a skating rink on the departmental property on Mullin Street between Richmond and Sheares Street be left in the hands of the Chairman, Ald. Kinsella and the Supts.

The meeting adjourned.

Indepd.

Assemblée du 13 Novembre 1899

Présents. Echevin Laporte Président.
 " Gagnon.
 " Jacques.
 " Dupré.
 " Clearihue.
 " Pennoque.
 " Kinsella.

Lu et lu sur rapport du Surnt. demandant de varier certains items des appropriations de l'administration et des emprunts (ouvrages permanents)

Résolu de faire rapport au conseil pour demander la permission de varier tel qu'il indique par le rapport du Surnt.

Résolu sur la demande de l'échevin Kinsella de laisser au président, à l'échevin Kinsella et au Surnt l'autorisation de permettre à certaines personnes de faire un skating rink sur le terrain appartenant au département sur la rue Mullin entre la rue Richmond et la rue Sheares.

La séance est ajournée.
 H. Laporte Pris

Meeting of the 14th Nov. 1899

Present. Alderman Laporte Chairman
 " Clearihue.
 " Goggin.
 " Amisella.
 " Dupre.
 " Puroveau.
 " Jacques.

The minutes were read & confirmed.

Submitted and read a letter from Mr Ethier the City Attorney enclosing a letter from the Montreal Water Power Co. re price charged for water used by the House of Industry Langu Parite in which they offer to supply the above refuse at the rate of 25¢ per m gallons the refuse to pay 20¢ per m gallons and the City 5¢ per m gallons.

Resolved: After considering the question it was resolved that as the House of Refuse receives its water supply through the pipes supplying the Municipality of Maisonneuve, the City is unable to intervene in the matter.

Alderman Puroveau complained that the Montreal Water Power Co. are in many cases overcharging the residents of St Denis ward for the water supply, and he asked that the Company be requested to charge the rate agreed upon with the City.

Resolved To report to the Council asking that the above Company be requested to charge the residents of St Denis ward in

Indefel

Assemblée du 14 Nov. 1899

Present. Echevin Laporte Président.
 " Clearihue.
 " Goggin.
 " Amisella.
 " Dupre.
 " Puroveau.
 " Jacques.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Laurent et lui une lettre de M. Ethier Avocat de la cité renfermant une lettre de la Montreal Water Power Co. relativement au prix demandé pour l'approvisionnement de l'eau de la maison d'industrie, à la Langu Parite, par laquelle elle offre de donner l'approvisionnement de l'eau à la dite maison au taux de 25¢ par m gallons la maison d'industrie devra payer 20¢ par m gallons et la ville 5¢ par m gallons. Après avoir discuté le sujet, il est: -

Résolu Que la dite maison recevra son approvisionnement par les mêmes tuyaux qui approvisionnent la municipalité de Maisonneuve, la ville ne peut intervenir dans cette question.

L'échevin Puroveau se plaint que la Montreal Water Power Co. surcharge dans plusieurs cas les occupants des résidences du quartier St Denis et il demande que la dite Co. soit requise de lui demander que le prix convenu d'après leur tarif de faire rapport au conseil et demande que la dite Co. fasse payer l'eau aux

Résolu

according to their contract with the Municipality of Cote St Louis north St. Dennis road and part of the city.

Read a letter from the City Treasurer re. the rates charged the Montreal Cold Storage Co for their water: -

Resolved To inform the Treasurer that the questions of rates to be charged the above company have already been considered by the Committee, and that a copy of the Committee's decision accompanied by the City Attorney's opinion be sent to the City Treasurer.

Resolved To adopt a list of books, stationery or required by the department and to refer same to the Finance Committee

Read a letter from Mess. J. O. Labrecque asking to be repaid the deposit made with their tender for coal, the contract being now complete.

Resolved On motion of Ald. Pénovreau, To repay Mess. J. O. Labrecque the deposit of \$750.00 made in connection with their tender for steam coal.

Submitted and read a report from the Supt. showing the position of the hydrants in the vicinity of the Little Sisters of the Poor corner St. Charles & Seignin Street.

Resolved To inform the sisters that for want of funds their request cannot be attended to at present, but will receive attention in the spring.

Enclosed.

résidents du quartier St Denis selon leur contrat avec la municipalité de la Cote St Louis, maintenant quartier St Denis et faisant partie de la ville.

Lue une lettre du Trésorier de la cité relativement aux taxes demandées à la "Montreal Cold Storage Co".

Résolu d'informer le trésorier que la question des taxes tant à déjà été étudiée par la commission de l'aqueduc et qu'une copie de la décision de la commission et de l'opinion de l'avocat de la cité soient envoyés au Trésorier.

Résolu d'adopter une liste de livres, papeterie etc. nécessaires au département et de référer la dite liste à la commission des finances.

Lue une lettre de M. M. J. O. Labrecque où les demandeurs de leur remettre leur dépôt qu'ils ont fait lors de leur soumission pour le charbon.

Résolu Sur motion de l'échevin Pénovreau de remettre à M. M. J. O. Labrecque le leur dépôt de \$750.00 qu'ils ont fait lors de leur soumission pour le charbon à vapeur.

Lu un rapport du Supt. indiquant la position des bornes-fontaines dans le voisinage des Petites Sœurs des pauvres au coin des rues St Charles et Seignin.

Résolu d'informer les sœurs que vu l'absence de crédit on ne peut leur accorder leur demande malheureusement.

Submitted and read the City Attorney's opinion in re. M. J. M. Allards claim for \$75.00 for making curb in Joliette Street to lay the main pipe: Giving as his opinion that the claim cannot be entertained.

Resolved. To adopt the City Attorney's opinion.

The Sup't. invited the Committee to visit the reservoir as one half was now empty.

Resolved. That the members visit the reservoir individually at 11.30 to-morrow the 15th inst.

Members were signed and the Committee continued the investigation.

Indated.

mais qu'on priverait prochain au fera droit à leur demande.

L'accusé en lui l'opinion de l'avocat de la cité sur la réclamation de \$75.00 de M. J. M. Allards pour avoir fait des tranchées dans la rue Joliette pour poser des tuyaux afin d'écouler la ville ne doit pas payer cette somme.

Résolu d'adopter l'opinion de l'avocat de la cité.

Le Sup't. invita la Commission de visiter le réservoir, dont un des côtés est vide.

Résolu que les membres visitent le dit réservoir individuellement demain à 11.30 heures le 15 courant.

On signe les mandats et l'envoyé se continue. H. Laforce, Président

Meeting of the 16th Nov. 1899

Present. Alderman. Laparte Chairman
 " Clearidge.
 " Gagnon.
 " Amisella.
 " Jacques.
 " Prouveau.
 " Dupré.

Submitted and read a report from the Supt. stating that the 6" main in Wolfe street burst during the last fire at Vidua's Hotel, d'Arco street, which burst was caused by the firemen using an old style sliding out of an old hydrant and he asked that the fire committee be requested to discontinue the use of these old style cut offs in future.

Resolved. To refer the Supt's report to the fire committee.

The Supt. reported that Mess. M.P. Nays and N. Danohue were the parties at the head of the proposed skating rink on Mullins street.

Resolved. To accept them as the responsible parties provided they comply with the rules of the dept. in such cases.

Alderman Gagnon asked if it was the case that some of the mains on Notre-Dame street burst during the fire at Vidua's.

The Supt. answered that the 24" main on Notre-Dame St. was cut at La Croix Street when the new C.P. Ry. Station was built, and owing to the high pressure on the main some of the cross streets burst.

End

Assemblée du 16 Nov 1899.

Present. Echevin Laparte President.
 " Clearidge.
 " Gagnon.
 " Amisella.
 " Jacques.
 " Prouveau.
 " Dupré.

Le Surnit et le rapport du Surnit. disant que le tuyau de 6" de la rue Wolfe s'était brisé lors du feu chez M. Vidua rue Notre-Dame et que la rupture du dit tuyau avait été causée par l'emploi, par les pompiers, d'un ancien appareil passé à la barre-jointure pour arrêter l'eau, et de demander à la commission du feu de discontinuer à l'avenir l'usage du dit appareil.

Résolu de referer le rapport du Surnit. à la commission du feu.

Le Surnit fait rapport que M. M. P. Nays et M. N. Danohue sont les personnes en tête de celles qui demandent à faire un skating rink sur la rue Mullins.

Résolu de les considérer comme les personnes responsables pour le dit rink pourvu qu'elles se conforment au règlement du département à ce sujet.

L'Echevin Gagnon demande s'il est vrai que des tuyaux de la rue Notre-Dame étaient fennés lors de l'incendie chez Vidua.

Le Surnit répond que le tuyau de 24"

of Lacroix Street are kept shut as a precaution
but this did not effect the pressure at the
Vieux Jiro.

Alderman Jacques called the Committee
attention to the fact that at the last sitting
of the investigation, the Committee adjourned
at 6.30, and he wished to protest
against the length of the meeting, and asked
that in future sittings during the day the
Chairman leave the chair at 6.0 o'clock.
This was agreed to.

Vouchers were signed and the Committee
continued the investigation.

Indef.

de la rue Notre-Dame et a été interrompu
à la rue Lacroix à l'endroit de la nouvelle
gare du chemin de fer du Pacifique et que
sur la faité pression de ce tuyau les
tuyaux de quelques rues transversales
à l'est de la rue Lacroix sont tenus
fermés par précaution, mais que
cela n'a aucunement changé la
pression lors du feu chez Vieux.

L'échevin Jacques attire l'attention de
la Commission sur le fait qu'à la
dernière séance de l'enquête le président
n'a baissé le fauteuil qu'à 6 heures
et qu'il doit protester de la longueur
de la séance et demander qu'à l'avenir
le président baissé le fauteuil à 6
heures -

Résolu

de se conformer à la demande de
l'échevin Jacques.

On signe les mandats et l'enquête
se continue.

H. Laforte Président

Meeting of the 21st Nov. 1899

Present Alderman Laporte, Chairman.
 " " " " " "
 " " " " " "
 " " " " " "
 " " " " " "
 " " " " " "

The minutes were read and confirmed.

Alderman Jacques presented a deputation from the Municipality of Verdun in the person of Messrs. Madley and Laumier May, who exposed that as the Street Railway crosses the Duil Race Bridge leaving a very small space each side of the track for pedestrians and wagons thus exposing the lives of their families in crossing the bridge. They asked that before the committee set out that a side-walk be placed on the entire north side of the bridge.

After discussing the matter, it was resolved that the Supt. report on the cost of placing a footpath on the north side of the bridge that he also obtain the City Attorney's opinion as to whether the Street Railway could not be held responsible for the whole or part of the cost of said footpath.

M. O. A. Millay asked through the Supt. what action the committee intended taking in regard to his request to purchase his own real estate.

Resolved: To inform him that his request to purchase his own real estate cannot be granted.

Assemblée du 21 Nov 1899

Présents Echevin Laporte Président.
 " " " " " "
 " " " " " "
 " " " " " "
 " " " " " "
 " " " " " "

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Une députation de Verdun, composée de M. M. le maire Madley et du conseiller May introduit par l'échevin Jacques expose que comme le chemin de fer urbain traverse le pont du curé de la décharge il ne reste plus qu'un étroit passage de chaque côté de la voie pour les poutres et les voitures, et les expose, ainsi que leur famille à des dangers sérieux en traversant le pont. Ils demandent qu'un trottoir soit construit en dehors du côté nord du pont, avant que l'hiver soit commencé.

Après discussion il est résolu: -
 Résolu que le Surtout fasse un rapport au sujet d'un trottoir au côté nord du pont et qu'il obtienne aussi l'opinion de l'avocat de la cité pour savoir si la loi des chemins de fer urbains ne peut être tenue responsable du coût total au moins partie pour le dit trottoir.

Le Surtout demande pour M. O. A. Millay ce que la commission a décidé de faire relativement à la requête de

Submitted and read a letter from John Mr. Dargall offering to cover with mica the steam pipes leading from the new Caldwell Boilers to the Steam Engines at the High Level Pumping Station for the sum of \$ 275.00.

The Chairman stated that Mr. McDargall refused to test the new boiler until these pipes are covered, as they would affect the test if not covered.

In reply to certain questions the Supt. stated that mica covering has only lately been introduced here, is more expensive than asbestos, but it is considered superior to asbestos, and is recommended by the boiler inspectors for Champlain.

Resolved that as this special kind of covering is recommended by the boiler inspectors and the Supt. and on account of the urgency of the matter, also seeing that no tender can be called for owing to there being no agencies in the city for this special kind of covering, that Mr. McDargall's offer be accepted.

Submitted and read a letter from J. H. Maddell Water Super 691 Levee Street asking to have his meter removed and to pay for his water by assessed rental.

The Supt. explained that Mr. Maddell asked for a meter but as he finds it is not to his advantage he wishes it removed.

Resolved that the Supt. prepare a report in writing and obtain the City Attorney's opinion on the matter.

Indep't

M. Miller sur l'achat de son propre compteur d'eau
Résolu de l'informar que sa requête ne peut lui être accordée.

Surmise et les nos lettres de John Mr. Dargall offrant de couvrir en mica les tuyaux à vapeur conduisant la vapeur de la nouvelle chaudière Caldwell aux machines à vapeur de la station des pompes du haut niveau pour la somme de \$ 275.00

Le président explique que M. John Mr. Dargall a refusé d'éprouver la nouvelle chaudière avant que ces tuyaux ne seraient pas couverts, car en les laissant ainsi l'épreuve ne serait pas aussi satisfaisante.

En réponse à certaines questions, le Supt. dit qu'une couverture en mica n'a été introduite ici que récemment et est plus dispendieuse qu'une couverture en amiante, mais bien supérieure à cette dernière et est recommandée par l'inspecteur des chaudières Mr. O. Champagnon.

Résolu que, vu que cette couverture spéciale est recommandée par l'inspecteur des chaudières et par le Supt. et qu'il est impossible de demander des soumissions vu qu'il n'y a pas d'agents ici pour cette couverture spéciale, l'offre de M. John Mr. Dargall soit acceptée.

à l'Échelon Clarifier le résolu.
Surmise et les nos lettres de M. J. H. Maddell Water Super 691 Levee Street demandant de lui enlever son compteur, et de lui faire payer son eau au tarif de la taxe cotée

The Supt. reported that the houses belong to the Vieux estate at Long Point are in the same position as regards the water supply as the Protestant houses of Industry and Refuge, Long Point.

Resolved, that as they are supplied through the pipes supplying the Municipality of Maisonneuve, the City cannot intervene in the matter.

Submitted and read a letter from the Supt. calling the committee's attention to the Montreal Building by-Law of 1899 now before the council, and which contained certain clauses that he thought should be considered by the committee before being adopted.

Resolved, that the Supt. hand the chairman a list of the clauses referred to, before the next council, so that he may delay their passing until considered by the committee.

The investigation was then continued.

Indef.

Le Surint. explique que M^r Waddell, demandeur en eau, n'est pas à son avantage, il demande de le faire relever.

Résolu. Que le Surint. prépare un rapport écrit, et demande l'opinion de l'avocat de la cité sur le sujet.

Le Surint. fait rapport que les maisons appartenant à la succession Vieux à la Long Point se trouvent dans le même cas pour leur approvisionnement d'eau que la Maison de Refuge et d'Industrie, Long Point.

Résolu. Que vu qu'elles sont approvisionnées par les tuyaux appartenant à la Municipalité de Maisonneuve, la Ville ne peut intervenir.

Rapporte et lit une lettre du Surint. attirant l'attention de la Commission sur le règlement de 1899 pour la construction des habitations, maintenant devant le conseil de ville, qui contient des clauses qu'il était nécessaire d'être étudiées par la Commission avant qu'elle soit adoptée.

Résolu. Que le Surint. donne au président une liste des clauses ci-dessus mentionnées afin qu'il en retarde le passage pour avoir la liberté de les faire examiner par la Commission.

Plus au contenu l'arrêté.
H. Lafonté Prés

Meeting of the 28th Nov. 1899

Present. Alderman. Laporte Chairman
 " " " " " " " " " " " "
 " " " " " " " " " " " "
 " " " " " " " " " " " "
 " " " " " " " " " " " "
 " " " " " " " " " " " "

The minutes were read and confirmed.

Resolved. On motion of ald. Jacques: that the Supt. prepare a report showing the cost of transferring our present water shop to the Wheel House, also the cost of providing the necessary machinery to make all necessary repairs to meters.

Resolved. To refund Mers. Martineau Jilo Levesque their deposit of \$1500.00 made with them towards gas repairs to the Reservoir provided they agree in writing to make any minor repairs to their work which may be found necessary in the Spring.

Submitted and read a petition signed by 28 residents in the vicinity of the proposed skating rink on Mullin Street protesting against the making of said rink.

Resolved. To suspend action on the matter, and to refer the petition to Ald. Knisella to look into.

Resolved. To cancel in the Job Book two of \$'s are charged against Ald. A. Ekers for \$7.98 and one against Ald. N. Laporte

Indepd.

Assemblée du 28 Nov. 1899.

Present. Echevin Laporte Président.
 " " " " " " " " " " " "
 " " " " " " " " " " " "
 " " " " " " " " " " " "
 " " " " " " " " " " " "
 " " " " " " " " " " " "

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Résolu. Sur une motion de l'échevin Jacques qui le prie d'interdire de faire son rapport pour savoir ce que coûterait le transport de l'atelier des compteurs à la maison des ruis, ainsi quelle somme faudrait il pour se procurer les machines nécessaires pour faire toute les réparations aux compteurs.

Résolu de remettre à M. M. Martineau Jilo Levesque leur dépôt de \$1500.00 fait lors de l'envoi de leur soumission pour les réparations au Reservoir pourvu qu'ils s'engagent à faire les dépenses réparations au printemps prochain ^{qui seront toujours nécessaires} par la chute dans le Reservoir d'une grosse et d'une grosse pierre.

Lu et lue une pétition signée par 28 personnes qui résident dans le voisinage du skating rink que l'on propose d'établir sur Mullin, qui protestent contre l'établissement du dit rink.

Résolu de suspendre pour le moment cette question et de référer la pétition à l'échevin Knisella pour s'enquérir pour s'enquérir des faits.

amounting to \$67.80 for work done for Mr J. S. Vallieres. As both amounts should have been charged to the regular appropriations of the Dept. the work having to be done at the city's expense, the above a/c. having only guaranteed the cash of the works pending the voting of the necessary appropriation.

Submitted a report from the Dept. re Mr Waddell's request to have his meter removed, stating that Mr Waddell has only 18 rooms in his hotel whereas the tariff says that only when a hotel has 20 rooms can they be supplied by meter.

Resolved To remove the meter, Mr Waddell to pay by assessment from the 15th inst.

The Chairman submitted the letter received from His Worship the Mayor forbidding him from calling a meeting on the same day as the Council met.

Filed.

Read a letter from Alex. Wilson, Surgeon stating that on account of sickness and old age he is obliged to stop work and asked that on account of his long services that he be granted a bonus.

Resolved To lay it on the table.

Resolved To adopt a list of stationery & books required by the Department and to refer same to the Finance Committee.

Indep'd.

Submitted and read a letter from the Masters Water Board re protecting

Résolu d'annuler deux comptes du livre de Job. d'autre part cause l'echeris A. Ekus pour \$ 8.98 et l'autre cause l'echeris St. Loforte pour \$ 67.80 pour de l'aurore fait pour M. J. S. Vallieres. Ces deux comptes auraient dû être portés respectivement au crédit demandé par le département pour ces travaux, les echeris ci-dessus mentionnés n'ont été engagés au paiement du coût de ces travaux qu'en attendant l'actif de crédit municipal à cela

S.

Surmis un rapport du Surint. re la demande de M. Waddell d'enlever son compteur, démontrant que M. Waddell n'a que 18 chambres dans son hôtel, et que selon le tarif, il faut qu'un hôtel ait 20 chambres pour avoir un compteur d'enlever le compteur. M. Waddell aura à payer l'eau par taux de cotisation après le 15 courant.

Résolu

Le Président permit la lettre qu'il a reçue du maire, lui faisant défense d'appeler une assemblée le même jour qu'une assemblée du conseil, déposée sur le bureau.

Lue une lettre de Alex Wilson, chirurgien, expliquant qu'à cause de maladie et de vieillesse, il est obligé de cesser de travailler et demande un des longs services qui ont été accordés un bonus.

Résolu de le laisser sur la table.

Résolu d'adopter une liste de papeterie et livres requis par le département, et de la référer à la Commission des Finances.

against the department interfering with
the main laid from their Reservoir
to mainmains.

Also read a letter from Miss. White, O'Halloran
& Buchanan, avocats informing the
Supt. of their having been instructed by
the Montreal Water Co^y to apply for
a writ of injunction to restrain the City
from opening the streets and interfering
with the Company's pipes in St Denis Ward.

Resolved. To refer the whole to the City Attorney.

Vouchers were signed and the Comptroller
continued the monthly returns.

White

Received et lui une lettre de la Montreal
Water & Power Co^y protestant contre l'action
du département en intervenant dans
leurs travaux entre leur réservoir et
mainmains.

Aussi lui une lettre de M. M. White,
O'Halloran & Buchanan avocats, demandant
avis au Surintendant d'avoir reçu ins-
tructions par la "Montreal Water & Power
Co^y" de prendre un mandant pour
empêcher la ville de creuser dans les
rues du quartier St Denis, et d'intervenir
dans les travaux de la dite Co^y dans le
dit quartier.

Résolu de référer le tout à l'avocat de la cité.

Les mandats sont signés puis au con-
tinu.

J. Laforte Pris

Meeting of the 5th December 1899

Present. Alderman Laparte Chairman
 " Jacques.
 " Knisella.
 " Clewihue.
 " Penroseau.
 " Gagnon.
 " Dupre.

The minutes were read and confirmed.

Submitted and read a report from the Supt. showing that it will cost about \$16.48 to build a sidewalk on one side of the Rail Race Bridge.

Resolved. To receive the report and place same on the 1st order of the day for the next meeting.

Alderman Jacques drew the committee's notice to the fact that residents of St. Gabriel ward complained that the depot had fenced in a portion of Island St. which is homologated.

Resolved. To refer the matter to the Supt. for a report.

Read a letter from the Supt. stating that some of the non-permanent employees who have been called as witnesses in connection with the investigations placed their names on the pay lists, and he asked as there is no appropriation for such a purpose how they are to be paid.

Also, how he is to pay for the expenses done for the investigations.

Resolved. Not to pay the employees who have been called as witnesses, and that the

Assemblée du 5 Décembre 1899

Présents. Echevin Laparte. Président.
 " Jacques.
 " Knisella.
 " Clewihue.
 " Penroseau.
 " Gagnon.
 " Dupre.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lu puis est lu un rapport du Supt. montrant que le coût pour un trottoir à un des côtés du pont du cours de décharge sera de \$ 16.48

Résolu de recevoir le rapport et de le mettre au premier ordre du jour à la prochaine assemblée.

L'échevin Jacques appelle l'attention du conseil sur le fait que des résidents des quartiers St Gabriel se plaignent que le département a clos une partie de l'île St. Louis qui est homologuée.

Résolu de référer le sujet au Supt. pour faire rapport.

Lu une lettre du Supt. tendant à attirer l'attention sur le fait que quelques uns des employés non permanents, appelés comme témoins à l'enquête et inscrits dans la liste de paie pour leur temps, demandant de quelle manière ils seront payés, aussi comment le changement sera payé pour l'aurore fait pour la dite enquête.

Résolu de ne pas payer les employés qui ont

permitted to be paid out of collecting fund
in the usual manner.

Submitted and read a report from
the Supt. accepting the repairs done
by Mess. Martineau fils & Cousineau
to the division wall of the No. 2 Reservoir
as per the specifications and
deviations allowed by the Committee.
Received.

Read a letter from the Supt. informing
the committee that owing to some
difficulties in connection with the
bookkeeping of the Department, and
also an accident of the investigation
now going on, to which he is obliged
to give much of his time, he is unable
to prepare the appropriation for 1900.
After some discussion, the chairman
stated that he expected the Supt. to start
work on the appropriations without
delay.

The Supt. reported that Mr. Cyril Davis
asked that a main pipe and 17 service
be laid in Bassett Street off Pine St.
the cost of which will be about \$50.00
Resolved. That the Supt. do the work if he has
the necessary funds.

Read a letter from Alex. Wilson asking
permission to withdraw his resignation
sent to the committee at a
previous meeting.
Resolved to grant his request.

Submitted. Read an application from J. O. Beault.

Il a appelé comme témoins vrais que
le clarifiait payé sur les cautions.

Laurin et le rapport du Surnit.
acceptant les réparations faites au
mur de division du Reservoir par M. M.
Martineau fils & Cousineau selon les
devis et les variations permises par la
Commission.
Recu

Lui une lettre du Surnit. informant
la Commission qu'à cause de quel-
ques difficultés dans la tenue des
livres du département, et aussi à
cause de l'enquête maintenant pen-
dante, et qui absorbe son temps en
grande partie, il lui est impossible
de préparer les crédits pour l'année
1900.

Le Surnit. fait rapport que M. Cyril
Davis demande qu'un maître
tuyau et 17 services soient posés
dans la rue Bassett, qui prend de
l'avenue des Pins, et dont le coût sera
de \$50.00

Résolu que le Surnit. ordonne les travaux
s'il a des fonds suffisants.

Lui une lettre de M. Alex. Wilson de-
mandant la permission de retirer
sa resignation envoyée à la com-
mission à sa dernière assemblée.
Résolu d'accorder sa demande.

Lui une demande de J. O. Beault
et St. Lafond comme à l'atelier

S. Lafond Jr. clerk at the Central shop, asking
for increase of wages.
Laid on the table.

Submitted two accounts from the
Merchants Telephone Co. one for rent
of telephone at Mr. Burns house and one
for looking after the department line
amounting to \$150.00.

Resolved. To refer them to the Supt. for report.

Resolved. To prevent delays remissions etc. of
wages rolls to (66) persons as recom-
mended by the Chief Medical Health
Officers.

Submitted an account from J. Calligan
fireman at the High Level Pumping
Station asking to be paid for 35 days
overtime worked by him during the
months of October and November.

Resolved. To refer the matter to the Supt. for report.

The committee then proceeded with
the investigation.

Indulged

Central, une augmentation de gages
Laisse sur la table.

soumis deux comptes de la Cie des
Telephones des marchands, un pour
loyer de telephone a la maison de
Mr. Burns et l'autre, un somme de
\$150.00 pour l'entretien de la ligne
du departement.

Resolu de les referer au Supt pour un
rapport.

Resolu d'accorder des delais, remises etc. de
comptes d'eau a (66) personnes, ainsi
que recommande par le departe-
ment d'Hygiene.

soumis un compte de J. Calligan
chauffeur a la station des pompes
du haut niveau demandant d'etre
paye pour 35 jours de travail extra de
vant les mois d'Octobre et Novembre.

Resolu de referer la question au Supt.
pour un rapport.

On a la commission procede a l'enquite
H. Laforte Pres

Meeting of the 12th December 1899

Present. Alderman Laparte President.
 " Jacques.
 " Coqueret.
 " Clearihue.
 " Kwisella.
 " Perreveau.
 " Dupre.

The minutes were read and confirmed.

Submitted and read a report from the Supt. asking to vary from Pipe Laying morn \$1000.00 and \$1500. from Pipe-laying services, and apply same to sub-division of services.

After some discussion it was:-
 Resolved. To report to the Council for permission to vary and \$500.00 from Pipe Laying morn and \$1700.00 from Pipe Laying services \$1700.00 in all and apply same to sub-division of services.

As requested the Supt. reported that Island Street between Mullin & Grand Ounk Street is homologated and may be opened whenever required by removing the fence, there being no building in the way.

Resolved that the Supt. remove the fence as soon as the department's oval is taken out of the enclosure.

Read a report from the Supt. informing the Committee that an accident happened to the engine at the High Level Pumping Station and

Judges.

Assemblée du 12 Décembre 1899

Present. Echevin Laparte Président.
 " Jacques.
 " Coqueret.
 " Clearihue.
 " Kwisella.
 " Perreveau.
 " Dupre.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lu et lu son rapport du Surintendant demandant de varier une somme de \$1000. sur les crédits du Pipe-laying morn et \$1700.00 du Pipe Laying services et l'appliquer ces sommes à la subdivision des services.

Après discussion il est:-

Résolu de faire rapport au conseil et demander la permission de varier les crédits du Pipe-laying morn seulement pour une somme de \$500.00 et du Pipe Laying services \$1700.00 pour être appliqués à la subdivision des services.

Le surint. tel que convenu, fait rapport que la rue Island entre les rues Mullin et Grand Ounk est homologuée et peut être ouverte au public à volonté en enlevant la clôture. Il n'y a pas de maisons dans le chemin.

Résolu que le surint. fasse enlever la clôture aussitôt que le charbon du département qui se trouve dans l'enclos sera charroyé ailleurs.

withrick at 4 o'clock p.m. and which caused the stoppage of the engine under 4 o'clock on the 12th inst. At 4 o'clock a.m. when the repairs were completed and the engine started.

Submitted and read applications from W.W. Mowat of the Grammar School 447 Guy Street, The Montclair College, The St Sacrament Fathers 300 Mt. Royal and Mr. St Louis College 444 Sherbrooke Street asking to be granted rates free for the purpose of making their skating rink.
Resolved to grant their requests subject to the approval of the City Attorney.

Submitted and read an application from J. Edwards, P. Munnis, J. Aubi, C. Masseau, J. Hiti, A. Wilson, Dumcocks asking that their wages which were reduced to \$9.00 per week be placed at its former rate viz \$10.00 per week.
Resolved to lay it on the table.

The question of building a footpath along one side of the Sail Race Bridge being taken up and after discussing same it was:-
Resolved to construct the footpath and vary the amount necessary for same from pipe laying mains.

Submitted and read a report from the Supt. showing the amount available out of the appropriations to finish the year
Received

Sub. etc.

Lu un rapport du Comité informant le Comité de l'accident arrivé le 11 courant à 4 p.m. au carrefour à la station du tram niveau, la machine fit arrêt jusqu'à 4 heures à laquelle les réparations furent terminées.

Lu et lus des demandes de M. Mowat de la "Gramme School 447 rue Guy, du Collège de Montclair, des Pères des St. Sacraments 376 Av. Mt. Royal, du Collège Mt. St Louis 444 rue Sherbrooke, pour avoir lieu gratis pour établir des skating rinks.
Résolu de leur accorder leurs demandes, sujettes à l'approbation de l'Avocat de la Cité

Remises et lus des lettres de J. Edwards, P. Munnis, J. Aubi, C. Masseau, J. Hiti, A. Wilson, touchant leurs demandes que leur salaire qui avait été réduit à \$9.00 par semaine, soit remis comme auparavant à \$10.00.
Résolu de les déposer sur le bureau.

La question de construire un trottoir le long d'un des côtés du pont du cours de diluvain, ayant été prise en considération il a été:-
Résolu de construire le dit trottoir et de se procurer l'argent nécessaire à cela sur les crédits du Pipe Laying mains qui devront être variés à ce sens.

Lu et lus un rapport du Comité montrant les crédits disponibles pour terminer l'année.
Reçu

The question of reducing the weekly pay list expenses being taken up - it was: -

Resolved, that the Supt. so arrange that the men on the police service, Plumbers, Carpenters and Laborers excepting watchmen be limited to work but six days per week until the end of the year.

Submitted and read a report from the Supt. on the cost of repairs to meter service the year 1890 to do also in connection with the repairing of the meters shop to the other houses.

Resolved to lay it on the table.

Submitted and read a letter from Patrick M. Lee asking for a position as hydrant inspector.
Laid on the table.

Submitted and read a letter from Messrs. Henri Fillion and Ed. Mouton asking for an increase in their wages.

Resolved to lay it on the table.

Submitted and read a letter from the Superintendent presenting the list of appropriations required for the year 1900.

Resolved, to call a meeting for Thursday the 14th inst. to consider the appropriations.

The committee then continued with its investigations.

H. Laforte Sec

La question de réduire les dépenses de la liste de paie hebdomadaire, étant prise en considération, il est: -

Résolu que le surintendant fasse en sorte que les hommes de la palette, les plâtriers, les menuisiers et les journaliers, exceptés les gardiens, soient limités à six jours par semaine d'ici à la fin de l'année.

Présenté et lu un rapport des Comités sur le coût des réparations des compteurs depuis 1890 et du coût de l'entretien de l'atelier des compteurs à la Maison des Reus.

Résolu de le déposer sur le bureau.

Présenté et lu une lettre de Patrick M. Lee demandant d'être nommé inspecteur de bornes-fontaines.
Déposé sur le bureau.

Présenté et lu une lettre de M. M. Fillion et M. Mouton demandant une augmentation de salaire.

Résolu de la déposer sur le bureau.

Présenté et lu une lettre du Comité au sujet des crédits pour l'année 1900, présentée en même temps.

Résolu d'appeler une assemblée jeudi le 14 courant pour prendre en considération les crédits.

La commission continuera dans l'après-midi.

Meeting of Thursday the 14 December 1899

Present Alderman Laporte Chairman.
 " Gagnon
 " Jacques.
 " Purovancu.
 " Amisella.
 " Dupré.
 " Clearihue.

The minutes were read and confirmed.

Submitted and read a letter from Eva Myers 23 University Street asking for a reduction in her water rates.

Resolved to refer same to the Finance Committee.

Submitted and read a letter from the Dominion Cotton Mills Co. Ltd. asking for a reduction in their bill for water furnished them by meter for quarter ending the 25th of October 1899. Which shows considerable increase over previous quarters owing to leaks in the Company's pipes.

Alderman Dupré appeared before the Committee and asked that a reduction in the above quarter be granted the Company.

After discussing the question it was:-
 Resolved On motion of Ald. Jacques: - That the amount charged for water by meter for the quarter ending the 25th of October 1899 be reduced by \$ 771.46 owing to an accident to their pipes by which 17,209.449 gallons of water was wasted and which would amount to \$ 1831.41. The whole subject to the approval of the City Attorney.

Indefinite.

Assemblée du 14 Décembre 1899

Présent: Echevris Laporte Président.
 " Gagnon.
 " Jacques.
 " Purovancu.
 " Amisella.
 " Dupré.
 " Clearihue.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Commissaire et lire une lettre de M. Eva Myers n^o 23, rue University, demandant une diminution sur son compte d'eau.

Résolu de le référer au Comité des Finances.

Commissaire et lire une lettre de la Dominion Cotton Mills Co. Ltd. demandant une diminution de leur compte d'eau, payé par compteur, pour le quartier finissant le 25 Oct. 1899.

qui indique une augmentation considérable sur les autres quartiers, à cause d'une fuite dans les tuyaux. L'échevris Dupré se présente devant le Comité et demande qu'une diminution soit accordée à la dite Cie. Après avoir discuté le sujet, il est:-

Résolu, Sur motion de l'échevris Jacques: - Que la somme demandée pour l'eau payée par compteur pour le quartier finissant le 25 Oct 1899 soit réduite de \$ 771.46 à cause d'un accident à leurs tuyaux par lequel 17,209.449 gallons d'eau représentant une somme de \$ 1831.41 furent gaspillés.

The list of appropriations being taken up
it was:-

Resolved. To ask for the sum of \$166.156.00

Resolved. To place Mr. Danine name on the per-
manent list of employees as assistant
Supt. at a salary of \$1500.00 per annum.
Ald. Jacques dissenting.

Resolved. To place Mr. A. Lorytins name on the
permanent list of employees as drafts-
man at a salary of \$900.00 per annum.

Resolved. To include in the list of appropriation
a sum of \$500.00 for a typewriter.
Ald. Cleahue dissenting.

Concluded

The meeting adjourned
H. LaPorte Pres

Le même sujet à l'approbation de l'annuaire
d'ici.

Sur liste des appropriations ayant
été prise en considération il est.

Résolu de demander la somme de \$166.156.00

Résolu de nommer Mr. Danine employé per-
manent, comme assist. Surintendant
avec un traitement de \$1500.00 par
année.

Echevin Jacques dissentant.

Résolu de nommer Mr. A. A. Lorytins em-
ployé permanent comme dessinateur
avec un appointement de \$900.00
par année.

Il est inclus dans les crédits une
somme de \$500.00 pour un cla-
vigraph.

Echevin Cleahue dissentant.

L'assemblée s'ajourne.

Meeting of the 19th December 1899

Present Alderman Laporte President
 " " " " " "
 " " " " " "
 " " " " " "
 " " " " " "
 " " " " " "

The minutes were read and approved.

Submitted and read a letter from J. Calligan fireman at the West End Pumping Station, showing the number of hours worked over time by him from May 26th 98. to Sept 1st 1899 -

Resolved to refer the matter to Mr Coleman for a report

Submitted and read a letter from Mr D. Dansey 93 Centre Street, which was referred by the Council to the Committee complaining that Colonnade Street between Mullin and Grand Street has been fenced up by the department, and requesting that the fence be removed.

Resolved. On motion of Ald. Jacques to inform Mr Dansey that the matter will be attended to without delay.

Read a letter from John D. Beattie asking for a position in the department.

Resolved to lay it on the table.

Resolved. To grant delay remissions of rates with 10% premium as recommended by the Board of Health.

Assemblée des 19 décembre 1899

Present Echevin Laporte Président
 " " " " " "
 " " " " " "
 " " " " " "
 " " " " " "
 " " " " " "

Les procès-verbaux de la dernière séance ont été lus et adoptés

Présenté et lue une lettre de J. Calligan, pompier à la station des pompes des rues Centre et Montmorency montrant les heures de travail qu'il a faites après sa journée depuis le 26 de mai 1898 au 1er Sept 1899

Résolu de référer la question à Mr Coleman qui devra faire un rapport

Présenté et lue une lettre de M. D. Dansey 93 rue Centre, référée à la Commission des égouts par le conseil de ville, se plaignant que la rue Colonnade entre les rues Mullin et Grand Street avait été clôturée par le département et demandant que cette clôture soit enlevée.

Résolu sur motion de l'Echevin Jacques d'informer Mr Dansey que sa plainte sera prise en considération incessamment.

Lue une lettre de John D. Beattie demandant une situation dans le département.

Les dépenses reportées dans les dépenses
prévues par le budget ont été épuises
et il est suggéré qu'un rapport
soit fait au conseil d'administration
à l'effet de la somme de \$100,000. prévue par le
budget.

Il est suggéré de reporter au conseil d'administration.

La commission a continué sa
enquête.

Mission

Résolu de la déposer sur le Bureau.

Résolu d'accorder un délai de paiement et des
prorogations de comptes d'eau à l'Administration
municipale recommandés par la
Commission d'Hygiène.

Le Directeur fait rapport que les
crédits pour les contingents sont
épuisés, et suggère qu'un rapport
soit fait au conseil d'administration
à l'effet de la somme de \$56,83 restant de \$100,000.
sollicitée par la Législation.

Résolu de faire rapport au conseil en
consequence.

La Commission continue l'enquête.
H. Laforte Prés

Meeting of the 21st December 1899

Present: Alderman Laporte, Chairman.
 " Gagnon.
 " Beaudin.
 " Kinsella.
 " Puroreau.
 " Dupre.
 " Jacques.

Chemins de fer et autres affaires

Resolved To pay \$50.00 from the balance of the appropriation voted for the re-maintenance of parts of the old boilers at the High Level Pumping Station, and apply same to the cost of testing the new Caldwell Boilers, and that a repair be made to the engine accordingly.

Resolved On motion of Alderman Jacques that a writ of prohibition having been served on the members of the Water Committee who were specially appointed by the Council to hold an investigation on the water department, the said writ having been granted by the Court on the sworn petition of Mr J. O. Lafresche Supt. of said department, and whereas the said members are of opinion that all the allegations of the said petition are unfounded in fact and in law. Be it Resolved that the City Attorney be instructed to appear in Court on behalf of all the members of this committee to contest the said writ, and petitions and to adopt all necessary proceedings

Indub.

Assemblée du 21 Décembre 1899

Présents: Echevin Laporte Président.
 " Gagnon.
 " Beaudin.
 " Kinsella.
 " Puroreau.
 " Dupre.
 " Jacques.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Résolu de verser une somme de \$50.00 sur le resté des crédits accordés pour réparer certaines parties unes nouvelles chaudières à la station des pompes du haut niveau, pour l'appliquer à éprouver la nouvelle chaudière Caldwell et que rapport soit fait au conseil en conséquence.

Résolu Sur motion de l'échevin Jacques:—
 Qu'un writ de prohibition ayant été servi aux membres de la Commission de l'aqueduc, nommés spécialement par le conseil de tenir un enquête sur le département de l'aqueduc le dit writ ayant été accordé par la Cour, sur la pétition assermenté de Mr. J. O. Lafresche Supt. du dit département, et que les dits membres sont d'opinion que toutes les allégations de la dite pétition sont dénuées de fondement, de fait et en loi:—
 Qu'il soit:—

Résolu que l'avocat de la cité se présente en Cour au nom de

to prevent the City's interests and to
avoid unnecessary delay so as to
push the case to judgment as
soon as possible.

Sherrington and Gagnon & Co.

2307

lais les membres de cette commission
pour cautions le dit voir en pétition,
et de prouver toutes les mesures né-
cessaires pour protéger les intérêts de la
cité, et d'éviter des délais inutiles pour
que jugement soit donné aussitôt
que possible.

La séance s'ajourne.

H. Laporte Sec

Meeting of the 26th December 1899

Present Alderman Laporte, Chairman.
" Jacques.
" Dupré.
" Charbonne.
" Prouveau.

The minutes were read and confirmed

Mrd. Jacques remarked that his name is entered in the minutes of the adjourned meeting held on the 21st December in which meeting the committee adopted a resolution authorising the City to contest a writ of prohibition taken in the name of Mr J. O. U. Lafort; and he desired that this fact be mentioned in the minutes.

Vouchers were signed and the meeting adjourned until Thursday at 7 p.m.

End of page.

Assemblée du 26 Décembre 1899

Présents Echevin Laporte, Président.
" Jacques.
" Dupré.
" Charbonne.
" Prouveau.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. l'échevin Jacques fait remarquer que son nom est entré dans les minutes de l'assemblée ajournée du 21 Décembre en vertu, d'une résolution autorisant la City à défendre à un bref de prohibition pris au nom de J. O. U. Lafort, tandis qu'il était absent lorsque cette résolution a été adoptée et desiré constater ce fait aux minutes.

Les mandats sont signés et la séance est ajournée à jeudi à 7 hrs.

J. O. U. Lafort Pris

Meeting of the 28th December 1899

Present Alderman Lapointe Chairman.
 " Dupre.
 " Gagnon.
 " Brisella.
 " Jacques.

Submitted and read a report from the Dept. on a communication sent to the Council by the Merchants Telephone Company and which was referred to the Water Committee. viz. \$300.00 per annum which the above Company claim for rent of poles, \$75.00 for rent of telephone at Mr Burns house, and \$156.00 for keeping private line in repairs.

After discussion it was:-

Resolved. To pay the items of \$75.00, and \$156.00 and to refer the claim for rent on poles to the City Attorney for his opinion.

Submitted and read a letter from Ed. N. Muzew asking for a position as hydraulic Inspector.

Laid on the table.

After discussing the question of repairs to the two old boilers at the High Level Pumping Station it was:-

Resolved. That the secretary write Mr McDougall requesting him to stop all work in connection with orders received for repairs to the above boilers, until such time as he has communicated with the Committee.

Indy. B.

Assemblée du 28 Décembre 1899

Present Echevin Lapointe President.
 " Dupre.
 " Gagnon.
 " Brisella.
 " Jacques.

Lu et lu son rapport des Echevins relativement à une communication envoyée au conseil par la Cie. de Téléphones des Marchands, qui a été référée à la Commission de l'Acqueduc; au sujet d'un loyer annuel de \$300. que la dite Cie. réclame pour ses poteaux, \$75. pour le loyer des téléphones à la maison de M. Burns et \$156. pour entretenir la ligne privée en bon état.

Après discussion il est:-

Résolu de payer les sommes de \$75. et de \$156. et de référer la question des loyers sur les poteaux à l'avocat de la cité pour avoir son opinion.

Lu et lu une lettre de E. N. Muzew demandant une place d'inspecteur de bornes fontaines.

Mise sur le bureau.

Après avoir discuté sur les réparations à faire aux deux vieilles chaudières à la station des pauvres du haut niveau il est:-

Résolu que le secrétaire écrive à Mr McDougall lui demandant de suspendre les travaux ordonnés pour la réparation des dites chaudières jusqu'à ce qu'il

Resolved. On motion of Ald. Jacques:
That Mr. Eng. Gilinas, J. H. Dillon
and J. David be each paid the
sum of \$50.00 fifty dollars for their
services in connection with the
investigation.

Resolved. To report to the Council for permission
to vary certain items of the appropriation
the details to be arranged by the Chairman
and Supt.

Resolved. To ask the Council's permission to return
for use in 1900 the \$71.90 balance of the
\$500.00 voted out of the \$60,000. granted
by the Legislature for the purpose of placing
valves in St. Denis Ward, as the Committee
considers the above works to be of a permanent
nature.

The request of Jas. Calligan fireman at the
High Level Pumping Station asking to be
paid for overtime made by him during
1898 & 1899 being taken up it was:-

Resolved. To pay him for the past year the same
rate as is paid Forest the other fireman
at the above station viz:- \$13.13 per week
when at work.

Various votes signed and the meeting
adjourned.

Undated

se mette en communication avec la com-
mission de l'aqueduc.

Résolu sur motion de l'échevin Jacques, que
M. Eng. Gilinas, J. H. Dillon & J. David
soient payés chacun la somme de \$50.00
pour services rendus devant l'enquête.

Résolu de faire rapport au conseil pour per-
mission de varier certains items des
crédits tel qu'il sera fixé par le président
et le surintendant.

Résolu. De demander au conseil de retourner pour
être dépensés en 1900, la somme de \$71.90
balance des \$500. votés sur les \$60,000.
accordés par la législature, pour poser
des sautoires dans le quartier St Denis
où la commission a autorisé ces travaux
comme étant des travaux permanents.

La demande de Jas. Calligan, chauffeur à
la station des pompes du haut niveau
demandant le paiement pour du temps
de travail fait en 1898 & 1899 en dehors des
heures régulières étant pris en considération
il est:-

Résolu de le payer pour l'année passée au même
taux que M. Forest l'autre chauffeur
c'est-à-dire \$13.13 par semaine de travail.

Les mandats sont signés et le conseil
ajourné.

H. Laforte Vice.

Meeting of the 8th January 1900

Present Alderman Laporte Chairman.
 " Puroreau.
 " Clearihue.
 " Jacques.
 " Anisella.
 " Gagnon.
 " Dupré.

The minutes were read and confirmed.

The Chairman explained that the meeting had been called for the special purpose of appointing an assistant Superintendent, and he read a letter from Mr Geo Janin asking that he be appointed to the position.

Alderman Dupré moved: That Mr Geo Janin be appointed assistant Superintendent at a salary of \$1500 per annum, and that a report be made to the Council accordingly. The vote being taken on the motion, resulted as follows:-

yeas. Ald. Gagnon, Clearihue, Dupré, Anisella, Puroreau
 nays. " Jacques.

The motion was carried.

Some vouchers already passed upon by the committee were signed and the meeting adjourned.

Indubid

Assemblée du 8 Janvier 1900.

Présents: Echevin Laporte Président.
 " Puroreau.
 " Clearihue.
 " Jacques.
 " Anisella.
 " Gagnon.
 " Dupré.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président expose que l'Assemblée a été appelée spécialement pour la nomination d'un assistant Surintendant, puis il lit une lettre de Mr Janin demandant d'être nommé à la dite charge.

L'échevin Dupré propose, que Mr Geo Janin soit nommé assistant Surintendant avec un salaire de \$1500 par année et qu'un rapport en ce sens soit fait au conseil.

La motion est mise au vote et donne le résultat suivant.

Pour. Echevin Gagnon, Clearihue, Dupré, Anisella, Puroreau.

Contre " Jacques.
 La motion a été adoptée.

Des mandats déjà présentés à la commission de l'aqueduc sont signés et la séance s'ajourne.

H. Laporte Pré

Meeting of the 16th January 1900

Present. Alderman Laporte, Chairman.
" Jacques.
" Gagnon.
" Clearius.
" Dupré.

The minutes were read and confirmed.

Resolved to authorize the payment of the Gallanvay accounts for Druggary read on account of vouchers of present in the hands of the Comptroller.
P. Papias Invoice dated Dec 26/99 444.71
J^r Lefebvre do " Jan 15/1900 321.26

Submitted and read a letter from Mr. Léon Lafacé chief foreman in reference to provision of work with a horse.

The Chairman informed the Committee that he had asked Mr. Lafacé what price he wanted for two cauplets out for and he had replied that he could not sell as it belonged to Mr. Gallan.

After discussing the matter, it was: Resolved to lay it on the table, and that Mr. Lafacé be allowed to take a cart when necessary.

Resolved to approve a list of Stationery required by the department and to refer same to the Finance Committee.

Resolved to grant delay remissions etc. of rates ratio to (19) persons as recommended by the Chief Medical Health Officer.

Indub.

Assemblée du 16 Janvier 1900

Présents. Echevin Laporte, Président.
" Jacques.
" Gagnon.
" Clearius.
" Dupré.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Résolu d'autoriser le paiement des cauplets suivants pour du charbon "Dumras" en: cauplets sur les mandats entre les mains du caudatier, viz: -
P. Papias facture datée Dec 26/99 444.71
J^r Lefebvre " " Jan 15/1900 321.26
765.97

Soumise et lue une lettre de Mr. L. Lafacé caudatier demandant le service d'un cheval.

Le président informe la commission qu'il avait demandé à Mr. Lafacé quel prix il demandait pour son cheval, venter etc. et qu'il avait répondu qu'il ne pouvait pas le vendre car ils appartenent à Mr. Gallan.

Après discussion il est: Résolu de déposer la question sur le bureau et que Mr. Lafacé soit autorisé de prendre un chariot quand cela sera nécessaire.

Résolu d'approuver une liste de papeterie pour le département et de le référer à la commission des finances.

Résolu d'accorder des délais et des remissions de taxes à (19) personnes, ainsi que recom-

M. Champagne, the Bailie inspecteur
appeared before the Committee and
stated that the report on the test
of the new Bailie was not ready
to be presented but would be in
a day or so.

Submitted and read a petition
from the Hydrant Inspectors asking
to be paid \$1.75 per day as with the past.
After discussing the matter, it was
Resolved. On motion of Ald. Cleaver, that
the petition be received and considered
at the next meeting.

Submitted and read a letter from
Messrs. Hunt & Durcotte asking for the
delivery of the pipes held as guarantee
by the department in re. claim
against the Carrada Pipe & Foundry
Co. Also read the joint City Attorney's
opinion, stating that the City have
no right to retain the pipes and they
should be handed over to Messrs.
Hunt & Durcotte Liquidators of the
Carrada Pipe & Foundry Co.

Resolved. To adopt the City Attorney's opinion
and that the Corp. be authorized to
return to Messrs. Hunt & Durcotte the pipes
held by the department.

Submitted and read the City Attorney's
opinion re. amount charged by the
Merchants Elephan Co. for rent of pole
recommending that the question be
amicably settled.

Resolved. To refer the matter to a sub-committee
composed of the Chairman and Ald. Cleaver

par le Comité du département d'hygiène
M. Champagne l'inspecteur des chaudières
se présente devant la Commission et
explique que le rapport de l'épreuve de
la nouvelle chaudière n'est pas encore
prêt, mais qu'il le sera dans quel-
ques jours.

Présentée et lue une demande des
inspecteurs des bornes-fontaines de-
mandant d'être payés \$1.75 par jour
comme par le passé.

Après discussion il fut
Résolu. Sur motion de l'échevin Cleaver
de recevoir la dite demande et de
la prendre en considération à la
prochaine assemblée.

Présentée et lue une lettre de M. M. Hunt
et Durcotte demandant de leur livres
les tuyaux tenus comme garantie par le
département. La réclamation eut la
"Carrada Pipe & Foundry Co.", aussi lue les
opinions des avocats conjoints de la cité
sur ce point que la ville n'a pas le droit
de retenir les dits tuyaux qui devraient
être retournés à M. M. Hunt et Durcotte
les liquidateurs de la "Carrada Pipe
and Foundry Co."

Résolu de suivre l'opinion des avocats de la
cité et d'autoriser le Surintendant
de remettre à ces M. M. les tuyaux
qui sont retenus par la ville.

Présentée et lue l'opinion de l'avocat
de la cité re. la somme demandée par
la Cie de l'Elephant des Marchants pour

and report at next meeting.

Mr. Dupres, the comptroller, drew the committee's attention to the fact that the appropriations for the current year had been granted far more in detail than in past years.

At the request of the chairman it was decided that the comptroller furnish each member every month with a copy of his statement of expenditures.

Vouchers were signed and the meeting adjourned until Tuesday the 23rd inst at 2 p.m.

20/11/19

Le lapsus de ses pouvoirs, recommandant de s'arranger à l'amiable.

Résolu

de référer la chose à un sous-comité composé du président et de l'échevin cléricus, et de faire rapport à la prochaine assemblée.

Mr. Dupres, le contrôleur, appela l'attention de la commission sur le fait que les crédits pour l'année courante avaient été données accompagnés de beaucoup plus de détails que dans les années passées. Il a été décidé, à la demande du président, que le contrôleur fournisse à chaque membre une copie de son état de dépense.

Les mandats sont signés et l'assemblée s'ajourne à mardi prochain le 23 du courant à 2 h. 30 p.m.
H. Laporte Tris^r

Meeting of the 23rd January 1900

Present. Abdurman Laparte Chairman
 " " Logeau.
 " " Deschênes.
 " " Rivisella.
 " " Dupie.
 " " Perroveau.
 " " Jacques.

The minutes were read & confirmed.

Submitted and read a report from the experts who tested the new Caldwell boilers built by Mr John McDougall at the High Level Pumping Station showing that the boilers stood the test in every respect and gave higher results than the guarantees.

Resolved. To adopt the experts' report and accept the new boilers and to pay Mr McDougall the balance due on account of same, as also to refund him his deposit of \$1000.

Resolved. To pay Mr John McDougall \$337.50 for two connections to the new boiler putting safely valve through roof, Washington Pump & his connection for washing and boiler, connecting to small feed pump, etc. etc. the work approved by the boiler inspector.

The sub-committee appointed to inquire into the charge of \$4000.00 made by the Merchants' Elevator Co.

Resolved. To pay a year's rent of 150 francs on the department's private Elevator

Indep't

Assemblée du 23 Janvier 1900.

Présents. Echevin Laparte Président.
 " " Logeau.
 " " Deschênes.
 " " Rivisella.
 " " Dupie.
 " " Perroveau.
 " " Jacques.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La commission a lu son rapport des experts qui ont éprouvé la nouvelle chaudière Caldwell construite par Mr John McDougall à la station des pompes du haut niveau montrant que la chaudière a subi l'épreuve à la satisfaction générale et que les résultats obtenus dépassent les résultats garantis.

Résolu. d'adopter le rapport des experts, d'accepter la nouvelle chaudière et de payer à Mr McDougall le balance de son compte et de lui remettre son dépôt de \$1000.

Résolu de payer à Mr John McDougall \$337.50 pour des raccords supplémentaires à la nouvelle chaudière, pour passer au travers du toit une soupape de sûreté, et raccords supplémentaires pour le nettoyage de la chaudière; pour raccorder la petite pompe alimentaire etc. Le tout approuvé par l'inspecteur des chaudières.

La sous-commission a recommandé

minutes are stirring, repeated verbally that after an interview with the managers of the Company, the latter had consented to reduce the account by \$100.00 making it \$300. Also to reduce hereafter the rent on the 150 poles from \$300.00 to \$150.00 per annum. A letter from the Company to the above effect being read it was:-

Resolved to report to the Council asking for the necessary sum to settle the accounts for the past two years.

Resolved to authorize the payment of P. Popin account for services done on account of vouchers in hands of the municipal Invoice dated Jan 15th 1900 - for \$263.44

Resolved to adopt a list of stationery required by the department and to refer same to the Finance Committee.

The question of paying the hydrant inspectors at the rate of \$1.75 per day being taken up.

After discussion, Alderman Dupré moved: That the hydrant inspectors be paid at the rate of \$1.75 per day as formerly:-

Alderman Clearihue moved in amendment: That the question be laid on the table until the next meeting.

The vote being taken on the amendment resulted as follows:-

Yeas Ald. Clearihue, Trussell, Gagnon, Harp & Jacques & Dupré.

pour examiner le compte de \$600. de la Cie de telephons des Marchands pour deux annes de lages pour 150 poteaux sur lesquels passent les fils des telephons prises du departement; fait rapport verbalement, qui apres une entrevue avec le directeur de la Cie, une reduction de \$100.00 est fait sur ledit compte. Aussi de reduire le lages de us 150 poteaux de \$300. a \$150. par annes. Une lettre a cet effet ayant ete lue il est:-

Resolu, de faire rapport au conseil sur l'etat de la somme necessaire pour regler les comptes pour les deux dernieres annes.

Resolu, d'autoriser le paiement du compte de P. Popin pour du charbon "Dumac" en compte sur le mandak que detient le caudalleu. Facture datee du 15 Janvier 1900 pour \$263.44 -

Resolu d'adopter une liste de papeteries pour le service du departement et de le referer a la commission des finances.

La question de payer les inspecteurs de bornes-fontaines \$1.75 par jour etant saisie, apres discussion l'echerme Dupre propose que les dits inspecteurs soient payes \$1.75 comme autrefois, l'echerme Clearihue propose en amendement que la question soit laisse sur le bureau jusqu'a la prochaine assemblee.

Les votes sont prises sur l'amendement et donnant le resultat suivant.

The amendment was carried.

Read a letter from Mr Robertson asking to be refunded a part of the \$448.00 deposit retained by the department on account of contract for Lead Pipe.

Resolved. To refund them \$300. of their deposit retaining a balance of \$148.00 until contract is complete.

Resolved. That the committee after accepting that the test of the new boilers at the High Level Pumping proved most satisfactory wish to offer Mr Champagné the City Boiler Inspector their thanks for the important services rendered the department during the erection of the said boiler.

Resolved. To pay Mr E. O. Champagné the sum of \$100. for expenses incurred in connection with the testing of the new boiler at the High Level Pump Station.

Vouchers were signed and the meeting adjourned.

Indulged.

Par. Echevin Clearius. Rivisello. Gagnon.
Coutie. Jacques Dupré.
L'amendement est imparti.

Une lettre de Mr Robertson a été remise au sujet d'une partie des \$448.00 retenus par le dept. pour le contrat des tuyaux de plomb.
Résolu de leur remettre \$300. de leur dépôt ne retournant qu'une somme de \$148.00

Résolu que la commission de l'aqueduc après avoir constaté que l'épreuve de la nouvelle chaudière à vapeur de la station du haut niveau a donné toute satisfaction, reconnaît le concours important que M. E. O. Champagné inspecteur municipal des chaudières à vapeur a prêté aux autorités du département de l'aqueduc durant l'érection de la dite chaudière et les travaux accessoires qui s'en sont suivis et prie en conséquence le dit M. Champagné d'acquiescer au paiement de la commission.

Résolu de payer à M. E. O. Champagné la somme de \$100. pour les dépenses encourues relatives à l'épreuve de la nouvelle chaudière à la station des pompes du haut niveau.

Les mandats sont signés et la séance s'ajourne.

J. Beaumont
Chairman

Meeting of the 14th February 1900

Present. Alderman Clearihue chairman.
 " Vallieres.
 " Chevalier.
 " Lamarche.
 " Jacques.
 " Robertson.
 " Raby.

The minutes were read and confirmed.

Submitted and read a report from the Supt. asking to vary the following items of the appropriation for permanent works, left over from last year.

<u>From</u>	Opilvie Ditch.	\$ 138.97
	Over Meteo	24.70
	Repairs to wall McDaniel Res.	546.19
	do. do.	71.07
	Sidewalk Dal' Raco Bridge	79.99
		<u>\$ 860.97</u>
<u>To</u>	Pipe Laying Services	\$ 500.00
	do. Materials	360.97
		<u>\$ 860.97</u>

Resolved. On motion of Ald. Jacques that a report be made to the Council for permission to vary as per the Supt's report.

Resolved. Unanimously that hereafter the committee meetings be called for 4 o'clock. A.M.

Minutes were signed and the meeting adjourned

Assemblée du 14 Février 1900

Présents Echevins Clearihue Président.
 " Vallieres.
 " Chevalier.
 " Lamarche.
 " Jacques.
 " Robertson.
 " Raby.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le rapport et le rapport du Surrnt. demandant de varier la balance des crédits suivants, sur les appropriations pour travaux permanents faits l'an passé.

De	Fossé D'Opilvie	\$ 138.97
	Nouveaux exemplaires	34.70
	Rep. du mur du Reservoir McDaniel	546.19
	do. do.	71.07
	Oratoire du pont du Caennien de Sackay	79.99
		<u>\$ 860.97</u>
à	Pose des tuyaux de services	500.
	matériaux tuyaux	360.97
		<u>\$ 860.97</u>

Résolu sur motion de l'échevin Jacques qu'un rapport soit présenté au conseil demandant permission de varier tel que décrit dans le rapport du Surrntendant.

Résolu unanimement que les assemblées de la commission soient appelées d'avance pour 4 h. p. m. Les mandats sont signés et le comité s'ajourne.

J. Clearihue
 Chairman

Meeting of the 27th February 1900

Present Alderman. Clearius Chairman
 " Lamarche.
 " Chevalier.
 " Jacques.
 " Robertson.
 " Raby.

The minutes were read and confirmed.

Resolved. To authorize the payment of Mr. Joseph
 Cord account amounting to \$ 5.38 for
 Invoice cost, an account of masons
 with the hands of the City contractor
 Invoice dated Jan 15th.

Submitted and read a list showing
 the tools etc. lent by the department
 from Oct 20th 1899 to Dec 27th 1900.

Submitted and read a list of Stationery
 books etc. required by the department.

Resolved. To adopt same and refer it to the
 Finance Committee.

The question of cancelling an account
 charged against Mr. Charles Batelli for
 water used by meter to run an au-
 tomatic pump to drain his cellar
 at 39 Dubard Street being taken up
 and after due consideration of same
 it was:—

Resolved. Not to entertain Mr. Batelli's request
 and to order the collection department
 to urge the payment of the account.

Indef.

Assemblée, du 27 Février 1900

Présent. Echevin Clearius, Président.
 " Lamarche.
 " Chevalier.
 " Jacques.
 " Robertson.
 " Raby.

Le procès-verbal de la dernière séance est
 lu et adopté.

Résolu d'autoriser le paiement du compte de
 M. M. Jos Lefebvre de \$ 5.38 pour du
 charbon "fumace" en accordant sur
 le mandat en possession du con-
 trôle de la cité. Facture en date du
 15 Janvier.

Présentée et lue une liste des outils etc.
 prêtés par le département, depuis le
 20 Octobre 1899 au 24 Fév 1900.

Présentée et lue une liste de la papeterie
 livres etc. requis par le département.

Résolu de l'adopter et de la référer à la com-
 mission des Finances.

La question d'annuler le compte de M.
 Charles Batelli pour de l'eau dont il s'est
 servi pour faire fonctionner une pompe
 automatique pour drainer sa cave au
 n° 39 rue Dubard, étant portée à l'atten-
 tion de la Commission il fut:—

Résolu de ne pas accueillir sa demande et
 de demander au département de per-
 ception d'en presser la rentrée.

Resolved. To grant delay, remissions etc. of water rates to (28) persons as recommended by the chief medical Health Officer.

Submitted and read a letter from Messrs. Blain Desjardis & Latacuella asking the department to purchase a water meter bought by them for use at the Swaford Street Asylum on France Street, as they were not aware at the time they bought the meter that the city supplied their own meters.

Resolved that to maintain their request.

The Chairman brought before the committee an account sent to the dept. by the Sicily asphaltum paving Co. for \$1955.54 for repairs to the paving on Centre Street.

The question as to who should pay the account being already before the City Attorney it was:-

Resolved. To refer the matter back to them for their opinion.

The Supt. presented to the committee his annual report for the past year 1899 -

Received.

The Supt. asked the committee if they desired the schedule usually furnished by the Treasury Dept. to accompany the annual report, showing the number of dwellings, shops, hotels &c. supplied with water, their assessed rental and rates charged.

After considering the matter it was:-

Indiv. S.

Resolved d'accorder des délais, remissions etc. des comptes d'eau à (28) personnes ainsi que recommandés par le médecin en chef du département d'Hygiène.

L'avis est lu sur une lettre de M. M. Blain Desjardis & Latacuella demandant au département d'acheter un compteur qu'ils ont acheté pour l'asile des sourds et muets sur France, ni s'achant pas que la cité fournissait les compteurs.

Resolved de ne pas accéder à leur demande.

Le président présente à la commission un compte de \$1955.54 de la "Sicily asphaltum paving Co." pour réparations au pavage de la rue Centre. La question de savoir qui doit payer ce compte étant déjà saisie par les avocats de la cité, il fut:-

Resolved de leur référer de nouveau cette question pour opinion.

Le surintendant présente à la commission son rapport annuel de l'année 1899

Reçu

Le surintendant demande à la Commission s'il est de son desir que le tableau généralement préparé par le département du trésorier lequel indique le nombre de maisons, hôtels, magasins etc. fournis d'eau, leur évaluation etc. doit accompagner son rapport de cette année.

Après avoir considéré la question il fut:-

Resolved que sur l'importance du tableau en question, demande sachant fait au trésor-

Resolved. That as the schedule in question furnished very meagre information that the Treasurer be asked to have the schedule prepared without delay.

Submitted and read a letter from Mr S. Lafond asking to be re-instated in his position in the metal shop.

Resolved. To lay it on the table to permit Ald. Lamarche and Chevalier to inquire into the case.

Read a letter from the Royal Inv. Co. asking that hydrants be placed at or near the Standard Shirk Co. factory, Delarmier ave. Also read an extract from the minutes of a meeting of the Inv. committee asking that the request be complied with.

Resolved. To refer it to the Supt. to be attended to when the appropriations for P.L. are granted.

Submitted and read a report from the Supt. showing that there will be required the sum of \$191,337.00 for permanent works during the current year.

Resolved. To send the report to the Finance Committee.

The Chairman drew the committee attention to the fact that some of the dept's plans are not kept in the fire program. The committee visited the drawing office and the Supt. was instructed to remove the

Indy. 61

de le preparer sans delai.

Submitted et lus une lettre de M. S. Lafond demandant d'etre reinstalle dans sa position a l'atelier des menuisiers; - Resolu de la depasser sur le bureau afin de permettre aux sieurs Lamarche et Chevalier de s'enquiere sur le sujet.

Lus une lettre de la Cie. d'assurance 'Le Royal' demandant de passer des bornes fontaines pris de la factory de la Standard Shirk Co. sur l'avenue Delarmier. Lu aussi un extrait des minutes d'une assemblee de la commission du feu demandant d'accueillir cette requete.

Resolu de le referer au Surnit. pour qu'il en accuse apres que les credits pour le passage des tuyaux auront ete accorde.

Lu aussi et lus un rapport du Surnit. qui sur le somme de \$191,337.00 sera necessaire pour les travaux permanents de l'annee courante.

Resolu d'envoyer le rapport a la Commission des Finances.

Le president appelle l'attention de la commission sur le fait que des plans du departement ne sont pas enregistres dans la chambre d'epreuve du feu. La commission visita la chambre de dessin et le Surnitendant fut charge de faire transporter les plans dans la dite chambre.

Resolu de visiter les travaux, Mercredi

plans to the vault.

Resolved. To visit the works on Wednesday
the 28th inst. Starting at the Central
shop at one o'clock P.M.

Vouchers were signed and the
meeting adjourned.

W. J. B.

Le 28 courant; départ de l'atelier
Central à 1 heure P.M.

Les mandats sont alors signés et
la commission s'ajourne.

J. B. Bouchard
Chairman

Meeting of the 15th March 1900

Present Alderman Clearihue Chairman.
 " Lamarche.
 " Rabuteau.
 " Chevalier.
 " Raby.
 " Vallier.
 " Jacques.

The minutes were read and confirmed

Submitted and read a letter from the City Treasurer in re. resolutions passed at the last meeting of the committee, asking him to prepare a tabular statement for the annual report, stating that he would have been consulted if such a resolution was passed, & it will take two weeks about a month to prepare the statement.

Resolved. That to insist on having the statement prepared the statement.

The Chairman informed the committee that last Tuesday he had at the request of the Supt. permitted the latter the use of one of the department plumbers to do some work at St. Agathe, "as St Agathe make works expenses" etc.

Resolved. On motion of Ald. Vallier: That in future no such employees (Plumbers & Mechanic etc.) of the department be permitted to perform any work outside of the city without the permission of the committee.

Indep. 1

Assemblée du 15 Mars 1900

Present Echevin Clearihue President.
 " Lamarche
 " Rabuteau.
 " Chevalier.
 " Raby
 " Vallier.
 " Jacques.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Soumise et lue une lettre du Trésorier de la cité au sujet de la Résolution passée à la dernière assemblée, lui demandant de préparer un état pour le rapport annuel. Il dit qu'il avait été consulté avant de passer une telle résolution, car il lui faudra le travail de deux semaines pendant un mois pour préparer le dit état.

Après discussion il est:-

Résolu. De ne pas insister sur la préparation de ce document.

Le président annonce qu'à la demande qui lui en a été faite, il a permis au Surintendant d'envoyer un homme du département à St Agathe pour y faire certains travaux, "au dépens de l'acquiescement de St Agathe" etc.

Après discussion il est:-

Résolu. Sur motion de l'échevin Vallier. Qu'à l'avenir aucun homme, plouber, ouvrier etc. du département ne soit permis de faire des travaux en dehors de la ville sans l'autorisation du Comité

Alderman Vallier requested permission to ask Mr Lafleur certain questions about materials having been sent to St Agathe last year. Alderman Jacques protested as the questions touched upon the investigation held by the committee and which had been stopped by a writ of prohibition since before the court. He therefore left the room not wishing to be present at any discussion on the subject.

Mr Archambault the junior City Attorney, he said for gave as his opinion that it would not be advisable for the members of the committee to discuss any subject touching the past investigation.

Mr Vallier was therefore permitted to do

The Supt. reported that in compliance with a resolution of the Finance Committee he had sent the above committee a copy of the sub-committee's report re. the question of the Municipality of St-Lamie's water supply, and the sum owed by the latter to the City for water supplied by meter.

Submitted a list of outstanding accounts left unpaid on the 31st of December 1899.

Resolved On motion of Alderman Vallier that the questions be referred to a sub-committee composed of the Chairman, Ald. Larroche & Robitson to report at the next meeting.

Indep.

L'Échevin Vallier demande à poser certaines questions à Mr Lafleur au sujet de matériaux envoyés à St-Agathe l'an dernier. L'Échevin Jacques proteste en disant que cette question touche à l'enquête commencée par la commission, et invite par un bref d'injonction sans faire la cause, puis il quitte la salle ne voulant pas entendre de discussion à ce sujet. On a recours à Mr Archambault l'avocat conjoint de la Cité qui conseille aux membres de la commission de ne pas discuter aucun sujet relativement à l'enquête. La question fut alors abandonnée.

Le Surintendant fait rapport que conformément à une résolution de la commission des finances il a envoyé à cette dernière une copie du rapport de la sous-commission re. l'approvisionnement d'eau de la municipalité de St-Lamie et de la somme due par cette municipalité à la ville pour l'eau vendue par compteurs.

Le Surintendant présente une liste des comptes non payés au 31 Dec. 1899.

Résolu Sur motion de l'échevin Vallier que la question soit référée à une sous-commission composée des Échevins Larroche, Robitson et de faire rapport à la prochaine assemblée.

Résolu D'accorder des délais, permission de payer compte d'eau aux personnes qui recommandent l'officier en chef

Resolved. To grant delays, commissions & gratifications to 167 persons as recommended by the Chief Medical Health Officer.

Submitted and read a report from the Supt. showing the great savings effected in fuel at the High Level Pumping Station, through the use of the new boiler purchased last year showing that at the present rate the boiler will pay for itself in one year and he urged that other such improvements outlined in his previous reports to the committee be carried out with as little delay as possible.

The Supt. reported on an account received from the Sicily Asphalt Paving Company for \$76.68 for repairs to the asphalt roadway on Murray St. The department's inspectors refusing to certify the account as they claim the department made no cuts in the roadway.

Resolved. To refer the matter to the City Attorney for their opinion.

Submitted and read the joint City Attorney opinion in re. the Sicily Asphalt Paving Co's account for \$1955.54 for repairs to the asphalt in Centre Street, giving as their opinion that the legality of the claim be left for the courts to decide.

Resolved. To adopt the Attorney opinion.

Submitted.

Submitted and read a report from the Supt. in reference to the condition

des département d'Hygiène.

Le commissaire a lu un rapport du Supt. constatant la grande économie de charbon à la station des pompes du haut niveau par l'installation de la nouvelle chaudière achetée l'an dernier. La différence est tellement grande qu'en un an on aura économisé sur le charbon le prix de la nouvelle chaudière, et il insiste en conséquence pour que l'on continue sans retard le plan général d'améliorations qu'il a conçu et qui ont été présentées à la Commission par des rapports précédents.

Le Supt. a lu un rapport au sujet d'un compte de \$76.68 de la Cie. de pavage Sicily pour des réparations à l'asphalte de la chaussée de la rue Murray. Les inspecteurs du département refusent de certifier ce compte parce que aucun travail n'a été fait dans et en dehors de la ville.

Résolu de référer la question à l'avocat de la ville.

Le commissaire a lu l'opinion des avocats en jointe de la ville re. le compte de \$1955.54 de la Cie. de Pavage Sicily pour réparations à l'asphalte sur Centre, demandant chacun leur opinion; et laissant à la cour de justice de décider la légalité de leur réclamation.

Résolu d'adopter l'opinion des avocats

Street Railway proposal to lay their
power cables under ground, and the
manner in which same may
affect the departments pipes etc.
Resolved. To refer it to the Road Committee.

Committed and read a letter from
the Supt. re. the sub-division of services,
quoting a paragraph which appears
on page 20 of the City Treasurer's report
for 1899 which touches upon the
above subject. Also submitting
all the correspondence that passed
between the Treasurer and the water
department in connection with
this matter.

Laid on the table.

The Supt. reported that in compliance
with a resolution of the Finance
Committee he had prepared a report
as to whether the Dominion Cotton
Mills Co. before or during the quarter
ending October 1899 had been using
water other than by meter. A copy
of his report he now submitted
to the committee.

Laid on the table.

The Supt. asked permission to make
some changes in the ceiling of the
Baker house at the Low Level Pumping
Station, the cost of which will be about
\$360.00 to be charged to repairs to buildings
and structures.

Resolved. To authorize the Supt. to make the
necessary change.
Indef.

+ Launio et lui un rapport du Surrint.
au sujet de

Launio et lui un rapport du Surrint
au sujet du projet de la Cie du
chemin de fer trévisin de mettre dans
des caudalits sautoirains le fils des
trains et montrant les effets
que l'exécution du dit projet pour-
rait avoir sur les tuyaux à l'eau etc.

Résolu de referer la question à la com-
mission de la rivière.

Launio et lui une lettre du Surrint.
re. la subdivision des services, citant
à ce sujet un passage du rapport de
1899 du trésorier de la cité, à la page 20
Launio et lui aussi les correspondances
sur cette question, entre le trésorier
et le département de l'eau.
Déposé sur le bureau.

Le Surrintendant fait rapport que
conformément à une résolution
de la commission des finances, il
avait préparé un rapport sans savoir
si la Cie. de l'eau Dominion avait
dépensé de l'eau autrement que
par compteurs avant au pendant
le quartier finissant au mois
d'octobre 1899. Copie de ce rapport
est maintenant soumis à la
commission.

Laisse sur la table

Le Surrintendant demande l'autorisation
de faire des changements au plafond
de la maison des chaudières à la

Submitted a list of Stationery as required by the department.

Resolved to adopt same and refer it to the Finance Committee.

Submitted and read a petition from the Hydrant inspectors asking to have their wages placed at the same rate viz. \$1.75 per day.

Resolved to lay it on the table.

Vouchers were signed and the meeting adjourned.

Indel. S.

Station des pauvres du bas niveau du coût probable de \$360.00 et partie au crédit des réparations aux batisses et divers.

Resolved to authorize the Council to make the said changes.

Submitted and read a list of the papers etc. required by the department.

Resolved to adopt it and refer it to the Commission des Finances.

Submitted and read a petition des inspecteurs de bureau. Jontoin, demandant de placer leur salaire à ce qui il était par le passé soit \$1.75 par jour.

Resolved to lay it on the table.

On signs les mandats et la séance se lève.

A. B. Beaudin
Président

Meeting of the 27th. March 1900

Present. Alderman. Clearihue, Chairman.
 " Robertsau,
 " Vallieres.
 " Raby.
 " Chevalier.
 " Jacques.
 " Lamarche.

The minutes were read & confirmed.

The chairman brought before the committee a report sent to the council by the old committee in re. the payment of \$500. to the merchants telephane Co^{rs} for rent of poles on which the department's private wires are strung.

After fully investigating the matter the committee on motion of Ald. Jacques to refer the whole question back to the City Attorney to ascertain if in the agreement entered into between the above company or any other company the City have the right to place their wires on the companies poles.

Submitted & read a letter from the Sclater shoe Co^{rs} Ltd. asking that their factory 67 Lataud Street be supplied with water all by meter.

The Supt. said that only the Engine & boilers of such factories were supplied by meter.

Resolved. To lay the matter on the table until the next meeting.

A deputation composed of the members

Assemblée du 27 Mars 1900

Présents. Echevin Clearihue, Président.
 " Robertsau
 " Vallieres.
 " Raby.
 " Chevalier.
 " Jacques.
 " Lamarche.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président présente un rapport relatif au paiement d'un compte de \$500. de la Cie. de Téléphane des Marchands, pour le loyer des poteaux sur lesquels le département a passé les fils de sa ligne de téléphane privé. Après avoir étudié la question il est

Résolu. Sur motion de l'échevin Jacques de référer de nouveau toute la question aux avocats de la cité et pour s'assurer si dans le pacte qui a été fait avec la Cie^{rs} dessus ou avec d'autres Cie^{rs}, la ville a le droit de passer ses fils sur ses ou leurs poteaux.

Le rapporteur a lu une lettre de la Cie de chaussures "Sclater" Ltd demandant que leur usine, située au N^o 67 rue Lataud soit approvisionnée d'eau par compteur.

Le surintendant informe le comité que les machines et les chaudières de l'usine sont ainsi approvisionnées.

members of the fire committee appeared before the Committee and presented a petition received from proprietors in the northern part of Ordeau Bay ward asking that hydrants be placed between Rachel & Mount Royal Ave. with a section of the above ward.

The fire committee also submitted a list of hydrants which they asked to have placed in different parts of the city.

The chairman replied that the question would receive attention as soon as the necessary appropriations for such work was granted.

Read a letter from the sisters of the academy Notre-Dame des Anges asking for a reduction in their monthly account. Also read a similar request from the sisters of the Hospice and accept.

Resolved not to grant their request.

Vouchers were signed and the meeting adjourned.

Indubito

dans de telles factories
Résolu de dépasser la question sur le bureau jusqu'à la prochaine assemblée.

Une députation composée des membres de la commission du feu est introduite et présente une pétition des propriétaires de la partie nord du quartier St-Jean Baptiste demandant que des bornes-fontaines soient placées dans ce quartier entre la rue Rachel et l'ar. Mt. Royal. La commission présente aussi une liste des endroits où des bornes-fontaines sont requises.

Le président répond que cette question recevra toute l'attention légitime aussitôt que les crédits nécessaires à ce genre de travail, auront été accordés.

Lue une lettre des R. R. Soeurs de l'academie de Notre-Dame des Anges demandant une réduction de leur compte d'eau. Lue aussi une lettre semblable de la part des soeurs de l'Hospice St Joseph.

Résolu de refuser ces demandes.

Les mandats sont signés et la commission s'ajourne.

J. Beauchamp
Président

Meeting of the 27th March 1900

Present. Alderman Clearibus Chairman
 " Jacques.
 " Robitseau.
 " Chevalier.
 " Vallieres.
 " Lamrarche.
 " Roby.

The minutes were read & confirmed.

Submitted and read the City Attorney's opinion re. the City's right to place gratis on the merchants' telephones 6" poles the departments' telephones wires. Giving as his opinion, that he can find nothing to show that the city have any such right.
 After fully going into the question of the departments' telephonic system it was:-

Resolved. To report to the Council asking for the sum of \$500. to pay the rent of poles for 1898-1899 also recommending that a contract be made with the merchants' telephonic Co. for an year from the 1st of Jan 1900 for the rent of 150 poles at \$1.00 per pole.

Alderman Gallery appeared before the committee and stated that some of the departments men complained to him, that they are obliged to be at the shop at 6 o'clock a.m. while they only start work at 7 o'clock.

The report said the men must be at the shop for 6.30 so as to prepare to start

Indef.

Assemblée du 27 Mars 1900.

Present. Echevin Clearibus. President.
 " Jacques.
 " Robitseau.
 " Chevalier.
 " Vallieres.
 " Lamrarche.
 " Roby.

Le proces verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le rapport sur l'opinion de l'avocat de la ville relativement au droit de poser gratuitement sur les poteaux de la Cie. de téléphones des marchands les fils des téléphones des départements: - Disant qu'il ne trouve rien pour montrer que la ville a ce droit.
 Après avoir discuté la question du système de téléphones des départements il fut:

Résolu de faire rapport au conseil, demandant une somme de \$500. pour payer le loyer des poteaux pour 1898-1899 et recommandant qu'un arrangement soit fait avec la Cie. de téléphones des marchands pour une année, à partir du 1^{er} Janvier 1900 pour le loyer de 150 poteaux à un dollar chacun.

L'échevin Gallery se présente devant la commission et expose que des hommes des départements se plaignent qu'ils sont obligés de se rendre à l'atelier à 6 heures a.m. pour ne commencer à travailler qu'à 7 heures.

Le surveillant dit que les hommes

at 7 o'clock sharp,
Alderman Laramache moved:- That
the remarks made by Ald. Gallery be
referred to a sub-committee composed
of Alderman Vallieres, Roby and the
Mayor to report at the next meeting.
The motion was carried.

Alderman Vallieres asked permission
to question the Supr. Mr Lafresche in
regard to certain materials sent to St.
Agathe last year. As the questions touch
on the investigation, Ald. Jacques
objected. In reply to Ald. Laramache
the chairman said that Mr Ethier
the City Attorney had told him that the
questions could be put to Mr Lafresche
after some discussion Alderman
Laramache moved:- That in view of
the opinions given by Mr Archambault
the joint City Attorney at the last
meeting, we are of opinion that
until judgment is given by the court
it is impossible for the committee
to consider any questions that may
affect directly or indirectly the proceedings
now before the courts in the investigation
held by the water committee last year
and, that the joint City Attorney
and counsels be requested to give
their opinion on the matter at the
next meeting.

The vote being taken on the motion
resulted as follows:-
Ald. Laramache, Chevalier, Roby, Jacques
" Vallieres, Robitaille.
The motion was carried.

Yes
Carried.

Indist.

deux ont été rendus à l'atelier à 6.30 pour
se préparer à commencer le travail
à 7 heures précises.

L'échevin Laramache fait motion, que
la remarque faite par l'échevin Gallery
soit référée à une sous-commission
des échevins Vallieres, Roby et le proposant
pour s'enquérir et faire rapport à la
prochaine assemblée.

La motion est adoptée.

L'échevin Vallieres demande permission
d'interroger Mr Lafresche sur des matériaux
qui ont été envoyés à St Agathe l'année
dernière. Comme cette question touche
à l'enquête l'échevin Jacques s'y oppose.
En réponse à l'échevin Laramache le
président dit que Mr Ethier l'avocat de
la cité l'a informé que les membres
avaient droit de demander ces questions
à Mr Lafresche. Après discussion l'échevin
Laramache propose:- Que vu l'opinion
émise par Mr Archambault avocat
enjoint de la cité, à la dernière assemblée
que nous croyons qu'il est maintenant
impossible à nous de poser aucune
question en considération qui puisse
affecter directement ou indirectement
les procédures qui sont maintenant
devant les tribunaux concernant l'en-
quête dans le cas de l'eau, qui a
eu lieu l'année dernière et cela jusqu'à
ce que jugement soit rendu et que
les avocats de la cité et leurs conseils
soient demandés de soumettre leur
opinion à la prochaine assemblée
sur cette question.

Le vote est pris et donne le résultat
suivant.

Carried.

Resolved. To grant delay remissions etc. of male
 rates to (94) persons as recommended
 by the chief medical health officer.

Read a letter from Ludger L'Heureux
 asking to be appointed turn-cook.
 Laid on the table.

Read a petition from Julien Brion
 asking for a position in the department
 Laid on the table.

Submitted and read a report from
 the Supt. in reference to the cash of
 the desk made by the department
 for the cash Supt. Mr Davis. Also
 suggesting that a stock account
 be kept from which all materials
 required be taken and afterwards
 charged against the different appro-
 priations for which they are used.
 Laid on the table.

Vouchers were signed and the meeting
 adjourned.

Incud.

Pour
 Carrière Echevins Lamarche, Chevalier Roby, Jacques
 Vallieres, Robertson.
 La motion est adoptée.

Résolu d'accorder des remises etc. de cauxties
 d'eau à (94) personnes recommandées
 par le médecin en chef du département
 de Santé.

Lue une lettre de Ludger L'Heureux
 demandant d'être nommé tourneur chef.
 Laisse sur le bureau.

Lue une lettre de Julien Brion deman-
 dant une position au département de
 l'eau.
 Déposé sur le bureau.

Le rapport et le rapport du Surrin.
 relativement au caix des pupitres fait
 dans le département par l'assistant
 Surrin M. Davis. Il suggère
 aussi qu'un compte de stock soit
 établie d'au l'on prendra les matériaux
 nécessaires, et ensuite portés au crédit
 des différents travaux pour lesquels
 ils auront été pris.
 Déposé sur le bureau.

Les mandats sont signés et le comité
 s'ajourne.

Henri
 Président

Meeting of the 3rd. April 1900

Present Aldermen Clearihue, Chairman.
 " Larrache.
 " Robuteau.
 " Raby.
 " Vallieres.
 " Chevalier.
 " Jacques.

The minutes were read and confirmed

Submitted and read a letter from
 J. C. Lapierre proprietor of the Western
 house 125 Mr. Gill Street asking
 to have the meter removed and that
 he be charged by assessment.

Resolved, to remove the meter on the 1st of
 May next and to charge him by
 assessment from that date.

The Supr. reported that he had re-
 ceived applications for services from
 the Canada Parish St. Louis St. Sault
 Supply Co and he asked for instructions
 as to when he should start to lay pipe

Resolved to start laying services on the 20th inst
 and any party wishing a service
 before that date to be charged for
 the extra cost of digging through
 the frost.

The Supr. reported that Yee Wah
 Chinese Laundry 281 Liverpool St.
 asked to have his meter account
 reduced as at the time the average
 was taken his pipes were leaking

Amplified.

Assemblée du 3 Avril 1900

Present: Echevins Clearihue President.
 " Larrache.
 " Robuteau.
 " Raby.
 " Vallieres.
 " Chevalier.
 " Jacques.

Le procès-verbal de la dernière séance est
 lu et adopté.

Soumis et lus une lettre de J. C. Lapierre
 propriétaire de la maison "Western" N° 125
 rue Mr. Gill demandant qu'on lui
 enlève son compteur et qu'à l'ave-
 nir il paie son eau au taux du paye-
 ment. Après discussion il fut:

Résolu d'enlever le compteur au 1^{er} de mai
 prochain et de le faire payer après
 cette date selon le taux du paye-
 ment.

Le Surint. fait rapport qu'il a reçu
 des demandes de services de la "Canada
 Parish St. Louis St. Sault Supply Co"
 et désire savoir quand il doit com-
 mencer à poser les tuyaux de service

Résolu de commencer à poser les services
 le 20 courant, et quiconque désire
 se faire poser un service avant cette
 date, le paie supplémentaire comme
 par la difficulté de la gelée devra être
 payé par le demandeur.

Le Surint. fait rapport que Yee Wah
 propriétaire de la laverie chinoise

Resolved. Not to entertain his request.

Submitted and read a letter from the Sclater Shoe Co., asking that their factories be supplied with water all by meter. The Supt. reported that all similar factories are charged by assessments with the exception of the Steam boilers and elevators.

Resolved. That they be charged for water in the same manner as other shoe factories.

Read a letter from Ubaldo Caulehasky to be appointed turncock.
Laid on the table.

Submitted and read the joint City Attorneys and one of the Councils opinion, i. e. the right of the present Committee to question Mr. Lafareck in regards to certain matters touching upon the past investigations. Giving as their opinion, that the Committee have full power to question Mr. Lafareck. Mr. Ethier being called upon the committee gave some explanation in reference to the opinion submitted after which Ald. Vallieres; asked the Supt. to answer some question which he put to him in regard to certain material sent to St. Agathe, men working at his house etc.

The Supt. asked to be granted a few days delay to enable him to reply in writing to Ald. Vallieres questions which request was granted by the committee.

Order of

demande sans réduction sur son compte d'eau par compteur, car quand la manne de l'eau n'a été prise, son tuyau à l'eau coulait.

Résolu de ne pas accorder sa demande.

Lue une et lue une lettre de la Co. "Sclater Shoe Co." demandant que cette manufacture de chaussures soit approvisionnée entièrement au tarif des compteurs.

Le Surrint. fait rapport que toutes les manufactures semblables à celle la paient l'eau au tarif des luges ordinaires, sauf cependant les éleveurs et les chaudieres à vapeur. Il est:

Résolu de lui faire payer l'eau au même tarif que celui imposé aux autres manufactures de chaussures.

Lue une lettre d'Ubaldo Caulehasky demandant d'être nommé tourno-clif.
Laissez sur le bureau.

Lue une et lue une lettre des avocats conjoints de la Cité, et de l'un des conseillers sur le droit de la Commission actuelle de questionner M. Lafareck sur des sujets mentionnés à l'enquête qui vient d'avoir lieu, demandant comme leur opinion que la Commission actuelle a tout droit de questionner M. Lafareck.

Mr. Ethier est appelé pour donner des explications au sujet de l'opinion soumise. Après quoi l'Assemblée

Resolved. To grant leave, remissions &c.
to 45 persons as recommended
by the chief medical health officer

Moved by Ald. Larvache: - That
whenever a vacancy occurs in the
department, that it be filled by the
Sup. at the suggestion of one of the
members of the committee, the
members to take turn about pro-
vided the candidate be well quali-
fied.

The motion was carried.

Vouchers were signed and the
meeting adjourned.

S. de la

Vallières demande au Surint. de se
-pandre à quelques questions qu'il
lui pose relatives à des praticiens
envoyés à St. Agathe, journaliers qui
ont travaillé à sa maison etc.

Le Surintendant demande un
délai de quelques jours pour
répondre par écrit aux questions
posées par l'échevin Vallières, - ce qui
lui fut accordé par la commission.

Résolu d'accorder des remises etc. de cauxtes
de 45 personnes recommandées
par le médecin en chef du département
de santé.

Proposé par l'échevin Larvache
que quelque soit les vacances qui
pourraient avoir lieu dans le dept.
de l'Académie, les vacances soient
remplies par le Surintendant à la
suggestion d'un des membres du
conseil à tant de rôle pourvu que
le dit candidat soit bien qualifié.
La motion est adoptée.

Les mandats sont signés et le
conseil s'ajourne.

A. B. Bouchard
Président

Meeting of the 10th April 1900.

Present. Alderman. Clearibus. Chairman
 " Radetbau.
 " Chevalier.
 " Vallieres.
 " Raby.
 " Jacques.
 " Larrande.

The minutes were read and confirmed

Submitted and read an extract from the minutes of a meeting of the Commission in reference to the sealing up of the holes in foundations through which the service pipes are introduced so as to prevent water entering and causing damages.

Resolved to refer the matter to the Supt.

Submitted and read a letter from M^r E. Archambault, keeping a private school at 143 Visitation Street, asking to be exempt from paying his water tax.

Resolved to refer the matter to the Health Dept.

The Supt asked if he should continue to enforce the Resolutions passed by the Commission each year by which the men are not allowed to work more than six days a week.

Resolved: - To leave the matter in the hands of the Supt.

Submitted and read a petition from proprietors in Huntley Street asking

Assemblée du 10 Avril 1900

Present: Echevin Clearibus President.
 " Rabuteau.
 " Chevalier.
 " Vallieres.
 " Raby.
 " Jacques.
 " Larrande.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lu et lu un extrait des minutes d'une assemblée de la Commission des Finances relativement au remplissage des trous laissés dans les fondations des maisons pour l'introduction des tuyaux de services, pour empêcher l'eau d'entrer et de causer des dommages.

Résolu de référer la question au Supt.

Lu et lu une lettre de M^r E. Archambault qui tient une école privée au n^o 143 rue Visitation et demande l'exemption de la taxe de l'eau.

Résolu de référer la question au Dept d'Hygiène.

Le Supt demande s'il doit continuer de mettre en force la résolution faite l'an dernier par la Commission, qui dit que les hommes ne doivent travailler que six jours par semaine,

Résolu de laisser la question entre les mains du Supt.

ward, asking that the committee have the Montreal Water & Power Co. to lay water pipes in the above street.

Resolved: To report to the council asking the steps to be taken to oblige the Montreal Water & Power Co. to lay pipes in the above street.

Submitted and read a letter from Mess. Perreault & Girard 83 St. Jacques St. asking the department to adopt their patent hydrant valve.

Resolved: To lay the letter on the table.

Resolved: To grant delay remissions and etc. of water rates to (26) persons as recommended by the chief medical health officer.

The Supt. submitted and read his reply to the five questions asked him by Alderman Vallieres at the last meeting of the committee.

After discussing his reply Ald. Vallieres moved: -

Whereas Mr. Laforest has not answered in a satisfactory manner the question that I put to him,

whereas it is in the interest of the city to replace him with as little delay as possible, the committee being of the opinion that it is its duty to ask the council to replace the said J. O. Laforest as Supt. of the Montreal Water Works, and that a report be made accordingly to the council at its next meeting.

Induced

Ald. Laurin moved in amendment

summise et lire une petition des proprietaires de la rue Huntley, quartier St. Denis pour demander que la commission oblige la Montreal Water & Power Co. de passer des tuyaux a l'eau dans la dite rue.

Resolu de faire rapport au conseil pour demander que des mesures soient prises pour obliger la Montreal Water & Power Co. de passer des tuyaux dans la rue ci-dessus mentionnee.

summise et lire une lettre de M. M. Perreault & Girard 83, rue St. Jacques pour demander au departement d'adopter leur suspension patente pour les bornes-fontaines.

Resolu de la déposer sur le bureau.

Resolu d'accorder des delais etc. pour la taxe de l'eau a (26) personnes recommandees par le Surnit du dept. d'hygiene.

X

Le Surnit. Saumur et lit ses réponses aux cinq questions qui lui ont été faites par l'échevin Vallieres à la dernière assemblée de la commission. Apres avoir discuté ses réponses l'échevin Vallieres proposa: -

Considérant que M. Laforest n'a pas répondu d'une manière satisfaisante aux questions qui lui ont été faites, Considérant qu'il est dans l'intérêt de la ville de le remplacer avec le plus bref délai, le comité est d'opinion qu'il est de son devoir de demander au conseil de remplacer le dit J. O.

whereas: Mr Lafarech has answered in a suitable manner all the questions asked him by Alderman Vallieres
whereas: Nothing in his answers show that the said Mr Lafarech has acted different than was the custom of the administration previous to his time of office.

whereas:- He has fully rendered account of all the materials or tools that he was permitted to employ by virtue of a resolution passed under date of the 24th of March 1891 and all indebtedness found against him was duly made known to the department and reimbursed by him as soon as known
Be it Resolved:- That the whole indicates that nothing was done by him with a view of fraud but on the contrary in an open manner, that the Aldermen of this committee are not ready to take the responsibility of the acts of their predecessors, and that no report be made to the Council on the matter.

The votes being taken on the amendment resulted as follows:-

yeas Ald. Laramache, Jacques,
nays " Chevalier, Vallieres, Robuteau, Rabey

The amendment was lost and the vote taken on the motion ^{resulted} as follows:-

yeas Ald. Chevalier, Vallieres, Robuteau, Rabey,
nays " Laramache - Jacques.

Resolution was carried.

Motion was signed and the meeting adjourned.

Indesin

Lafarech eamus surintendant de l'aqueduc de Montreal et de faire rapport au conseil par la prochaine seance.

L'Echevin Laramache propose en amendement Considérant que Mr Lafarech a répondu d'une manière convenable aux questions a lui posées par M. l'Echevin Vallieres.

Considérant, que rien dans ses réponses n'indique que le dit Mr Lafarech ait agi autrement que suivant les habitudes ordinaires de l'administration d'avant son temps d'office.

Considérant qu'il a amplement rendu compte de tout le matériel et outillage qui lui étoient permis d'employer par une résolution passée en date du 24 Mars 1891 et que toute dette trouvée contre lui a été dûment faite à la connaissance du département et remboursé par lui aussitôt connue.

Il est résolu que le tout indique que rien n'a été fait de sa part dans le but de frauder, mais au contraire d'une manière ouverte.

Que les Echevins de ce comité ne sont pas prêts d'imposer la responsabilité des actes de ses prédécesseurs et qui aucun rapport soit fait au conseil le concernant.

Le vote est pris sur l'amendement et donne les résultats suivant

yeas Echevin Laramache et Jacques
Contre " Chevalier, Vallieres, Robuteau, Rabey

L'amendement est perdu et le vote est pris sur la motion et résulte en

suit.
 Pau. Echevins Lherault, Vallier, Robuteau, Roby
 Cambé - Lamarche, Jacques.
 La motion est adoptée.

Les mandats sont signés et le caucite
 d'aujourd'hui.

Beaumont
 Président

Meeting of the 30th April 1900

Present. Alderman Chevalier Chaisneau
 " Vallieres.
 " Chevalier.
 " Raby.
 " Robitseau.
 " Jacques.
 " Larrivache.

The minutes were read and confirmed.

Submitted and read a list of tools
 sent by the department since the
 27th of February last to date.
 Said on the table.

Submitted and read a letter from the
 Young Men's Christian Association,
 Dominion Sq., asking to have their
 meter bill reduced on account
 of a leak which existed in some
 of the pipes in their building.
 After discussion it was:-

Resolved. Not to entertain their request.

Read a list of stationery, books etc. required
 by the department.

Resolved. To adopt the list and refer it to the
 Finance Committee.

Resolved:- To grant delay remission
 and ex. of water rates to (59) persons
 as recommended by the chief medical
 health officer.

Indy. The applications for the position of
 being taken up. it was:-

Assemblée du 30 Avril 1900

Present. Echevins Chevalier Président.
 " Vallieres.
 " Chevalier.
 " Raby.
 " Robitseau.
 " Jacques.
 " Larrivache.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu
 et adopté.

Remise et lu la liste des outils etc. qui
 ont été prêtés par le département depuis
 le 27 de février dernier.
 Disposé sur le bureau.

Remise et lu une lettre de la "Young
 Men's Christian Association, Dominion
 Square," demandant que le compte d'eau
 chargé par eux soit réduit, vu
 qu'il existait une fuite dans le tuyau
 en dedans de la bâtisse.

Après discussion il a été:-

Résolu de ne pas accéder à cette demande.

Remise et lu une liste de papeterie,
 livres etc. requis par le département.
 Résolu d'accepter la liste et de la référer à la
 Commission des Finances.

Résolu d'accorder des délais, remissions etc.
 de la taxe de l'eau à (59) personnes
 ainsi qu'il est recommandé par le
 Surintendant du département d'Hygiène.

Les demandes pour la position de

Resolved: That applicants must be able to speak French and English and be diplomaed.

Alderman Vallieres moved: - That the salary of the future Superintendent of water works be \$ 8000. per annum with an increase of \$ 100.00 per annum up to \$ 3500.00. He supd to keep a horse and man at his own expense.

Alderman Raby moved in amendment that the salary be \$ 2500. per annum with an increase of \$ 100.00 per annum up to \$ 3000.00.

The votes being taken on the amendment resulted as follows: -

Yeas	Alderman Raby,
Nays	Lamarche, Chevalier, Vallieres, Roberteau and Jacques.

The amendment was lost and the motion carried on the same division.

Applications for the position of Supt were then opened from the following parties.

- 1 Henry J. Gastiney 188 West Logan Park.
- 2 J. W. Lesage 447 Berri St.
- 3 L. J. Malien Road Dept.
- 4 J. O. C. Mignault 445 St Denis St.
- 5 L. S. Pariseau 414 "
- 6 Ernest Belanger
- 7 N. O. Bouchet.

Resolved On motion of Alderman Vallieres that the secretary write to all the applicants requesting them to send in their diplomas before Thursday next. Also that applications for the position of S. pr. be received until 10 o'clock a.m.

Subscribed

Surintendant ayant été pris en considération il est:

Résolu, Que les personnes qui demande cette position devant savoir les deux langues et devant avoir leur diplômes.

L'Échevin Vallieres propose, que le traitement du Surintendant de l'Agenda soit de \$ 3000 par année avec augmentation de \$ 100. par année jusqu'à concurrence de \$ 3500. Le Surintendant devra avoir un cheval et une voiture entretenus à ses frais.

L'Échevin Raby propose en amendement que le traitement soit de \$ 2500. par année, avec augmentation de \$ 100. par année jusqu'à la concurrence de \$ 3000. Le vote est pris sur l'amendement avec le résultat suivant.

Pour	Échevin Raby,
Contre	Lamarche, Chevalier, Vallieres, Roberteau Jacques.

L'amendement est perdu et la motion est renvoyée sur la même division.

Les demandes des personnes suivantes pour la position de Surintendant furent arrivées: -

- 1 Henry J. Gastiney 188 West Logan Park.
- 2 J. W. Lesage 447 Berri.
- 3 L. J. Malien Road Dept.
- 4 J. O. C. Mignault. 445 St Denis.
- 5 L. S. Pariseau 414 "
- 6 Ernest Belanger
- 7 N. O. Bouchet.

Résolu Sur motion de l'échevin Vallieres que le secrétaire écrive à tous les aspirants à

On Wednesday the 3rd May.
 Also, that the committee adjourn
 until Thursday the 4th May at 7
 o'clock p.m. when the question of
 appointing a Superintendent will
 be considered.

Smith

la situation par leur demande d'un
 leur diplôme avant jeudi prochain.
 Il est aussi résolu de recevoir des de-
 mandes par la dite situation jusqu'à
 10 h. a.m. jeudi le 3 de mai prochain
 Aussi que la commission s'ajourne
 jusqu'à 2 h. p.m. jeudi le 3. Mai
 prochain, quand la question de
 nommer un Surintendant sera
 prise en considération.

J. Beauchamp
 Président

Adjourned meeting May 3rd 1900

Present. Alderman Cleaichas Chairman
 " Robertson
 " Chevalier.
 " Larmache.
 " Jacques.
 " Vallières.
 " Raby.

Resolved. To grant delay remissions &c. of water rates to (9) persons as recommended by the chief medical & health officer.

Submitted a list of Books required by the department.

Resolved. To adapt same and to refer it to the Finance Committee.

Resolved. To authorize the payment of M. J. Lefebvre & Co. amounting to \$41.00 for Annac coal, an account of vouchers in the hands of the City Comptroller Invoice dated 30 April 1900

Submitted and read a letter from Mr Alex. Milson, turncock at the Central Shop asking to be allowed half time during the time he has been sick, as he is unable to return to work.

Resolved. To read it in the table until the next meeting.

Resolved. On motion of Alderman Larmache that a sub-committee composed of the Chairman, Ald. Vallières & Chevalier be appointed to call for private tenders from parties to be named by the members

Indis.

Assemblée générale du 3 Mai 1900

Présent. Echevin Cleaichas, Président.
 " Robertson.
 " Chevalier.
 " Larmache.
 " Jacques.
 " Vallières.
 " Raby.

Résolu. S'accorder des délais, remissions &c. de la taxe de l'eau à (9) personnes ainsi qu'il est recommandé par le Surintendant de l'Hygiène.

Présenté et lue une liste de livres requis par le département.

Résolu. S'adapter la liste et de la référer à la Commission des Finances.

Résolu. S'autoriser le paiement du compte de M. J. Lefebvre & Co. de \$41.00 pour des "Annac Coal" en acceptant sur le mandat en la possession du comptable de la cité facture datée le 30 avril 1900.

Présenté et lue une lettre de M. Alex. Milson, tourneur à l'atelier central, demandant qu'on lui paie demi-salaire durant le temps de sa maladie, vu qu'il ne peut reprendre son travail.

Résolu. De la déposer sur le bureau, jusqu'à la prochaine séance.

Résolu. Sur motion de l'échevin Larmache qu'une sous-commission composée du président et des échevins Vallières et Chevalier soit nommée pour demander

of the Committee for 12 Inspectors uni-
-form and caps for summer, also 12 pair. Winter
-gaiters, and to report to the Committee

The acting Supt. submitted a letter
received from Mr Coleman, engineer
at the High Level Pumping Station draw-
-ing his notice to complaints received
about the leaky condition of the
High Level Reservoir.

Resolved, that the actg Supt. make a report on
the matter.

The question of appointing a superin-
-tendent of water works being taken up.
After much discussion:

Alderman Lamarche moved:-

That the consideration of the application
for the position of Supt. of water works be
deferred until Tuesday next, so that
a report may be made to the Council
at its regular meeting next Monday next.

Alderman Chevalier moved in amendment
that the committee proceed immediately
to make the choice of a Supt.

The vote being called on the amendment
resulted as follows:-

Yeas Ald. Chevalier, Vallières, Robuteau, Roby
Nays " Lamarche, Jacques.

The amendment was carried.

The names of the applicants being read
as follows:-

- 1 Henry Gasling.
- 2 J. W. Leung.
- 3 L. J. O. Marien.
- 4 J. O. C. Mignault.

Indeped

pairment des soumissions aux personnes
choisies par les membres de la Commission
pour 12 uniformes d'été et 12 chapeaux
pour les inspecteurs, aussi pour 12 paires
de pantalons pour l'hiver, et de faire
rapport à la Commission.

Le surint. intérimaire soumit une lettre
qu'il a reçu de Mr. Coleman, ingénieur
municipal à la station des pompes
du haut niveau, attirant son attention
sur les plaintes faites relativement
aux fuites d'eau qui existent dans le
réservoir du haut niveau.

Résolu de demander au surintendant de
faire un rapport sur le sujet.

La question de la nomination d'un
surintendant ayant été prise en
considération.

L'échevin Lamarche propose.

Que la considération des demandes
pour la charge de surintendant de
l'aqueduc, soit remise à mardi prochain
afin de faire un rapport au conseil à son
assemblée régulière de mardi prochain
en huit.

L'échevin Chevalier propose en amon-
-dement, que la Commission fasse
choix immédiatement d'un surintendant.
Les votes sont pris sur l'amendement
et donnent le résultat suivant.

Pour Echevin Chevalier, Vallières, Robuteau, Roby
Contre " Lamarche et Jacques.

L'amendement est repoussé

Le nom des candidats suivants sont
lus:-

- 5 L. S. Pariseau.
- 6 Ernest Belanger.
- 7 W. P. Baucher.
- 8 J. E. Savi.
- 9 Geo. Hallard.

Alderman Lammarch moved, that the names of all the applicants for the position of Supt. be sent to the Council.
 Alderman Vallieres moved in amendment that only the names of the applicants who have produced their diplomas as Civil Engineers be sent to the Council.

- viz:-
 J. W. Lesage.
 L. J. O. Marien.
 Ernest Belanger.
 W. P. Baucher.
 J. E. Savi.

The votes being taken on the amendment resulted as follows:-

Yeas. Alderman, Chevalier Vallieres, Robuteau
 Nays. " Roby, Lammarch, Jacques, Cleaichon

The amendment was lost and the votes taken on the motion resulted as follows:-

Yeas. Ald. Lammarch, Roby, Jacques, Cleaichon
 Nays. " Chevalier, Vallieres, Robuteau.

The motion was carried.

Minutes being signed the meeting adjourned.

Indub.

- 1 Henry J. Gasling.
- 2 J. W. Lesage.
- 3 L. J. O. Marien.
- 4 J. O. C. Mignault.
- 5 L. S. Pariseau.
- 6 Ernest Belanger.
- 7 W. P. Baucher.
- 8 J. E. Savi.
- 9 Geo. Hallard.

L'Echevin Lammarch propose que le nom de tous les candidats pour la position de Surintendant soit envoye au conseil.
 L'Echevin Vallieres propose en amendement que seulement le nom de ceux qui ont fourni leurs diplomas d'ingenieur civil soit envoye au conseil, savoir:-

- J. W. Lesage.
 L. J. O. Marien.
 Ernest Belanger.
 W. P. Baucher.
 J. E. Savi.

Le vote est pris sur l'amendement avec le resultat suivant.

Yeas. Echevin, Chevalier, Vallieres, Robuteau.
 Nays. " Roby, Lammarch, Jacques, Cleaichon.

L'amendement est perdu et le vote est pris sur la motion comme suit.

Yeas. Echevin, Lammarch, Roby, Jacques, Cleaichon.
 Nays. " Chevalier, Vallieres, Robuteau.

La motion est adoptee.

Les mandats sont signes et le conseil s'ajourne.

Heurath
 President

Meeting of the 15th May 1900

Present. Alderman Chevalier, Chairman
 " Vallières.
 " Chevalier.
 " Raby.
 " Robitroux
 " Larroche.
 " Jacques.

The minutes were read and confirmed.

Submitted a job account dated Aug 10th 1896 against Mr L. E. Marini. For 1 piece of scrap 24" pipe 40" long and charged at 7 1/2¢ per lb. whereas it should have been charged at the rate of about \$10.00 per ton.

Resolved. To make out a corrected account charging the same price as scrap.

The question of allowance for cost of gas for Mr Janin the acting Supt. being taken up, it was:-

Resolved To leave the matter in the hands of the Chairman.

The question of granting Alex Wilson half pay while off sick being taken up.

Ald. Larroche moved:- That Wilson creating a precedent, and in view of Mr Wilson's 27 years service in the employ of the city, the committee decide to grant him half pay from the time he fell sick. The whole subject to the approval of the City Attorney.

Alderman Vallières moved in amendment that inquiry be made into Mr Wilson's financial circumstances before granting

Resolved.

Assemblée du 15 Mai 1900

Présents. Echevin Chevalier, Président.
 " Vallières.
 " Chevalier.
 " Raby.
 " Robitroux
 " Larroche.
 " Jacques.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Soumise une facture de 'gat.' daté le 10 août 1896 contre Mr L. E. Marini pour un morceau de tuyau de fer, de rebut, 24" de diam. par 40" de long et vendu au prix de 7 1/2¢ la livre au lieu du prix de \$10.00 la tonne.

Résolu de faire une facture correcte et mettre le prix pour du fer de rebut.

La question de retraite pour M. Janin Supt. intérimaire ayant été considérée, il est:

Résolu. De laisser la question entre les mains du président.

La question d'accorder à Alex Wilson demi paie durant sa maladie ayant été considérée. L'Echevin Larroche propose:- Que sans créer un précédent et vu les 27 années de services de M. Wilson, la commission décide de lui accorder 1/2 paie du commencement de sa maladie. Le tout sujet à l'approbation des avocats de la cité.

L'Echevin Vallières propose en amendement que l'on fasse des renseignements sur

his request.

The vote being taken on the amendment resulted as follows:-

1840. Alderman, Valliere, Robuteau.

Ways " Laramache, Chevalier, Raby, Jacques

The amendment was lost and the motion carried on the same division.

The sub committee appointed to call for tenders for uniforms for the Inspectors reported in favour of granting the contract for caps to M. Moffatt @ \$2.75 each and for summer suits to Eugene Monday @ \$14.75 each.

Tenders were received from the following parties, for caps.

J. E. Deslaurier & Co. \$2.75 each.

Druid & Graham. 2.40

M. Moffatt. 2.75

For uniforms from.

Valliere & Senecal. \$15.75 per suit.

R. B. Anderson & Partners - 16.00 "

Eugene Monday. 14.75 "

Resolved to adopt the sub committee report as above.

Read a letter from Mr. Fallon asking for the shop books used in the investigation

Resolved not to part with the books at present.

Resolved to refund the Montreal Caps Laundry to their deposit of \$400.00 made in connection with their tenders for pipes last year.

Read a letter from the Water Inspector asking the Committee to request the Montreal Street Ry Co. to permit them

1841

L'etat financier de M. Wilson avant de lui accorder de l'argent.

Le vote se prend sur l'amendement et donne le resultat suivant.

Pour Robuteau, Valliere, Robuteau.

Contre. " Laramache, Chevalier, Raby, Jacques.

L'amendement est perdu et la motion est repotee sur la meme division.

Le sous-comite nomme pour demander des soumissions pour uniformes pour les inspecteurs, fait rapport et recommande d'accorder le contrat pour casquette à M. Moffatt au prix de \$2.75 chacune et, pour les uniformes à Eugene Monday au prix de \$14.75 chaque.

On a reçu des personnes suivantes des soumissions pour casquettes.

J. E. Deslaurier & Co. \$2.75

Druid & Graham 2.40

M. Moffatt 2.75

Pour uniformes.

Valliere & Senecal. \$15.75

R. B. Anderson 16.00

Eugene Monday. 14.75

Resolved to adopter le rapport de la sous-commission comme il est fait rapport ci-haut.

Lu une lettre de M. Fallon, demandant qu'on lui rende les livres de l'atelier qui ont servi dans l'enquete.

Resolved de ne pas se desaisir de ces livres maintenant.

Resolved de remettre a la "Montreal Caps Laundry" son depot de \$400. qui elle a fait l'ors de sa soumission pour tenders l'an dernier.

to ride on the Street Cars free the same as the Police and Sanitary inspectors.
 Resolved To leave the matter in the hands of the Chairman.

Read a letter from J. G. Caulet asking to be appointed turn-cock.
 Laid on the table.

Read a letter from Godf. Blavel asking to be reinstated in the department.
 Laid on the table.

Read a letter from C. A. O'Brien asking for a position in the department.
 Laid on the table.

Permission is granted Mr. F. Dawd to leave the office at 4.45 during the summer months.

The Chairman asked that one of the two fountains now in use at the Central Shop be placed at the corner of Mance and Sherbrooke Street.

Resolved On motion of Ald. Vallières that the acting Supt. be instructed to have one of the fountains placed in position as requested by the Chairman.

Resolved To grant the fire department permission to attach a patent nozzle to one of the fire hydrants for experimental purposes.

Resolved To grant delay remissions veto, of water rates to (17) persons as recommended by the Chief Medical Health Officer.
 Indged

Lue une lettre des inspecteurs de l'eau priant la commission de demander aux autorités des chars urbains qu'il leur soit permis de voyager gratis dans leurs chars comme cela est fait par les membres de la police et officiers du dept. de la santé.
 Résolu. De laisser la question au président.

Lue une lettre de J. G. Caulet, demandant d'être nommé turn-cock.
 Laisser sur le bureau.

Lue une lettre de Godf. Blavel demandant d'être réinstallé dans le département.
 Laisser sur le bureau.

Lue une lettre de C. A. O'Brien demandant une situation dans le département.
 Laisser sur le bureau.

Permission est accordée à Mr. F. Dawd. de quitter le bureau à 4.45 durant les mois d'été.

Le président demande de placer à la rue Sherbrooke au coin de la rue Mance, une des deux fontaines qui se trouvent à l'atelier central.

Résolu Sur motion de l'échevin Vallières que le Supt. soit autorisé à faire poser une des dites fontaines selon le désir du président.

Résolu De permettre au département des feu de passer une embarcation patente à l'une des bornes-fontaines afin de faire des essais.

The sub committee appointed to inquire into the hours at which the men should report for duty in the morning at the different shops, reported, recommending that the men report at 6.45 a.m. in place of 6.30 as formerly.

Resolved to adopt the sub committee's recommendations and that violations be given accordingly.

The acting Supt. reported, that Mr Pilon, proprietor in Leroux Lane which is private property, asked that the 4" main put in some years ago at the department's expense, be extended so as to supply some of his houses in the above Lane.

Resolved to refer the question to the City Attorney to know if the city should pay for the cost of extending the main.

Vouchers were signed and the meeting adjourned.

Indexed.

Résolu. s'accorder des délais, certains etc. de la taxe de l'eau à ces personnes à moins qu'elles ne soient pas le surveillant d'hygiène.

Le sous comité nommé pour s'enquérir des heures à laquelle les journaliers devaient se présenter au travail le matin aux différents ateliers, fait rapport et recommande que les journaliers se présentent à 6.45 a.m. au lieu de 6.30 comme par le passé.

Résolu s'adopter la recommandation de le sous comité.

Le surveillant intermédiaire fait rapport que M. Pilon propriétaire dans la rue Leroux, laquelle est propriété privée, demande que le tuyau de 4" qui a été posé il y a quelques années, au frais du département soit prolongé par l'ancien l'eau à ses maisons dans la dite rue.

Résolu de référer la question à l'avocat de la cité pour savoir si la ville doit payer pour le prolongement du dit tuyau.

Les mandats sont signés et le comité s'ajourne.

A. B. B.
Président

Meeting of the 29th May 1900

Present Alderman Clearihue Chairman
 " Lamarche.
 " Raby.
 " Chevalier.
 " Vallieres.
 " Jacques.
 " Robuteau.

The minutes were read and confirmed.

Resolved. To authorize the Supt. to sell to the highest bidder some old scrap iron and brass.

Resolved. To refund Mr. Robuteau \$100 the balance of their deposit, made in connection with their tender for lead pipe.

Submitted and read three extracts from the minutes of a meeting of the Parks and Streets Committee held on the 27th inst.

1st Asking that a Basin be built in the Square at the corner of Wmance & Sherbrooke.
 2nd That the drinking fountain in Dominion Sq. be repaired.

3rd That two hose connections be placed in Wmance Square, East side.

Resolved. To refer the whole to the Supt. and that he prepare an estimate showing the cost of building the Basin in question.

Resolved. To refund J. D. Marchand \$600 their deposit made in connection with their tender for lumber.

Indexed.

Assemblée du 29 Mai 1900

Present: Echevins Clearihue, Président.
 " Lamarche.
 " Raby.
 " Chevalier.
 " Vallieres.
 " Jacques.
 " Robuteau.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Résolu. S'autoriser le Surintendant de vendre au plus offrant, du fer et du cuivre de rebut.

Résolu. De remettre à Mr. Robuteau \$100 le balance de leur dépôt, fait lors de leur soumission pour du tuyau de plomb.

Soumise et lus trois extraits des minutes d'une assemblée de la Commission des Parcs et Travaux tenue le 27 des courant.

1^{er} Pour qu'un bassin soit construit dans la Square rue Wmance et Sherbrooke.

2^{es} De réparer la fontaine abreuvoir, des Square Dominion.

3^{es} Que deux robinets d'arrosage soient placés au côté Est des Square Wmance.

Résolu. De référer le tout au Surintendant, et qu'il prépare un estimateur des coûts des bassins ci-haut mentionnés.

Résolu. De remettre à J. D. Marchand \$600 leur dépôt fait lors de leur soumission pour le bois de charpente.

Soumise et lus une lettre de Alexandre Allan demandant la permission de faire

Submitted and read a letter from Alexander Allan, asking permission to spread gas about and erect in the yard Grand Trunk Street some sugar bags for the purpose of drying saws. Aid premises having been burnt down on the next night.

Resolved. To leave the matter in Alderman Jacques hands.

Read a letter from A. E. Beauchemin Esq asking permission to place in one of the departments bailers, at their own cost a set of New England roller grates, and by which they claim a savings of 8% can be effected in fuel.

Resolved. To leave the matter in the hands of the Supt.

Submitted and read the joint City Attorney's opinion regarding Mr. J. B. Pilon's request to have the 4" main extended in Leroux Lane, which is private property; giving as their opinion, that the main cannot be extended at the City's expense.

Resolved. To adopt the Attorney's opinion.

Submitted

Vouchers were signed and the meeting adjourned.

riches, pendant nos semaines, dans la case de l'atelier rue Grand Tronc, des sacs de sucre, la propriété ayant passé au feu le 20 du courant.

Résolu de laisser la question entre les mains de l'échevin Jacques.

Lue une lettre de A. E. Beauchemin Esq demandant la permission de passer à leurs frais, à l'une des chaudières du département, une série de "New England roller grates" afin de réaliser une économie de 8% dans la consommation des charbons.

Résolu de laisser la question entre les mains du Surintendant.

Présentée et lue l'opinion des avocats conjoints de la cité relativement à la demande de M. J. B. Pilon de prolonger le tuyau de 4" dans la rue Leroux (propriété privée), qui sont d'opinion que le tuyau ne peut pas être prolongé au dépens de la cité.

Résolu d'adopter l'opinion des avocats.

Résolu d'accorder des délais, remissions etc. de la taxe de l'eau à (27) personnes ainsi que recommandés par le Surintendant d'Hygiène.

Les mandats sont signés et l'assemblée s'ajourne.

A. Beauchemin
Président

Meeting of the 17th June 1900

Present Alderman Clearihue Chairman
" Chevalier.
" Vallieres.
" Roby.
" Jacques.
" Robertson.
" Lammarche.

The minutes were read and confirmed.

Resolved to authorize the payment of Mr. J. C. Lefebvre
of \$300.00 for Durmac
coal, on account of vouchers in the
hands of the City Comptroller, Invoice
dated 2nd June 1900.

Submitted and read a letter from
Mr. P. Papias asking that the department
accept the delivery of the balance of the
Durmac coal contracted for last year.

Resolved to refer the matter to the Supt. and
that his deposit be refunded as
soon as the balance of the coal is deliv-
ed.

Read a report from the Supt. informing
the committee that he had received an
application from Mr. Senechal to lay two
service pipes in a part of Davidson Street
which is private property and which
that the main pipe would have to be estab-
lished some 730 feet which cannot be
done without reporting to the Council
for permission.

Indyed

Resolved to receive the Supt. report.

Assemblée du 17 juin 1900.

Present Echevins Clearihue. President.
" Chevalier.
" Vallieres.
" Roby.
" Jacques.
" Robertson.
" Lammarche.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et
adopté

Résolu. De permettre le paiement du compte de
\$300.00 de M. J. C. Lefebvre et de payer du charbon
"Durmac" en compte des mandats qui
se trouve entre les mains du caudataire
de la cité, facturé daté le 2 juin 1900.

Présenté et lue une lettre de M. P. Papias
demandant au département d'accepter
livraison de la balance du charbon
"Durmac" pour lequel il a entrepris les
fournitures l'an passé, et aussi que son
dépôt lui soit remis.

Résolu de référer la question au Surintendant
et que son dépôt lui soit remis aussitôt
qu'il aura livré la balance du charbon.

Lu sur rapport du Surintendant in-
formant la Commission qu'il avait reçu
une demande de M. Senechal, de poser
deux tuyaux de service dans la partie pri-
vée de la rue Davidson et au il faudra
prolonger le tuyau sur une longueur de
730 pieds, ce qui ne peut se faire sans
l'autorisation du conseil.

Résolu de recevoir le rapport du Surintendant

Read a report from the Supt. re. an application received for services in Ave. Montée du Gouave which is private property. The Supt. explained that the dept. had laid some years ago a 6" pipe in the above and that this pipe cannot now be laid on private property with the council's permission. After discussing the question, it was

Resolved. To refer the report back to the Supt. for further report.

The Supt. reported that it will cost about \$67.00 to lay the two services asked for by the Parks and Services Committee for Viger St. and that he had no appropriations for such purposes.

Resolved. On motion of Alderman Chevalier, that the Supt. be instructed to lay the pipes and charge cost to pipe laying services.

The Supt. asked for instructions regarding the constant demand for larger sewer pipes on account of the lack of pressure in certain parts of the city.

After some discussion it was

Resolved. To lay the matter on the table.

Resolved. To grant delay permissions to (10) persons as recommended by the chief medical health officer.

Alderman Chevalier asked that the committee be informed at the next meeting, why Mr. Papis formerly employed by the department was discharged, by who he was discharged and by who replaced.

Resolved.

Lu un rapport du surintendant re. une demande de service pour maisons situées Ave. Montée du Gouave, qui est propriété privée. Le surintendant informe la commission que le département avait posé, il y a déjà quelques années, un tuyau de six pouces, dans le dit endroit mais qu'on ne peut plus maintenant poser des tuyaux sur propriété privée sans la permission du conseil.

Après avoir discuté le sujet, il fut

Résolu de le renvoyer au surintendant pour plus amples informations.

Le surintendant fait rapport que le passage des deux services demandés par la commission des Parcs et Services au sq. Viger, coûtera \$67.00 et qu'il n'a aucun crédit à cet effet.

Résolu. sur motion de l'échevin Chevalier de donner instruction au surintendant de poser les dits tuyaux et d'en faire le coût au crédit du passage des services.

Le surintendant demande ce qu'il doit faire au sujet d'un grand nombre de demandes pour des tuyaux de service d'un pouce qui lui sont faites, à cause du peu de pression d'eau qui existe dans certains parties de la cité.

Après discussion il est

Résolu de laisser la question sur le bureau.

Résolu d'accorder des délais, permis, etc. de caupies d'eau à (10) personnes ainsi qu'il est recommandé par le surintendant du département d'Hygiène.

The Supt. was instructed to prepare a report showing the cost of additional pumping machinery for the High Level Pumping Station, also showing the difference in cost between Electric and Steam power.

Moved by Alderman Vallières.

That Mr John Thompson and John Fallas be dismissed from the employ of the department.

The vote being taken on the motion resulted as follows:-

Ayes. Alderman, Chevalier, Vallières, Robertson, Raby.

Noys. Alderman, Lamarche, Jacques.

The motion was carried.

It dismissed to take effect immediately.

Motions were signed and the meeting adjourned.

L'Échevin Chevalier demande que la commission soit renvoyée à sa prochaine assemblée, pour qu'il Mr Pepin, et employé au département de l'eau à été renvoyé, parqu'il a été renvoyé, et parqu'il a été remplacé.

On a est donné au surintendant de préparer un rapport montrant le coût pour l'addition de nouvelles machines à la station du haut niveau, aussi montrant la différence du coût etc. entre pouvoir à vapeur et pouvoir électrique.

X

Proposé par l'échevin Vallières que Mr John Thompson et John Fallas soient renvoyés du service du département. Le vote étant pris sur la motion avec le résultat suivant.

Pour. Échevin Chevalier, Vallières, Robertson, Raby, Lamarche, Jacques.

Contre

La motion est emportée.

Les mandats sont signés et le conseil s'ajourne.

J. Chevalier
Président

Meeting of the 29th June 1900

Present. Aldermen. Alessi... Chairman.
" Chevalier.
" Jacques.
" Vallières.
" Robertson.
" Raby.

The minutes were read & confirmed.

Resolved. To grant delivies, remissions etc. of water rates to (7) persons as recommended by the chief medical Health Officer.

Resolved. To accept a list of books etc. required by the department and to refer same to the Finance Committee.

Submitted and read a report from the Supt. re. dismissal of Mr Pepin laid on the table.

Tenders for supplies, coal, wood etc. being taken up. it was:-

Resolved. Not to consider any of the tenders that was received at 12.40 p.m. and to return same to the parties with their deposit.

Tenders were opened as follows:-

(Stew)	Imperial Oil Co.	N. E. Boyd & Co
	M. Sclater & Co	Smith & Co
	J. M. R. Bunnell.	Amiot, Lecours & Lacombe
	B. J. Boehlin.	Bellhans Dillman & Co
	A. J. H. Beaudy fils.	C. Sheppard & Co.
	J. Milne & Co	J. Hyde & Co
	Carroll Fisher.	Oppenheimer & Wally & Co

initialed

Assemblée du 29 juin 1900.

Present. Echevin Alessi... Président.
" Chevalier.
" Jacques.
" Vallières.
" Robertson.
" Raby.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Résolu. d'accorder des delivies, remissions etc. de caux d'eau à (7) personnes, ainsi que recommandes par le Surintendant des depas-tements d'Hygiene.

Launise et lue une liste de livres etc. requis par le departement.

Résolu. d'adopter la liste et de la referer a la commission des Finances.

Launise et lue un rapport du Comité re. le permis du departement de M. Pepin. Dépase sur le bureau.

Étant arrivé a la question des soumissions il fut:-

Résolu. De ne pas considerer une des soumissions arrivés à 12.40 p.m. et de la renvoyer au propriétaire ainsi que son dépôt.

Les soumissions suivantes furent ouvertes:

Geo. Tuckal^{rs}
Montreal Lime Co

Lead Pipe, Pig Lead & Sim.

B.J. Coghlin.
Canada Hardware Co^{rs}
Montreal Rolling Mills.
The Jos^{rs} Roberteau & Co^{rs}

Scrap Iron

M. Galle.
W^{rs} Rodden & Co^{rs}

Brass Castings

Ridgeway's Foundry
R. Mitchell & Co^{rs}
W.R. Cuthbert & Co^{rs}

Cements

W^{rs} M^{rs} Wally & Co^{rs}
W. Watters & Co^{rs}
Bellhouse Dillon & Co^{rs}

Meters

Louis Skarf.
Sturmond W^{rs} Galt & Co^{rs}
Galt & Co^{rs}

Special Castings

H. A. Joo & Co^{rs}
W^{rs} Rodden & Co^{rs}
O. Amess.
R. D. Wood & Co^{rs}
Galt & Co^{rs}

Cast Iron Pipes

R. D. Wood & Co^{rs}
The St. Maurice Foundry Machine Co^{rs} of 3 Rivers.
Montreal Pipe Foundry Co^{rs}

Lumber

S. Pariseau.
Jos^{rs} Shears & Co^{rs}
N. Lapointe & Co^{rs}
J. D. Marchand & Co^{rs}

Resolved. That the above tenders be referred to the Secretary to be tabulated for the next meeting of the committee.

The tenders for Soft Steam coal, Poor Coal and cord wood were opened and contracts awarded as follows:-

Wood	Maple	Black	Tamarac
P. Papin	\$ 5.50	\$ 5.75	\$ 5.50
A. Duclax	6.50	6.50	5.75
J. C. Macdiarmid	6.75	6.00	5.00

Steam Coal	Stove	Smiths	Run of Min.	Screened	Screening	Scotch
Evans Bvd	\$ 5.50	5.75				
Amish, Deaux Larinier	5.50					
P. W. Mass 4th	5.50	5.50				
J. O. Labrecque 4th	5.50	5.50	4.30		not delivered	
Andrew Bails			4.37			Rev. 5.10
E. Mermie	5.50	5.00				
A. Laurin desu pi	5.50	5.40				
A. Duclax	5.50	6.00	4.75		4.60	
L. Cohen	5.50	5.50	4.70	4.35	4.15	Rev. only
P. Papin	5.50	5.44				
J. C. Macdiarmid	5.50	5.00	4.60	4.74	3.90	Rev.

Resolved. On motion of Ald. Vallières: That the contract be awarded to P. Papin for maple @ 5.50 and Birch at \$ 5.75 per cord, and to J. C. Macdiarmid for tamarac @ \$ 5.00 per cord.

Alderman Chevalier moved: - That the contract for base tons of Soft Steam coal run of mine be awarded to L. Cohen Sau @ \$ 4.10 per ton delivered at the Wheel House.

Alderman Robertson moved in amendment. That the contract be awarded to J. C. Macdiarmid for screened coal @ \$ 4.74 per ton.

The vote being taken on the amendment resulted as follows:-

Resolved. Que les sous-dites soumissions soient référées au secrétaire, après d'en faire préparer un tableau comparatif.

Les soumissions pour le charbon noir, le "Stove coal" et bois de corde furent ouvertes et les contrats donnés de la manière suivante.

Resolved. Sur une motion de l'échevin Vallières, que le contrat pour l'érable à \$ 5.50 la corde et le mélèze à \$ 5.75 la corde soit donné à P. Papin et que M. J. C. Macdiarmid ait l'épinette à \$ 5.00 la corde.

L'échevin Chevalier proposa: - Que le contrat de base tonnes de charbon noir, tel qu'il est de la mine (run of mine) soit donné à L. Cohen Sau à \$ 4.10 la tonne livrée à la maison des Roues.

L'échevin Robertson proposa en amendement. que le contrat soit donné à J. C. Macdiarmid à \$ 4.74 par tonne pour du charbon (screened)

1890 Ald. Vallières Roberteau
 Mayor " Chevalier Roby Jacques.
 The amendment was lost and the vote
 taken on the motion resulted as follows.
 1890 Ald. Chevalier Roby Jacques.
 Mayor " Vallières Roberteau.
 The motion was carried.

Resolved. On motion of Ald. Vallières:-
 That the contract for 2000 tons of soft
 steam coal screenings be awarded
 to J. C. Macdiarmid at \$3.90 per ton
 delivered at the High Level Pumping
 Station.

Resolved. On motion of Ald. Vallières:-
 That the contract for Smith's coal be
 awarded to E. Lemire @ \$5.00 per ton

Resolved. On motion of Ald. Vallières:-
 That the contract for Stove coal @ \$5.50
 per ton be divided as follows:-
 Amiel Lecomte Larivière, 18 tons High Level
 Pumping Station, 4 tons Grand March St.
 Shop & 5 tons Shop Cadieux St., A. Lacombe
 office - 20 Low Level Pumping Station.
 O. Papi, 20 tons Low Level Pumping Station
 J. O. Labrecque & Co 30 tons Shop St. Casimir
 Street, 3 tons Office Deseray St.

Resolved. On motion of Ald. Vallières:
 That the Supr. be authorized to rent
 a 3" meter to the corporation of Dorion
 and to permit one of the department
 men to place same in position the man
 to be paid, by them. The rent
 of the meter to be paid for at the regular
 City tariff rate.

Sunderly

Le vote est pris sur l'amendement comme
 suit.

Pour. Echevin Vallières, Roberteau.
 Contre " Chevalier Roby Jacques.
 L'amendement est perdu et le vote est pris
 sur la motion comme suit,
 Pour. Echevin, Chevalier Roby Jacques.
 Contre " Vallières Roberteau.
 La motion est acceptée.

Résolu. Sur motion de l'échevin Vallières que le
 contrat pour 2000 tonnes de charbon
 mou à vapeur (screening) soit accordé à
 J. C. Macdiarmid @ \$3.90 la tonne livrée à la
 Station des pompes du haut niveau.

Résolu. Sur motion de l'échevin Vallières que le
 contrat du charbon de forge soit accordé à
 E. Lemire à \$5.00 la tonne.

Résolu. Sur motion de l'échevin Vallières:-
 Que le contrat du charbon "Stove" @ \$5.50
 soit divisé de la manière suivante.
 Amiel Lecomte Larivière 18 tonnes à la Station
 des pompes du haut niveau - 4 tonnes à
 l'atelier de la rue Grand March et 5 tonnes
 à l'atelier de la rue Cadieux. A. Lacombe
 et fils, 20 tonnes à la Station des Pompes du
 Bas niveau. O. Papi 20 tonnes à la Station
 des Pompes du bas niveau. J. O. Labrecque & Co
 30 tonnes à l'atelier rue St. Casimir
 3 tonnes à l'office de la rue Deseray.

Résolu. Sur motion de l'échevin Vallières, que le
 Surintendant soit autorisé de louer un
 compteur de 3" à la corporation de Dorion
 et de permettre à l'un des hommes du
 département d'aller le passer au frais de
 la dite corporation. Le loyer du compteur

Resolved To refer the question of accepting the
Inspection uniforms sent to Capt to
the Supt.

Resolved To refund the following parties their
deposits made in connection with
tenders for coal.

Tender for coal.	Amount of Deposit.	Amount to be refunded.
J. G. Wooddianm's.	\$ 1500.	\$ 1100.
L. Cohen Sen.	1500.	500.
Andrew Baile.	1400.	1400.
J. O. Labrecque & Co.	1500.	1500.
Evans Bro.	100.	100.
Amist Lecum Larinier	100.	100.
J. J. Mason & Co.	100.	100.
A. Duclou	500.	500.
A. Laurin deau	100.	100.
P. Papis	100.	100.
E. Lemire.	100.	100.

Vouchers were signed and the meeting
adjourned until Thursday the 5th July
at 8 p.m. to consider the tenders and
hear Mr Fallau.

Indef.

A. Laurin deau
Chairman

devoit être payé le prix du tarif de la cité

Résolu de référer au commissaire la question
d'accepter les uniformes des inspecteurs.

Résolu de remettre aux personnes suivantes le dépôt
qu'elles ont fait lors de leur soumission
pour le charbon.

On signe les mandats et l'assemblée
s'ajourne jusqu'à jeudi le 5 du courant
à 8 h. p.m. pour considérer les soumissions
et entendre les explications de Mr Fallau.

Meeting of the 9th July, 1900. 10.0 AM

Present Alderman Clearihue, Chairman
" Vallières.
" Lamarche.
" Chevalier.
" Robertson.
" Raby.
" Jacques.

The minutes were read and confirmed.

Resolved On motion of Alderman Vallières to award the contract to J. D. Marchand & Co. their tender being the lowest for items Nos 1-11 and to N. Lapointe & Co for items Nos 9-11

Resolved On motion of Ald. Vallières to award the contract for meters to Drummond & Co for Jersey disc meters from 1/2" to 2" and Hurley Rotary meters from 2" to 6" also for any brass meters that may be required for special cases.

Resolved On motion of Alderman Lamarche that the contract for cast iron pipes be awarded to Messrs Maurice Faucher & Machine Co for 12" @ \$37.50 - 8" @ 33.50 - 6" @ 33.50 & 4" @ 34.50 per ton. The company to deposit with the City during the sum of \$500. as a guarantee for the fulfillment of the contract.

Resolved On motion of Alderman Jacques to award the contract for special castings to P. Ancelet @ \$60.00 per ton.

Indicated

Assemblée du 9 juillet 1900. 10 h. 0 AM

Présents Echevin Clearihue, Président.
" Vallières.
" Lamarche.
" Chevalier.
" Robertson.
" Raby.
" Jacques.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après avoir examiné les soumissions pour le bois de charpente il est:-

Résolu Sur motion de l'échevin Vallières d'accorder le contrat à J. D. Marchand & Co. leur soumission étant la plus basse pour les articles Nos 1-11 et à N. Lapointe & Co pour les articles Nos 9-11

Résolu Sur motion de l'échevin Vallières d'accorder le contrat pour les compteurs à M. M. Drummond & McCall & Co pour les compteurs Jersey à disque de 1/2" à 2" et pour compteurs "Hurley Rotary" de 2" à 6" aussi pour les compteurs brassard qui pourront être demandés dans certaines circonstances.

Résolu Sur motion de l'échevin Lamarche que le contrat pour les tuyaux en fonte soit accordé à Messrs Maurice Faucher & Machine Co pour tuyaux de 12" @ \$37.50 - 8" @ 33.50 - 6" @ 33.50 - 4" @ 34.50 la tonne. La dite Co. devra déposer entre les mains du Cressier de la ville la somme de \$500. comme garantie pour l'exécution fidèle du contrat.

Résolu Sur motion de l'échevin Jacques d'accorder

Resolved, On motion of Alderman Roby, to award the contract for rough brass casting to Rubenstein Bros @ 15¢ per lb. and for English Brass Bronze @ 76¢ per lb.

Resolved On motion of Alderman Robertson to award the contract for Lead Pipes to the Montreal Rolling Mills @ \$102.00 per ton. For Pig Lead to the J. Robertson Co @ \$84.00 per ton and for tin to B.J. Bohlin @ 37 1/4¢ per lb.

Resolved To award the contract to M. Galle for Scrap Iron \$10.50 per gross ton and Lead @ \$52.50 per gross ton.

Resolved To refer the tender for general stores to a sub-committee composed of the Chairman, Ald. Lamarche & Vallières with instructions to report to the committee.

Resolved That in all the above contracts, the department will have the privilege of taking any of the quantities as per the specifications up to the 1st of July 1901.

Resolved To refund the following parties their deposits made in connection with tenders for Pig Lead, Lead Pipe etc.

	Deposit	Refunded
The J. Robertson Co Ltd.	\$600.	\$500.
Montreal Rolling Mills.	600.	100.
Canada Hardware Co	100.	100.

Vouchers were signed and the meeting adjourned until Tuesday the 10th inst at 7.30 p.m.

Indub.

le contrat pour la fonte des raccourcements à P. Amers @ \$60.00 la tonne.

Resolu Sur motion de l'échevin Roby, d'accorder le contrat des cuirs brut à Rubenstein à 15¢ la livre et pour le Bronze, Chat Auglais à 76¢ la livre.

Resolu Sur motion de l'échevin Robertson d'accorder le contrat pour le tuyau de plomb à la Montreal Rolling Mills @ \$102. la tonne et pour le plomb en grosses @ "The James Robertson Co Ltd. @ \$84.00 la tonne et pour l'étain à M. B.J. Bohlin @ 37 1/4 la livre.

Resolu d'accorder le contrat à M. Galle pour le fer de rebut @ \$15.00 la grosse tonne et pour le plomb de rebut @ \$52.50 la grosse tonne.

Resolu de refer les soumissions pour approvisionnement à un sous comité composé du président, des échevins Lamarche et Vallières, et de faire rapport au comité.

Resolu que pour tous les contrats ci-dessus, le département aura le privilège de prendre n'importe quelle quantité, selon les spécifications jusqu'au 1er de juillet 1901.

Resolu de remettre aux personnes suivantes les dépôts qui ont accompagnés leurs soumissions pour le plomb etc.

	Dépôt.	Remise.
The J. Robertson Co Ltd.	\$600.	\$500.
Montreal Rolling Mills.	600.	100.
Canada Hardware Co	100.	100.

Quo signés les mandats et l'assemblée est adjournée à mardi le 10 du courant à 7.30 h. p.m.

2.30 p.m.

Adjourned meeting Tuesday the 10th July 1900

Present. Alderman Cleverly Chairman.
 " Vallières.
 " Chevalier.
 " Roby.
 " Jacques.
 " Lamarche.
 " Robuteau.

Submitted and read a letter from Mr. John Fallon asking to be heard before the committee in regard to his dismissal. A similar letter was read from Mr. John Champagne. After hearing both parties Mr. Laford the chief juror was called before the committee and asked to explain certain matters in reference to his signing of pay lists.

After much discussion, Ald. Lamarche moved: - That after hearing Messrs. Fallon, Champagne & Laford this committee is of the opinion that the motions of the 17th of June last dismissing Mr. Fallon & Champagne be rescinded.

The vote being taken on the motion resulted as follows:

Ayes
 Ald. Lamarche, Chevalier, Roby, Jacques
 Vallières, Robuteau.
 The motion was carried.

Alderman Lamarche moved: - That Mr. Fallon & Champagne be reinstated in their positions.

The vote being taken on the motion resulted as follows:

Ayes
 Ald. Lamarche, Chevalier, Roby, Jacques
 Vallières, Robuteau.

Subscribed

2.30 p.m.

Assemblée ajournée mardi le 10 juillet 1900

Présent. Echevin Cleverly Président.
 " Vallières.
 " Chevalier.
 " Roby.
 " Jacques.
 " Lamarche.
 " Robuteau.

X

Lamarche et lui une lettre de Mr. John Fallon demandant à être entendu par la commission relativement à son renvoi.

Une lettre semblable de M. John Champagne a été lue. Après avoir entendu les deux parties, Mr. Laford le premier juré a été appelé par la commission pour expliquer certains faits relatifs à ses listes de paie signés par lui.

Après beaucoup de discussion.

L'échevin Lamarche propose.

Qu'après avoir entendu M. M. Fallon, Champagne et Laford ce comité est d'opinion que la motion en date du 17 juin démettant M. M. Fallon et Champagne soit rescindée.

Le vote étant pris sur la motion donne le résultat suivant.

Pour. Echevin Lamarche, Chevalier, Roby et Jacques.
 Contre. Vallières et Robuteau.
 La motion est acceptée.

L'échevin Lamarche propose, que M. M. Fallon et Champagne soient réintégré dans leur positions.

Le vote étant pris sur la motion donne le résultat suivant.

Pour Echevin Lamarche, Chevalier, Roby et Jacques

The motion was carried.

Resolved. To authorize the payment of Messrs J. Lefebvre & Co amounting to \$431.30 Gas charges coal delivered on account of valiches in the hands of the City Comptroller. Invoice dated July 1/1900 Also to empower the Chairman to authorize the payment of the balance due to P. Papias on account of Vaucher in the hands of the Comptroller as a report from the Sept.

Vouchers were signed and the meeting adjourned.

Indiqué.

Centre Echevins, Vallières et Robitoux.
La motion est acceptée.

Résolu d'autoriser le paiement du compte de \$431.30 de M. M. J. Lefebvre & Co pour des "Vaucher Coal" livrés en compte de mandat-entre les mains du contrôleur de la cité.

L'acte est daté le 6 juillet 1900.

Aussi d'autoriser le président de faire payer la balance du compte de P. Papias en compte sur le mandat chez le contrôleur, sur le rapport du Secrétaire.

Les mandats sont signés et la séance s'ajourne.

Alexandre
Président

Meeting of the 26th July 1900

Present Alderman. Clearius, Chairman.
 Jacques
 Raby.
 Robuteau
 Vallies.

The minutes were read and confirmed.

The Superintendent reported that as the appropriation for repairs to services are \$150.00 per week less than last year, he has been obliged to reduce the staff at the Central Shop.

His action was approved.

The Supt. reported that the appropriation for repairing the cuts in the pavement made for the purpose of repairing service pipes are very limited, and he suggested that the \$500.00 granted at the beginning of the year for the services of a typewriter be varied and placed to the credit of the appropriation for repairs to services. (Distribution pipes)

Resolved On motion of Alderman Robuteau to report to the Council for permission to vary as above suggested.

The Supt. reported that Mr. P. Papi having finished supplying coal contracts for 1899 desired to be refunded the balance of his deposit.

Resolved On motion of Alderman Jacques to refund Mr. P. Papi the balance of his deposit.

End of S.

Assemblée du 26 Juillet 1900

Present Echevin Clearius Président.
 Jacques
 Raby.
 Robuteau
 Vallies.

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

Le surintendant fait rapport que vu le crédit des réparations aux services, lequel est actuellement de \$150.00 par semaine de moins que pour l'année dernier, il s'est vu dans la nécessité de réduire le personnel de l'atelier Central.

Cette mesure est approuvée.

Le surintendant fait rapport que le crédit pour réparer le pavage permanent à l'endroit où des tranchées ont été faites pour réparer des tuyaux de service, étant très limité, il faudrait l'augmenter, et demander en conséquence de varier les \$500.00 qui ont été votés au commencement de l'année pour le salaire d'un clavieroppe et de le porter au crédit des réparations de services (tuyaux de distribution) pour le paiement des réparations de pavage permanent.

Résolu Sur motion de l'échevin Robuteau de s'adresser au conseil pour varier selon le rapport ci-dessus des services.

Le surintendant fait rapport que Mr. P. Papi ayant rempli ses obligations pour

Mrs. Laberge proprietress of lots situated
with the rear of official number of lots 118
119, 120 & 121 of St Antoine ward asked
to have the City place the services re-
quired on her private property so as
to avoid her the cost of laying 10 separate
services of considerable length from the
line of the street to her houses.

Resolved On motion of Alderman Roby. to grant
Mrs. Laberge's request provided she
serves the City with a notarial deed
of servitude subject to the approval of the
City Attorney and City Council.

Resolved. To grant delays, remissions &c. of
water rates to (17) persons as recom-
mended by the chief medical health
officer.

Resolved To adopt a list of stationery &c. requir-
ed by the department and to refer same
to the Finance Committee.

Submitted and read a letter from
Mrs. M. Burns widow of the late Michael
Burns who died last year, asking the
Committee to pay her rent for one year,
having been left destitute.
Laid on the table until the next meeting.

The Superintendent presented a report
in reference to an article that appeared
in the "Mitro" about tools, m...
sent to Darius, and by which he showed
that he had only acted according to the
Committee's orders given at a recent
meeting.

Indepd

Laid on the table until the next meeting

la fourniture de charbon en 1899, et de-
mande la remise de la balance de son
dépôt.

Résolu sur motion de l'échevin Jacques de re-
mettre à M. P. Papius la balance de son
dépôt.

M. Laberge propriétaire d'un terrain
situé à la profondeur des lots nos officiels
118, 119, 120 & 121 du quartier St Antoine
demande à la cité de passer les services
d'eau requis sur son terrain même
afin de lui éviter le coût de 10 tuyaux
séparés, d'une grande longueur, à partir
de l'alignement de la rue jusqu'à ses
maisons.

Résolu sur motion de l'échevin Roby de faire
droit à la demande de M. Laberge
pourvu qu'elle accorde à la cité une
servitude par acte notarié soumise à l'appa-
robation de l'avocat de la cité et du
conseil de ville.

Résolu d'accorder des délais, remises etc. des
comptes d'eau à (17) personnes tels que
recommandés par le département de
la santé.

Présenté et lu une liste de papeterie
etc. requis par le département.

Résolu d'adopter la liste et de la référer à la
Commission des Finances.

Lu une lettre de M. Burns, épouse de
M. Burns employé cinquième, décidé
l'an dernier, dans laquelle elle sollicite
la Commission de l'aqueduc de l'aider
à payer ses loyers.

Handes nre signe dans the meeting
adjourned until -

Inter.

S'ajourne sur le Bureau jusqu'à l'assemblée
prochaine.

Le Surintendant fait lecture d'une lettre
au sujet d'un article publié par le
Journal N. O. et O. et au verso envoi
à Dorion dans laquelle il démontre
qu'il n'a agi que d'après les instructions
données par la commission de l'époque
à l'une de ses réunions.
Laisse sur le Bureau jusqu'à la
prochaine assemblée.

On signe les mandats puis l'assemblée
s'ajourne à

Adjourned Meeting of the 14th August 1900

Present: Alderman. Cleariker, Chairman.
 " Jacques.
 " Vallieres.
 " Roberteau.
 " Chevalier.
 " Lamarche.

Submitted and read a letter from the Canadian Pacific Ry. Co. asking that the main in De Seris Street be increased in size, and connected through a cut so as to give a better service in case of fire. They also ask that hydrants be placed on their private property for better fire protection.

Resolved. On motion of Ald. Roberteau, to grant their request in regard to the laying of the main in De Seris Street, provided the cost does not exceed \$500.00. Their request for fire hydrants on their property not to be entertained.

Submitted and read a letter from Messrs Orin & Hawkes offering to place in the boilers at the Wheel House their latest improved water arch furnace for a 30 days trial on certain conditions.

Resolved. To refer the matter to the Supt.

Read a letter from the Merchants Lelyphs Co. stating that since sundry in their ap for the rent of 150 poles the number of poles have been increased by 79 making the ap from the 1st of Jan. to 31st Dec. 1900 229 poles in place of 150 as previously. Also asking to be paid \$15.42 for the rent

Indepd.

Assemblée ^{ajournée} du 14 Août 1900.

Present: Echevin Cleariker, Président.
 " Jacques.
 " Vallieres.
 " Roberteau.
 " Chevalier.
 " Lamarche.

Remise et lue une lettre de la Cie. de Chemin de fer Pacifique demandant un plus gros tuyau dans la rue De Seris, raccordé à la fois les points, afin de donner un service plus efficace en cas d'incendie. Résolu sur motion de l'échevin Roberteau d'accorder à la susdite Cie. sa demande pourvu que le travail à faire n'excede pas la somme de \$500. mais il ne sera pas payé de sommes factieuses sur son travail.

Remise et lue une lettre de M. M. Orin & Hawkes qui offrent de passer dans les chaudières de la maison des Pauvres du bas niveau, leur "Water Arch Furnace" dernier amélioration, pour un essai de 30 jours, sans conditions spécifiques. Résolu De référer la question au Surintendant.

Lue une lettre de la Cie. de Lelyphs des Marchands disant que depuis qu'elle a envoyé son compte pour le loyer de 150 poteaux, la quantité des poteaux a augmentée de 79 et le compte pour ces 229 poteaux, depuis le 1^{er} Janvier au 31 décembre 1900 sera pour 229 poteaux au lieu de 150. Cette Cie demande aussi \$15.42 pour le loyer d'un trimestre

of the telephons at the central shop from the 1st of Sept to 31st Dec. 1900 so as to make all the accounts payable at the same date.

Resolved. To refer the matter to the Supt. for a report.

The Supt. submitted the result of the test made at the Low Level Pumping Station with the New England Roller Coils placed there by Messrs A. E. Beauchemin & Co. of Sorel. The test showed a saving of about 14% in place of 7% as guaranteed by Messrs Beauchemin.

After discussing the matter it was:-

Resolved. To instruct the Supt. to order Messrs A. E. Beauchemin & Co. to remove the grates.

Submitted and read a report from the Supt. asking for an additional appropriation of \$600.00 to complete the roadway leading to Mr Lalanc's farm on the aqueduct also to clear ditches at certain places along the aqueduct.

Resolved. To report to the Council asking for the above sum.

Submitted and read a report from the Supt. stating that the Hygienic Commission through its Architects Messrs. Lape and Archibald, asked to have the pipe supplying the Public Bath on Wellington Street extended to the opposite end of the bath from where the pipe now enters.

Resolved. On motion of Ald. Laramache: That the pipe be extended and charged to pipe-laying mains.

Indubid

Submitted and read a letter from the

at l'atelier central du 1^{er} septembre au 31-
decembre 1900 de sorte que tous les comptes
seront dus à la même date.

Résolu de référer la chose au Surintendant
qui devra faire un rapport.

Le Surintendant présente un rapport
sur le résultat de l'essai fait à la
station des Pauvres du bas niveau du
"New England Roller Coils" placé par M. M.
A. E. Beauchemin & Co. de Sorel. L'essai
a démontré qu'il y a économie de
14% au lieu de 7% tel que garanti.
Après discussion, il est:

Résolu. De donner instruction au Surintendant
de dire à M. Beauchemin de faire enlever
ses grilles.

Présenté et lu un rapport du Surintendant
demandant un crédit additionnel de
\$600. pour terminer le chemin qui conduit
à la ferme Latour le long de l'aqueduc
et pour nettoyer les fossés en certains
endroits sur le parcours de l'aqueduc.

Résolu de faire rapport au Conseil pour deman-
der la dite somme de \$600.

Présenté et lu un rapport du Surint.
sur la demande de M. W. Lape et Hutchins
architecte pour la Commission d'Hygiène
de prolonger le tuyau qui approvisionne
le Bain Public sur la rue Wellington
jusqu'à l'extrémité opposée à celle
au entre le tuyau actuel.

Résolu sur motion de l'échevin Laramache
que le tuyau soit prolongé et que le
coût soit au crédit de Pipe Laying
mains.

Municipal General Hospital asking that a hydrant be placed in the rear of the main building in the courtyard between the wings so as to offer better fire protection.

Resolved not to grant their request, it being on private property.

Read a letter from Gilbert Dural who has been receiving half pay on account of his having been disabled at the wheel since some years ago. He complains that his wages have been stopped and he now asks to be placed in a position to earn his living.

Resolved to refer the question to the Supt.

Resolved to grant delays, remissions etc. of water rates to three (3) persons as recommended by the chief medical health officer.

Resolved to adopt a list of books, stationery etc. required by the department and to refer same to the Finance Committee.

Resolved to authorize the payment of Messrs. J. Lefebvre & Co. account for furnace coal amounting to \$184.80 invoice dated Aug. 7th 1900 - to be deducted from vouchers in the comptroller's hands.

Vouchers were signed and the meeting adjourned.

subscribed

Submitted to the same letter of the Hospital General demanding to pass a bomb-jointime en arrière de la bâtisse dans le couloir, entre les deux ailes du corps principal.

Résolu de ne pas accorder cette demande pour la raison que la ville ne peut faire cette dépense sur une propriété privée.

Lue une lettre de Gilbert Dural, qui a reçu demi paie depuis quelques années après avoir été estropié en travaillant à la maison des Rames. Il se plaint qu'on ne lui donne plus son salaire et il demande d'être placé de manière à gagner sa vie.

Résolu de référer la question au Surintendant.

Résolu d'accorder des délais, remises etc. de la taxe de l'eau à (3) personnes ainsi que recommandé par le médecin en chef du département d'Hygiène.

Résolu d'adopter une liste de papeterie etc. requis par le département et de la référer à la Commission des Finances.

Résolu d'autoriser le paiement du compte de M. M. J. Lefebvre & Co. de \$184.80 pour du "Furnace coal" facturé daté le 7 août 1900 à être déduit sur le mandat entre les mains du comptroller de la cité.

Les mandats sont signés et le comité s'ajourne.

J. B. Lefebvre
Président

Meeting of the 11th September 1900

Present. Alderman Cleverley, Chairman.
 " Vallières.
 " Chevalier.
 " Raby.
 " Lamarche.
 " Robuteau.
 " Jacques.

The minutes were read and confirmed.

The sub-committee appointed to consider the tenders for funeral staves reported in favour of awarding the contracts to the lowest tender in each case.

Resolved to adopt the sub-committee's report and to report to the Council accordingly.

Submitted and read a report from the Supt. showing the result of the tests made of the cements offered by the different firms. Hercules brand offered by Messrs Wally & Co. @ 71¢ per 100 lbs proved to be the best cement.

Resolved. On motion of Ald. Robuteau: - to award the contract to Messrs Wally & Co. for Hercules cement @ 71¢ per 100 lbs. and to report to the Council accordingly.

The sub-committee appointed to inquire into the following outstanding accounts for 1896-1899 reported in favour of paying the accounts.

Chauveau milé 5¢	461.70
B. J. Gophier	4.00
John W. Duggan	21.80
Masbica Des 6¢	14.00

Ind. v. d.

Assemblée du 11 Septembre 1900

Présents: Echevin Cleverley Président.
 " Vallières
 " Chevalier.
 " Raby.
 " Lamarche.
 " Robuteau
 " Jacques.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le sous comité nommé pour examiner les soumissions les soumissions pour fournitures fait rapport recommandant que les contrats soient accordés au plus bas soumissionnaire en chaque cas.

Résolu d'adopter le rapport du sous comité, et de faire rapport en conséquence au conseil.

Le sous comité nommé pour examiner dans laquelle il fait voir le résultat des essais faits avec les ciments offerts au département par les différents marchands.

La marque "Hercules" de Messrs Wally & Co. @ 71¢ par 100 lbs. était le meilleur il est.

Résolu sur motion de l'échevin Robuteau d'accorder le contrat à Messrs Wally & Co. pour du ciment Hercules @ 71¢ par 100 lbs. et de faire un rapport en conséquence au conseil.

Le sous comité nommé pour

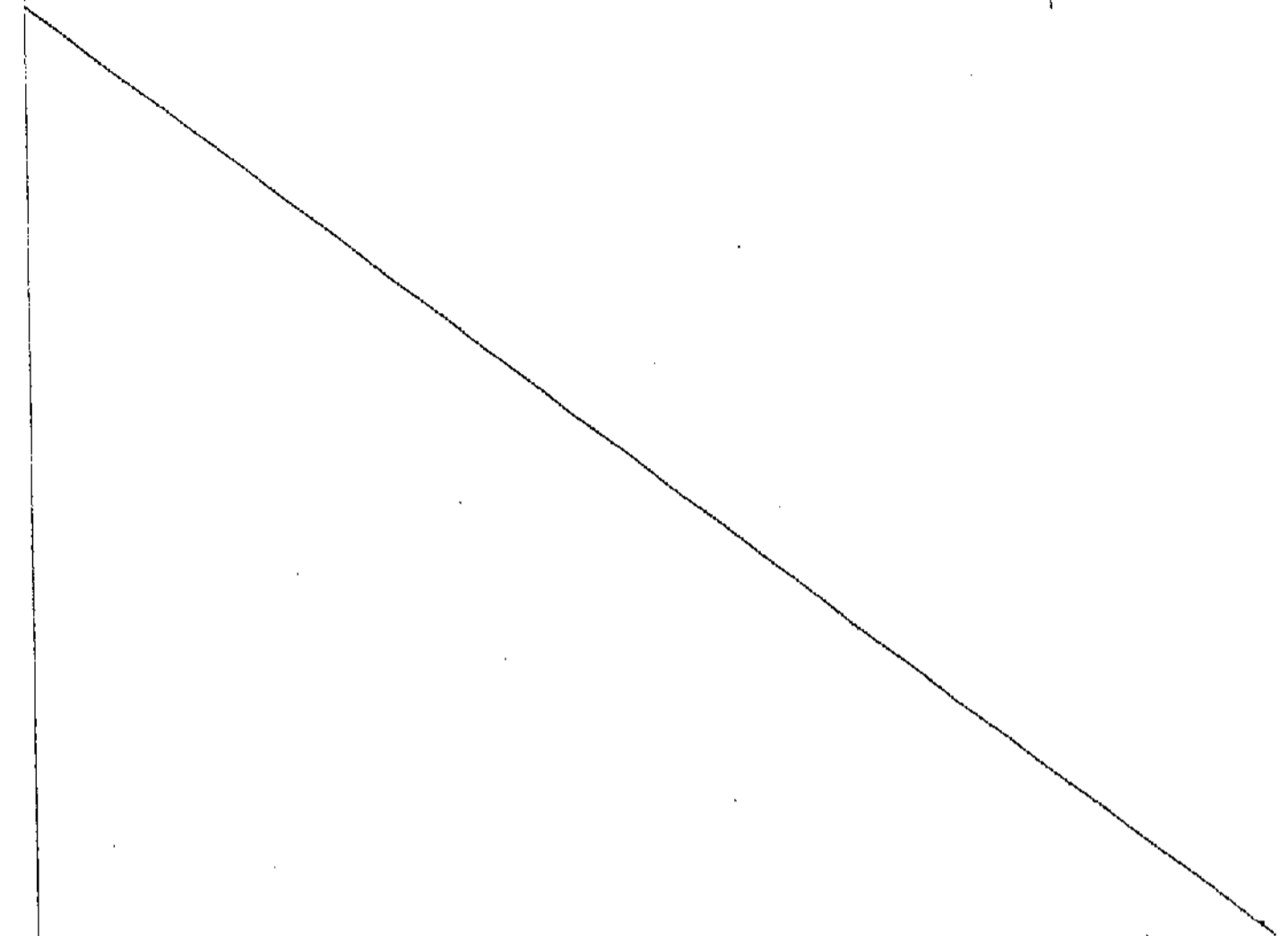
C. A. Lamathe	47.00
Edward Crunk Ry b ^r	3.75
J. O. Labrecque b ^r	34.45
Imperial Oil Co	8.59
Ed. Caranogh b ^r	9.00
do.	3.00
Gault b ^r	57.80
W. Robertson b ^r	4.70
do.	.30
do.	1.00
Amiel Leroux & Lariviere	30.17
Machinery Supply Assoc.	11.60
do.	.77
Alex Bummer	1.65
Gault b ^r	1.50
G. W. Reed b ^r	6.87
Gault b ^r	3.50
Ann Light b ^r	1.50
John M ^r D'Angal	95.00
	<u>438.15</u>

Resolved. To report to the Council asking that the accounts be paid out of the ^{current} ~~next~~ fiscal year's appropriations. 7. A. 21/9/00

Submitted and read requests from Curisime Depatie proprietor of 5 dwellings on Union Street in rear of Official No. 347 of St. Mary's Ward. - Also from Felix Curson proprietor of eight (8) dwellings in rear of Notre-Dame Street near Versailles Street asking that the City place the services required on their private property, so as to avoid their having repairs services from the line of the Street to the dwelling in the rear. They to lay the main supply pipe from the line of the Street to the rear at their own cost.

Resolved On motion of Ald. Roby to grant.

etudier les comptes, non payés suivants de 1896 à 1899 fait rapport en faveur de payer les dits comptes.



Resolved De faire rapport au conseil pour demander que ces comptes soient payés a même les ^{crédits de cette année} ~~fonds de l'exercice~~ 21/9/00

Submitted and read a request from Curisime Depatie proprietor of 5 maisons situées sur l'Union Street No. officiel 347 du quartier St. Marie. Aussi lire une demande de Felix Curson propriétaire de 8 maisons sur la rue Notre-Dame et rue Versailles de poser les services d'eau requis sur leur terrains même après de lui être invité le coût de nombreux tuyaux réparés d'une grande longueur. Ils s'engagent à poser le moût tuyau depuis l'alignement de la rue jusqu'à leur maisons.

Resolved Sur motion de l'échevin Roby

their request, provided they serve the city with notarial deeds of servitude subject to the approval of the City Attorney and City Council.

Submitted and read a petition from residents in St Denis Ward asking that a drinking trough be placed at the corner of Rivard & Lamoriciere Street.

Resolved to refer the request to the Supt.

Read a report from the Supt. asking that the item of \$150.00 for heating apparatus which ^{is to be used} appears in the appropriation under the heading of Engine House Low Level be transferred to Wheel House as the heating apparatus is required in the Wheel House.

Resolved to report to the Council for permission to make the transfer.

Mr. Supt. presented his report in connection with the erecting of an electric plant at the High Level Pumping Station.

Resolved to lay it on the table until the next meeting so as to allow the members to study the report.

Read a report from the Supt. in reference to some accounts sent in by the Sicily Asphaltum Company for repairs to curbs made by the department in the permanent pavements, and which he requests to certify as for many reasons he considers they are not correct as to price charged etc.

Resolved that the Supt. obtain the City Attorney

Incl. 11

de faire droit aux demandes de M. M. Cussani et de patie par eux qu'ils accorderont a la cite une servitude par acte notarial sujettes a l'approbation de l'avocat de la cite et du conseil de ville.

Reçue et lue une petition des residents du quartier St Denis demandant qu'un abreuoir soit placé au coin des rues Rivard et Lamoriciere.

Resolu de sifire la chose au surintendant.

Lu un rapport du surintendant demandant que l'item de \$150. pour appareil de chauffage qui par erreur a été porté au credit de la maison des machines du bas niveau, soit transféré au Pavillon des sares.

Resolu de faire rapport au conseil pour permission de transférer le montant en question.

Le Surt. présente son rapport relativement a un systeme électrique pour la station des pompes du haut niveau.

Resolu de le déposer sur le bureau pour permettre aux membres d'étudier le rapport.

Reçue et lue une lettre du Surt. relativement a certains exemptes du Sicily Asphaltum Company pour reparations de curbes faites par le département dans des parcs

opinion on the matter.

Resolved. On motion of Ald. Lamarche to call for private tenders for the winter pants and vests required for the department inspectors. The standard to be the same as used by the Health Department for the Sanitary Police.

Resolved. To authorize the payment of Mess. J^r Lefebvre & Co. account, invoice dated 31 August for \$555.51 being for the balance of the Turvaco coal contracted for by them last year. The amount to be taken out of the vouchers in the hands of the cautionsnaires.

Resolved. To refund the following parties their deposits made in connection with coal contracts.

L. Cohen & Son.	\$1000.00
J ^r Lefebvre & Co.	150.00

Resolved. On motion of Ald. Jacques to grant delays, remissions &c. of water rates to (10) persons as recommended by the Chief Medical Health Officer.

Resolved. To adopt a list of Stationery, books &c. required by the Department and to refer same to the Finance Committee.

Ald. Daussey appeared before the Committee and asked that the drinking trough at the corner of Wellington & St. Patrick Street be removed.

Referred to the Supt. for a report.

Indicated.

permanents, et qu'il refuse de certifier, à cause du prix charges etc.

Résolu. Que le surintendant obtienne l'opinion de l'avecat de la cité sur le sujet.

Résolu sur motion de l'échevin Lamarche de demander des soumissions privées pour les pantalons et vestes d'hiver requis pour les inspecteurs du département. L'échantillon devant être semblable à celui en usage au département d'Hygiène.

Résolu d'autoriser le paiement du compte de M. M. Lefebvre & Co. de \$555.55 facturé daté le 31 Août, etant pour la balance du charbon "Turvaco" sur leur contrat de l'année dernière. La somme devra être prise à même le mandat entre les mains des cautionsnaires.

Résolu de remettre aux personnes suivantes leurs dépôts faits en rapport avec leur contrat pour charbon.

L. Cohen & Son.	\$1000.00
J ^r Lefebvre & Co.	150.00

Résolu. Sur motion de l'échevin Jacques d'accorder des délais, remises etc. des taxes de l'eau à (10) personnes ainsi que recommandé par le médecin en chef du département d'Hygiène.

Résolu d'adopter une liste de papeterie

Reçut. Sur motion de l'ald. Vallières
 That the secretary be authorized
 to return to the different departments
 the books used in connection with
 the Lafare investigation.

Motion was signed and the meeting
 adjourned.

Indels.

livres etc. requis par le département
 et de la referer au comité des
 Finances.

L'échevin Daussey vient devant le
 comité et demande que l'abou
 situé sur la rue Wellington à
 l'angle de la rue St-Patrick soit
 enlevé.

La chose est référée au Comité des
 Finances.

Résolu. Sur motion de l'échevin Vallières
 que le secrétaire soit autorisé
 à remettre aux différents depar-
 tements les livres etc. qui ont
 servi dans l'enquête de M. Lafare.

Les mandats sont signés et le
 comité s'ajourne.

A. Daussey
 Président

Meeting of the 21st September 1900. 7 p.m.

Present Alderman. Clearihue. Chairman.
 " Jacques.
 " Lamarche.
 " Chevalier.
 " Vallieres.
 " Raby.
 " Robitseau.

The minutes were read and confirmed.

Submitted in report from the Supt. in connection with the erecting of an electric plant at the High Level Pumping Station, as an addition to the present steam plant, the cost of which he places at about \$30,000. But as the department has no funds at its disposal for such purposes, he suggests that the amount be varied out of the following sums viz.

From	Pipe laying mains.	\$ 5000.
	do. services.	5000.
	New meters	2000.
	Pipe connection at Wheel House.	1300.
	Completion of main Sagamochiere St.	5000.
	do. do. Ann St.	600.
	do. do. Prince St.	500.
	New Rails at High Level Station	8500.
	Stock account.	500.
	Improvement of large valves.	1600.
		\$ 30,000.

After due consideration of the report was
 Resolved. To report to the Council for permission
 to vary the above items and apply same
 to the purchasing of an electric plant.

Indub.

Assemblée du 21 Septembre 1900.

Present. Echevins. Clearihue. President.
 " Jacques.
 " Lamarche.
 " Chevalier.
 " Vallieres.
 " Raby.
 " Robitseau.

Le proces-verbal de la dernière reunion est lu
 et adopté.

Le rapport du Surintendant
 relativement à la construction d'un
 pouvoir électrique à la station des
 pompes du haut niveau, comme
 une addition au pouvoir actuel, au
 coût de \$30,000. Mais comme le
 département n'a pas de crédit pour
 cette dépense, le surintendant sug-
 gere de varier les crédits suivants

De.	Nouveaux conduits	\$ 5000.
	do. services.	5000.
	do. compteurs	2000.
	Raccordement des conduits à la Station du niveau inférieur.	1300.
	Parachèvement des conduits de la rue Sagamochiere.	5000.
	do. do. rue. Ann.	600.
	do. do. " Prince.	500.
	Nouveaux chaudières à vap. du haut niveau.	8500.
	Compte de matériaux en magasin	500.
	Amélioration des grandes valves	1600.
		\$ 30,000

Après mure délibération il a été
 Résolu de faire rapport au conseil pour obtenir

The question of appointing a water Inspector
- too being taken up. it was:-

Resolved. On motion of Ald. Robertson, that a
sub-committee composed of the Chairman
Ald. Vallieres, Lamarche and the Supt.
be appointed to examine all the appli-
cants for the position and report to the
Committee.

Submitted and read a letter from the
Montreal Water Board for permission
to lay water pipes on the north bank
of the Canal Race.

Resolved. To refer the matter to the Supt. for a
report.

Resolved. On motion of Ald. Jacques. to grant
delays, remissions &c. of water rates to
persons as recommended by the
chief medical health officer.

Submitted and read a letter from
A. Charbonneau 1694 Water Lane
offering to furnish the city with a system
of collecting rates &c. under certain con-
ditions.

Resolved. To refer it to the Finance Committee.

Motions were signed and the meeting
adjourned.

Embued.

La permission de vain les credits ci-dessus
et de les appliquer a l'achat du dit pouvoir
electrique.

La nomination d'un inspecteur etant
discutée il a été

Resolu sur une motion de l'echevin Robertson
qui une sous commission, composée
du president et des echevins Vallieres
Lamarche et du surintendant soit
nomme pour examiner les candidats
et de faire rapport a la commission.

La motion et les une lettre de la
"Montreal Water and Power Co." deman-
-dant la permission de poser des
tuyaux a'eau sur le cote nord du
deversoir.

Resolu de referer la chose au surintendant
pour faire rapport.

Resolu sur motion de l'echevin Jacques d'ac-
-corder des delais, remissions etc. de la
taxe de l'eau a des personnes ainsi que
recommande par le medecin en
chef du departement.

La motion et les une lettre de A. Charbon-
-neau resident au n. 1694 rue Water Lane
offrant a la ville sous certaines con-
-ditions un systeme particulier
pour percevoir les cautions d'eau etc.

Resolu. De referer la lettre a la commission
des finances.

Les mandats sont signes et le comite
s'ajourne.

J. B. [Signature]
President

Meeting of the 7th Oct. 1900

Present. Alderman Clearihue Chairman.
 " Jacques.
 " Robertson.
 " Vallières.
 " Lammarche.
 " Chevalier.

The minutes were read and confirmed.

Submitted and read a petition from the Sisters of the Academy Marie Rose in St Jean Baptiste Ward, asking to be charged for their water at the rate of 15[¢] per thousand gallons.

Resolved. To refer the petition to the Finance and Special Committee of the Council on Water Rates.

Alderman Gallery appeared before the committee and asked that Mr Fitzgerald an employe at the wheel house be paid while off sick. After some discussion, the matter was laid on the table.

Submitted and read a letter from Messrs. A. E. Beauchemin & Co of Sorel in reference to the New Coller gates placed in the Boilers at the Wheel House, making further offer as to the price of these gates.

Resolved. On motion of Ald. Lammarche to accept Messrs. A. E. Beauchemin's offer in regard to the gates now in use, to pay them \$217.50 for same.

Indep. D.

Assemblée du 7 Octobre 1900

Present. Echevin Clearihue Président.
 " Jacques.
 " Robertson.
 " Vallières.
 " Lammarche.
 " Chevalier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentés et lus une pétition des Sœurs de l'Académie Marie Rose, dans le quartier St Jean Baptiste demandant de payer leur eau à raison de 15[¢] par mille gallons.

Résolu de référer la question à la commission des Finances et à la commission spéciale du conseil, nommée pour étudier les taux de l'eau.

L'échevin Gallery se présente devant la commission et demande que l'on paie à M. Fitzgerald son salaire le temps de sa maladie. Après discussion le sujet est déposé sur le bureau.

Présentés et lus une lettre de M. W. A. E. Beauchemin Srs. de Sorel, relative-ment aux "Nouvelles Grilles" qui ont été placées dans les chaudières à la maison des Sœurs, offrant de nouvelles conditions etc. pour les mêmes grilles.

Résolu Sur motion de l'échevin Lammarche d'accepter l'offre de M. W. Beauchemin des grilles qui ont été parées et de leur payer \$217.50 pour les dites grilles.

Submitted and read a letter from J. W. Hughes, Plumber in reference to the cost of laying a 4" main gas fire and domestic use gas the new extension to the C. P. Ry. Station Osborne St.

The Supt. explained that he intended charging half the cost of the material as is the custom in such cases, but Mr Hughes wish the dept to lay the pipe at the city's expense.

Resolved not to entertain Mr Hughes request and that the Supt. charge them with half the cost of the material on account of the pipe being partly for fire protection purposes.

The question of permitting the Montreal Water Power Co. to lay pipes on the Quai Race Point being taken up it was

Resolved to lay the matter on the table.

The Supt. submitted and read a draft of the general conditions of the specifications for the new Electric Pump for the High Level Pumping Station, after making some minor changes it was:-

Resolved to adopt the specifications as altered and to instruct the Supt. to call for Public Tenders for the 30th inst.

Submitted and read a report from the Supt. in connection with certain accounts sent to the department by the Merchants Stevedores Co., recommending the payment of the accounts amounting to \$371.47 made up as follows:-

Ind. 150.00 for the rent of poles. 156.00 for the

submitted and read a letter from M. J. W. Hughes, Plombier, relativement au coût du passage d'un tuyau de 4" pour usage domestique et en cas de feu à la nouvelle bâtisse de chemin de fer Pacifique rue Osborne.

Le Surintendant dit qu'il a l'intention selon l'usage établi de faire payer au C. P. R. la moitié du coût des matériaux mais que Mr Hughes demande que le passage des tuyaux soit fait au dépens de la cité.

Résolu de ne pas accorder la demande de M. Hughes et que le Surint. demande à la Cie du C. P. R. la moitié du coût des matériaux pour la raison que les dits tuyaux devront servir à l'extinction d'incendies.

La question de permettre à la Montreal Water Power Co. de passer des tuyaux le long du divanai étant prise en considération, il est:-

Résolu de la déposer sur le bureau.

Le Surintendant a présenté et les les specifications et conditions générales pour la nouvelle pompe électrique pour la station des pompes du haut niveau, après quelques changements il fut

Résolu d'adopter les specifications, telles que changées, et d'autoriser le Surintendant de demander des soumissions pour le 30 du courant.

Recommandant le paiement des comptes envoyés par la Cie de téléphone

Receipt of the private business order, and
\$15.47 for payment of rent of telephone
at the Central shop - the above being in
settlement of the Occupancy accounts
for the current year.

Resolved, to adopt the Supt's report and to
pay the occupancy the said sum
of \$371.47.

The Supt. submitted an estimate
showing the cost of constructing a
Basin in Square, cor. of
Sherbrooke Street, the amount being
\$798.60 -

Resolved, to instruct the Supt. to proceed with
the work, the Parks & Streets Committee
to contribute \$170.00 towards the con-
-struction of the Basin, the balance
to be supplied by the department
and of P.L. Services.

Resolved, to grant delays, remissions &
of water rates to (2) persons as recom-
-mended by the Chief Medical Health
Officer.

Motion was signed and the meeting
adjourned.

Indep.

des Marchands, pour le montant de
\$371.47 comme suit. \$150.00 pour le
loyer des poteaux, \$156. pour l'entretien
de la ligne et \$15.47 étant une partie
du loyer pour l'instrument de l'attelle
central. Ceci est en règlement de compte
avec la dite Cie. pour l'année courante.
Résolu d'adopter le rapport du Surintendant
et de payer à la dite Cie. la somme
de \$371.47.

Le Surintendant soumet son estimateur
pour la construction d'un bassin au
Square, Square, dont le coût sera de
\$798.60.

Résolu de donner instruction au Surintendant
de faire le dit travail, la Commission
des Parks et Services devant contribuer
une somme de \$170. pour le dit bassin
La balance sera fournie par le dipar-
-tement ainsi le crédit par O.L. Service

Résolu d'accorder des délais, remise etc. de la taxe
de l'eau à (2) personnes avisique
recommande par le médecin en chef
du département d'Hygiène.

Les mandats sont signés et le comité
s'ajourne.

H. G. Gauthier
Président

Meeting of the 23rd. October 1900

Present Alderman Clearihue Chairman
 " Robertson.
 " Lamarche.
 " Chevalier.
 " Jacques.
 " Vallières.
 " Roby.

The minutes were read and confirmed.

The question of granting the Sisters "Saint noms de Jesus et de Marie" of the Academy "Marie Rose" in St Jean Baptiste ward, a reduction in the rate charged for water by meter, being taken up. After discussing same it

Resolved: To refer the petition to the Council with a recommendation that as there are precedents, that the above Academy be placed on the same footing as other similar institutions.

Submitted and read an extract from the minutes of a meeting of the Parks & Streets Committee asking that the water be turned off from the Public Fountain and that they be protected from frost.

Resolved: To refer the matter to the Supt.

Read a letter from M. Martel asking to be reinstated in the employ of the department.

Laid on the table.

Read a letter from Lacoste & Marson
 Coal Merchants, offering coal for sale.

Indeped.

Assemblée des 23 Octobre 1900.

Present: Echevin Clearihue Président.
 " Robertson.
 " Lamarche.
 " Chevalier.
 " Jacques.
 " Vallières.
 " Roby.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La question d'accorder aux Soeurs du Saint noms de Jesus et Marie de l'Académie Marie Rose, dans le quartier St Jean Baptiste une réduction dans le prix exigé pour l'eau fournie par compteur, étant prise en considération, après discussion il est

Résolu de référer la pétition au conseil avec recommandation que, vu qu'il y a des précédents, la susdite Académie soit mise sur le même pied que les autres institutions semblables.

Lu et lu un extrait des procès-verbal d'une assemblée de la commission des Parcs et Traverses demandant que l'eau soit fermée dans les Fontaines Publics et qu'elles soient protégées contre la gelée.

Lu une lettre de M. Martel demandant à être réintégré dans sa position dans le département. L'écrit sur le bureau.

Laid on the table.

Read an extract from the minutes of a meeting of the Finance Committee held on the 18th Oct. inst. asking the water committee to furnish the staff required by the Treasurer to shut off water for non payment.

Resolved. To supply the staff required provided the Finance Committee supply the money necessary for the payment of same.

Resolved. To adapt a list of Stationery &c. required by the department and to refer same to the Finance Committee.

Vouchers were signed and the meeting adjourned.

Indef.

Luc une lettre de M. M. Lacoste et Masson offrant de vendre des charrons au Département
Munk
Déposé sur le bureau.

Lu un extrait des procès-verbal d'une assemblée de la Commission des Finances tenue le 16 Octobre, concernant demandant à la Commission de l'aqueduc de fournir le personnel requis par le Trésorier pour fermer l'eau par non-paiement de la taxe d'eau.

Résolu De fournir le personnel nécessaire pourvu que la Commission des Finances avance les fonds pour le paiement de dit personnel.

Résolu d'adopter une liste de papeterie etc. requise par le département et de la renvoyer à la Commission des Finances.

Les mandats sont signés et la Commission s'ajourne.

J. B. Levesque
Président

Meeting of the 30th October 1900

Present. Alderman. Clearius, Chairman.
 " Lamarche.
 " Raby.
 " Chevalier.
 " Vallieres.
 " Robitseau.

Minutes were read and confirmed.

Orders for an Electric Pump for the High Level Pumping Station were received and opened from the following parties.

- 1 The Deane Steam Pump Co deposit
 cheque of \$2000. enclosed - \$37,900.
 - 2 Babcock & Wilcox \$2000. deposit with Deane
 1st offer. \$33,548. 2nd \$29,900. (same offer
 for Luchini \$31,000. - 3rd offer. \$37,400.
 - 3 John McDougall. \$2000. deposit with Deane.
 Under A. 1st. \$37,394. 2nd. \$47,371.
 " B. " 38,208. " 41,785.
 " C. " 43,788. " 44,584.
 " D. " 38,848. " 39,794.
- Costs for Transformer \$2,585.
- 4 P. H. & J. M. Rents Co \$2000. deposit with Deane
 1st offer. \$36,237. 2nd offer \$37,087. for one pump only
 2nd " 36,292. 3 " 37,173
 4th " 27,677. and \$28,777. for one pump only.

Resolved. To refer all the orders to the Supt.

Read a letter from His Worship the Mayor informing the Chairman that he had on complaints received from Mr. Darné asst. Supt. suspended Mr. H. Villan the accountant of the department. Also read a copy of the letter sent to the Mayor.

Indepd.

Assemblée du 30 Octobre 1900

Présents Echevins Clearius Président.
 " Lamarche.
 " Raby.
 " Chevalier.
 " Vallieres.
 " Robitseau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Des soumissions pour une pompe électrique pour le service du haut niveau sont reçues des personnes suivantes.

Résolu. De régler le taux au Surintendant.

Lu une lettre de son honneur le maire informant le président qu'il avait reçu des plaintes portées par Mr. Darné l'assistant Surtint. suspendu Mr. Henri Villan comptable du département. Aussi lu copie de la lettre envoyée

by Mr. Janin.
Laid on the table until next meeting.

The question of filling Mr. Villeau's position while suspended being taken up.
Resolved. On motion of Ald. Vallières,
That Mr. Paiton, the Asst. Acct. take on Mr. Villeau's work during his absence, and that Mr. Janin report at the next meeting if Mr. Paiton is capable of filling the position.

The Asst. Supt. asked that a report be made to the Council for permission to vary the sum of \$100. from Distribution pipes, valves and appley saws to completing the heating apparatus at the Central Shop, La Gauchetière St.
Resolved. To report to the Council for permission to vary the above sum.

Read an extract from the minutes of a meeting of the Hygiene & Statistics Committee, referring to the water committee a petition from proprietors in David's Street, asking that a main water pipe be laid in the above street.

Laid on the table.

The Asst. Supt. presented a letter from the Canadian Pacific Ry. Co. in which they ask that the main to be laid from St. Raymond Street to their works for fire purposes be not interrupted.
Resolved. Not to grant their request.

Inclosed. Vouchers were signed and the meeting adjourned until the 13th Nov. at 4 p.m.

à son honneur le main par Mr. Janin. Dépens sur le bureau jusqu'à la prochaine séance.

La question de remplacer Mr. Villeau durant son absence était prise en considération: il est:—
Résolu sur motion de l'échevin Vallières, que Mr. Paiton soit accepté pour occuper le travail de Mr. Villeau durant son absence, et que Mr. Janin fasse rapport à la prochaine séance si Mr. Paiton est qualifié pour remplir la position.

L'assistant surintendant demande qu'un rapport soit fait au conseil pour permission de varier un montant de \$100. à même les crédits pour tuyaux de distribution "doux" pour être appliqués à l'achèvement de l'appareil de chauffage de l'atelier central rue La Gauchetière.

Résolu. De faire rapport au conseil pour permettre de varier le montant ci-haut.

Lu un extrait du procès verbal d'une assemblée de la Commission d'Hygiène & Statistique se référant à la Commission des Aqueducs une pétition reçue des propriétaires de la rue David's demandant qu'un main d'eau soit posé dans la dite rue.

Dépens sur le bureau.

L'assistant surintendant présente une lettre reçue du Canadian Pacific

Re. 6^o dans laquelle il demande que
l'on ne passe pas de caupiteu sur le
tuyau qui doit être introduit dans
leur atelier de la rue St Raymond,
pour usage en cas d'incendie.

Les mandats sont signés et le caupiteu
s'ajoute à mardi le 13 novembre,
à H. M. J. M.

Beauchamp
Président

Adjourned meeting of the 13th November 1900

Present: Alderman Clearihue Chairman.
 " Vallieres.
 " Jacques.
 " Lamarche.
 " Roby.
 " Chevalier.
 " Robitseau.

Alderman Gallery appeared before the committee and presented a petition from the members of the Iron Moulders Union of Montreal asking that the contract for the Electric Pump be awarded to a Montreal firm.
 Received and laid on the table.

The question of Mr Dillieu's suspension being taken up. Mr Dillieu was called before the committee and asked what he had to say to the charges mentioned in Mr Darnis' letter to his wardship the Mayor, which letter was read: -
 After hearing Mr Dillieu's reply it was

Resolved: - On motion of Ald. Vallieres, that Mr Dillieu be reinstated and that the Secretary write him to the effect that he must in future show due respect and courtesy to his superiors and obey their orders, also he must observe the regular office hours and sign the registers kept in the main office for the purpose of recording the hours of arrival and departure each day.

The acting Supt. submitted a letter from the Canadian Pacific Ry. Co.

Indexed.

Assemblée générale le 13 Novembre 1900

Present: Echevin Clearihue. President.
 " Vallieres.
 " Jacques.
 " Lamarche.
 " Roby.
 " Chevalier.
 " Robitseau.

L'Echevin Gallery présente une pétition des membres de l'Union des mouleurs de fonte de Montréal demandant que le contrat de la pompe électrique soit accordé à une maison de Montréal.
 Réçu et déposé sur le bureau.

L'au s'occupe de la suspension de Mr Dillieu qui est appelé devant la commission pour savoir ce qui il avait à dire des accusations portées contre lui dans la lettre de Mr Darnis au Maire et dont lecture est faite.

Après avoir reçu les explications de Mr Dillieu il fut: -

Résolu sur motion de l'Echevin Vallieres, que Mr Dillieu soit réintégré à son travail et que le secrétaire lui écrive une lettre pour qu'à l'avenir il soit plus courtois et respectueux vis-à-vis ses supérieurs. Et qu'il obéisse aux ordres qui lui seront donnés. Aussi pour qu'il se conforme aux règlements du bureau. Il devra aussi signer son nom dans la machine automatique place pour enregistrer la présence des employés du bureau.

in which they again ask that the main gas line pass over from Raymond St. leading into their works, be not meted as they claim the meter will stop the free flow of water. Mr. Darrin reports that according to tests made the meter will only stop the flow of water 9 3/4 %.

Resolved. Not to entertain their request and that a meter be placed on the pipe.

The question of appointing a superintendent to replace the late Mr. Marier being taken up, Ald. Vallières moved, that a report be made to the Council recommending that Mr. Geo. Jamies be appointed Supt. of Water Works.

Alderman Larvache moved in amendment that no report be made to the Council but a request be made for application for the position through the Public Press, and that no recommendation be made until the matter is considered at a meeting to be called for the 27th inst.

The vote being taken on the amendment resulted as follows:—

Ayes. Ald. Larvache, Chevalier, Jacques, Roby, Vallières, Robutou, Roby, Chauhan

The amendment was lost and the vote taken on the motion resulted as follows:—

Ayes. Ald. Vallières, Robutou, Roby, Chauhan, Larvache, Chevalier, Jacques.

The motion was carried.

Alderman Laparte Chairman of the Finance Committee called before the committee and asked that a

Indented.

Le surint. intermédiaire saumut une lettre de la Cie. du chemin de fer Pacific. par laquelle ils demandent de nouveaux de ne pas passer de compteur a leur tuyau de la rue St. Raymond cause les incendies de feu que cela ne finit la circulation de l'eau.

Selon les épreuves faites. Mr. Darrin rapporte que la circulation ne sera diminuée que de 9 3/4 %.

Résolu. Ne se pas accorder à leur demande et qu'un compteur soit posé sur le tuyau.

Il est alors question de nommer un surintendant pour remplacer feu Mr. Marier. L'échevin Vallières propose qu'un rapport soit fait au conseil recommandant que Mr. Jamies soit nommé surintendant de l'aqueduc.

L'échevin Larvache propose en amendement, qu'aucun rapport ne soit présenté au conseil à ce sujet, mais que des demandes d'application pour cette position soit faite par la voie des journaux, et la décision de faire une recommandation au conseil ne soit prise en considération que le 27 du courant seulement.

Le vote est pris sur l'amendement et donne le résultat suivant.

Paris. Echevin. Larvache, Chevalier, Jacques, Vallières, Robutou, Roby, Chauhan.

L'amendement est perdu et le vote est pris sur la motion et donne le résultat suivant.

Paris. Echevin. Vallières, Robutou, Roby, Chauhan, Larvache, Chevalier et Jacques.

certain sum of money be provided for the purpose of shutting water gas non payment.

After some discussion it was Resolved. No report to the committee gas permission to vary the appropriation as follows from Aqueduct, Channing ditches \$ 700.00 Distribution pipes, carrying pipes 500.00 and to apply same to the shutting off water gas non payment.

Read a letter from the Montreal General Hospital asking the Dept. to lay a 6" gas fire purposes from Darcheste Street to the line of the street.

Resolved. To grant their request.

The acting Supt. Mr. Davis as requested at the last meeting, submitted a summary of the tenders received for the Electric Pump for the High Level Station, showing that 21 different offers are made by 4 tenders, the lowest of which including the work to be done by the department is \$ 3,630.38 and the amount appropriated Laid on the table.

Resolved. To adopt a list of stationery, books required by the department and to refer same to the Finance Committee.

Vouchers were signed and the meeting adjourned.

Indefinite

La motion est adoptée.

L'Échevin Laparte président des Finances se présente devant la commission pour demander d'accorder une somme d'argent pour la fermeture de l'eau.

Après discussion il est Resolu. De demander au conseil la permission de voter les crédits suivants: "Aqueduc" usage des fosses. \$ 700.00 Tuyaux de distribution, dépôt des tuyaux 500.00 et d'appliquer ces sommes à la fermeture de l'eau.

Lue une lettre de l'Hôpital Général de Montréal demandant au Dept. de poser un tuyau de 6" de la rue Darcheste pour protection contre les incendies.

Resolu. D'acquiescer à leur demande.

Le Supt. intérimaire Mr. Davis, tel que requis à la dernière assemblée, a présenté un résumé des soumissions reçues pour la pompe électrique pour la station du haut niveau et water. 21 offres ont été faites par 4 soumissionnaires, dont la plus basse, y compris le travail qui a été fait par le Dept. est de \$ 3,630.38 plus élevés le crédit voter pour cette fin. Dépense sur le bureau.

Resolu. D'adopter une liste de papeterie, livres etc. dont le département a besoin et de la référer à la commission des Finances.

Les mandats sont signés et le caucito
s'ajoute.

Henri
Président